

COLLECTION J. ROLAND et E. DUCHESNE

ATLAS-MANUEL  
DE  
**GÉOGRAPHIE**  
PAR  
**Joseph HALKIN**  
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

19 FEB. 2003

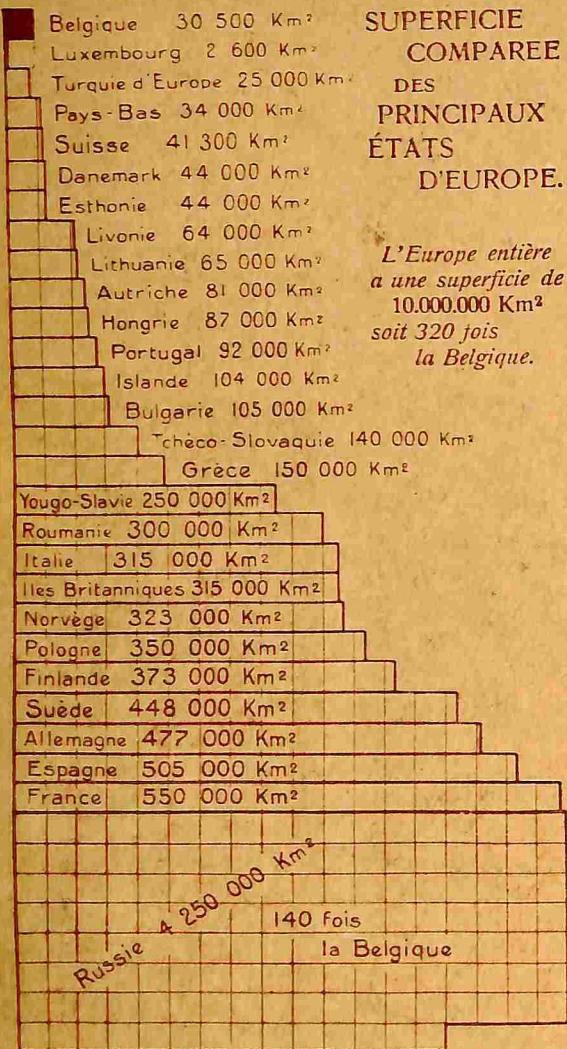
UNIVERSITÉ DE LIÈGE  
SÉMINAIRE  
DE GÉOGRAPHIE

PED: EN.148

Maison d'Éditions AD. WESMAEL - CHARLIER  
(Soc. an.)

RUE DE FER, 81. NAMUR

1924



SUPERFICIE  
COMPAREE  
DES  
PRINCIPAUX  
ÉTATS  
D'EUROPE.

*L'Europe entière  
a une superficie de  
10.000.000 Km²  
soit 320 fois  
la Belgique.*

Russie	105 000 000
Allemagne	60 000 000
Iles Britanniques	47 000 000
France	40 000 000
Italie	40 000 000
Pologne	32 000 000
Espagne	21 000 000
Roumanie	16 000 000
Tchéco-Slovaquie	13 500 000
Yougo-Slavie	11 500 000
Belgique	7 500 000
Hongrie	7 500 000
Pays-Bas	6 900 000
Portugal	6 250 000
Autriche	6 200 000
Grèce	6 000 000
Suède	5 900 000
Bulgarie	4 800 000
Suisse	4 000 000
Finlande	3 500 000
Danemark	3 300 000
Lithuanie	3 000 000
Norvège	2 500 000
Turquie	2 000 000
Estonie	1 700 000
Livonie	1 500 000
Albanie	1 400 000
Luxembourg	270 000
Islande	94 000

*L'Europe entière a une population de  
480 millions d'hab. soit 64 fois celle de  
la Belgique.*

POPULATION ABSOLUE  
DES DIVERS ETATS D'EUROPE.

245	201	144	130	125	106	103	98	97	86	76	74
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	----	----	----	----	----

Belgique Pays-Bas Iles Italie Allemagne Pologne Luxembourg Suisse Tchéco-Slovaquie Hongrie Autriche Danemark

73	68	53	45	44	41	38	20	14	9	7
----	----	----	----	----	----	----	----	----	---	---

France Portugal Roumanie Bulgarie Yougo-Slavie Espagne Grèce Russie Suède Finlande Norvège

POPULATION RELATIVE. — Les chiffres correspondent au nombre d'habitants par Km².

La Belgique est au 1er rang. — La population relative de l'Europe entière est de 48 hab. par Km².

COLLECTION J. ROLAND ET E. DUCHESNE

# COURS DE GÉOGRAPHIE

PAR

JOSEPH HALKIN

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

## ATLAS-MANUEL

DE

# GÉOGRAPHIE

Édition C, 40 cartes, pour les degrés supérieurs des écoles primaires,  
conforme au programme-type de 1923

19 FEB. 2003



NAMUR

Maison d'Éditions AD. WESMAEL-CHARLIER

81, Rue de Fer, 81

(Soc. An.)

1925

# COURS DE GÉOGRAPHIE

par

Joseph HALKIN

(*Éditions nouvelles 1924 et 1925.*)

## Atlas-Manuels pour les Écoles primaires.

### Édition A, 16 cartes, 20 pages de texte.

Cette édition nouvelle est destinée aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>me</sup> degrés des Écoles primaires et prépare au programme des 3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> degrés; elle est conforme au programme de 1923.

### Édition B, 30 cartes, 46 pages de texte.

Cette édition nouvelle convient plus particulièrement aux Écoles primaires dans lesquelles on s'en tiendra, au 3<sup>me</sup> degré, aux exigences minima du programme; l'étude de la Géographie de la Belgique y est faite par régions naturelles. Elle est conforme au programme de 1923.

### Édition C, 40 cartes, 60 pages de texte.

Cette édition nouvelle convient plus particulièrement aux Écoles primaires à 4 degrés, à celles où l'enseignement de la Géographie est développé et aux pensionnats; l'étude de la Géographie de la Belgique y est faite par régions naturelles et par provinces. Elle est conforme au programme de 1923.

**Cartes murales :** Régions naturelles de la Belgique au  $\frac{1}{250\,000}$ .  
Belgique oro-hydrographique au  $\frac{1}{250\,000}$ .

## Manuels pour l'enseignement moyen inférieur.

1<sup>re</sup> Partie : Notions de géographie générale. Géographie de l'Europe.

2<sup>me</sup> Partie : Géographie des parties du monde autres que l'Europe.

3<sup>me</sup> Partie : Géographie de la Belgique. Éléments de géographie générale.

## Manuels pour l'enseignement normal et moyen supérieur.

Tome I : Géographie générale.

Tome II : Géographie de la Belgique.

Hors série : Géographie du Congo belge.

Atlas classique : 40 planches.

## TABLE DES CARTES ET DES MATIÈRES

disposées en suivant l'ordre du Programme-type des écoles primaires de 1923.

Numéros des cartes.

Pages du texte

### I. Notions préliminaires. *Le globe terrestre.*

1	Forme et dimensions de la Terre . . . . .	5
	Mouvements de la Terre . . . . .	5
	Éléments de la sphère terrestre : axe, grands cercles, etc. . . . .	6
	Grandes zones terrestres . . . . .	6
	Position d'un point sur le globe. . . . .	6
	Représentations de la Terre . . . . .	7
	Divisions générales : terres, eaux, atmosphère. . . . .	7-8-9
	Mappemondes (hémisphères oriental, occidental, austral, boréal, des terres et des eaux).	

### II. Notions élémentaires de géographie générale.

2-3	Faits géographiques. Conditions physiques : situation, sol et sous-sol (principales roches), relief, mer, climat, glaciers, hydrographie, volcans, côtes, vie végétale et animale	9-10-11-12
	Planiglobe : hypsométrie et bathymétrie.	
4	Faits humains : population, établissements humains, variétés humaines et groupes ethniques, religions, langues . . . . .	12
	Planisphère : variétés humaines; grandes lignes de communication.	
5	Occupations des hommes : agriculture, élevage, pêche, industrie, commerce. Faits politiques. L'habitation humaine. Les agglomérations urbaines. La civilisation . . . . .	12-13
	Planisphère : groupes ethniques principaux; zones d'agriculture et d'élevage.	

6-7-8	III. <i>L'Amérique.</i> — Étude générale (milieu physique, faits humains, États). . . . .	14-15
-------	-------------------------------------------------------------------------------------------	-------

9	IV. <i>L'Océanie.</i> — Étude générale . . . . .	16
---	--------------------------------------------------	----

10-11	V. <i>L'Afrique.</i> — Étude générale . . . . .	17-18
-------	-------------------------------------------------	-------

12-13	VI. <i>L'Asie.</i> — Étude générale . . . . .	19-20
-------	-----------------------------------------------	-------

14-15	VII. <i>L'Europe.</i> — Étude générale de géographie physique et humaine. . . . .	21-22
-------	-----------------------------------------------------------------------------------	-------

16	L'Europe septentrionale et orientale. . . . .	23-24
17-18-19	L'Europe centrale . . . . .	24-25-26-27-28
19-20	L'Europe méditerranéenne . . . . .	28-29
21-22-23	L'Europe atlantique ou occidentale . . . . .	29-30-31-32

### VIII. *La Belgique.*

23	La Belgique et les pays avoisinants. . . . .	32
24	Le milieu physique. Vue d'ensemble . . . . .	33
25	Climat, température, pluies . . . . .	34
26	Bassins fluviaux. Cours d'eau et canaux . . . . .	34-35
27	Les divisions de la Belgique . . . . .	36
	Les régions naturelles.	
28-29	Régions naturelles de la Basse et la Moyenne Belgique. . . . .	37
	Flandre . . . . .	
	Campine . . . . .	38-39
	Région mixte. . . . .	39

	Hesbaye . . . . .	39-40
	Région brabançonne . . . . .	40-41
30	Région hennuyère . . . . .	41-42
	Régions naturelles de la Haute Belgique.	
	Région condruisienne . . . . .	42-43
	Famenne . . . . .	43
	Entre-Vesdre-et-Meuse . . . . .	43-45
	Ardenne. . . . .	44-45
31	Lorraine Belge . . . . .	45-46
32	Région d'industries charbonnière et métallurgique . . . . .	46
	Agriculture, élevage.	
33	Géographie économique : agriculture, élevage, chasse, pêche, industrie, commerce	48-49-50-51
34	Industrie et commerce.	
	Chemins de fer.	
35-36-37-38	Organisation politique; les provinces . . . . .	52-53-54-55
	Les provinces belges.	
<b>IX. Le Congo Belge.</b>		
39-40	Géographie physique et humaine . . . . .	56-57-58
<b>X. Cosmographie.</b>		
	Notions élémentaires de cosmographie. . . . .	59-60

N. B. *Toutes les cartes oro-hydrographiques (ou physiques) de cette édition donnent l'allure du relief du sol d'abord par des hachures qui signalent la déclivité du terrain, ensuite par des teintes différentes pour marquer les zones d'altitude et les profondeurs marines, enfin par quelques profils suivant des méridiens ou des parallèles. Pour toutes ces cartes l'échelle des teintes est la même : les profondeurs marines de plus de 2000 m. sont en bleu foncé, celles de 2000 à 200 m. en bleu moins foncé, celles de 200 à 0 m. en bleu clair; les régions d'altitude de 0 à 200 m. sont teintées en vert clair, celles de 200 à 500 m. en jaune, celles de 500 à 2000 m. en bistre, celles de plus de 2000 m. en brun. Il a été adopté une autre échelle pour les profondeurs marines signalées sur le planiglobe, afin de mieux montrer l'étendue et la situation des grands fonds marins. — Les cartes politiques et celles des régions naturelles sont teintées de façon à signaler, les unes, les divisions politiques et administratives et, les autres, l'étendue de chaque région naturelle.*

*Les statistiques de la population belge sont données d'après le Recensement du Royaume fait le 31 décembre 1920 et publié au Moniteur Belge du 1<sup>er</sup> mars 1922.*

---

Nous recommandons à Messieurs les Instituteurs et à Mesdames les Institutrices nos manuels à l'usage de l'enseignement normal : *Géographie générale* (tome I, 1924) et *Géographie de la Belgique* (tome II, 1923), deux volumes de 400 pages chacun, ainsi que notre *Atlas classique* (1924).

Pour l'étude des régions naturelles de la Belgique, nous venons de publier une carte murale au 1 : 250.000<sup>e</sup> (1 m. 30 × 1 m.). Sous peu paraîtra, du même format, une carte de la Belgique oro-hydrographique.

---

L'étude de cet *Atlas-Manuel* pour les degrés supérieurs sera considérablement facilitée si, pour l'enseignement géographique au deuxième degré, il a été fait usage de notre *Atlas-Manuel de Géographie*, édition A, 16 cartes

# I. — NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

**Définition de la Géographie.** — La géographie est l'étude de la Terre (géographie physique) et des hommes qui la peuplent (géographie humaine).

## I. — LA TERRE OU LE GLOBE TERRESTRE.

**Forme de la Terre.** — La Terre est une énorme boule ou sphère. Elle est isolée dans l'espace, c'est-à-dire qu'elle ne repose sur aucun appui. Elle est une des planètes ou astres qui tourneut autour du Soleil.

**Dimensions de la Terre.** — La Terre a 40.000 kilom. de tour; son diamètre est de 12.732 kilom.; sa superficie, de 510 millions de kilom. carrés.

En supposant que l'on puisse faire le tour de la Terre en marchant sans arrêt à la vitesse de 5 kilomètres à l'heure, il faudrait 333 jours de 24 heures pour faire le tour de notre globe.

**Mouvements de la Terre.** — La Terre est animée de deux espèces de mouvements qui sont simultanés : l'un, de rotation sur elle-même, l'autre, de révolution autour du Soleil.

**Mouvement de rotation.** — La Terre tourne sur elle-même en 24 heures.

Grâce à ce mouvement de rotation, la Terre présente successivement tous les points de sa surface à l'action des rayons caloriques et lumineux du Soleil; d'où, la *succession des jours et des nuits*.

**Mouvement de révolution.** — En même temps qu'elle tourne sur elle-même, la Terre se meut autour du Soleil, comme ferait une toutie qui décrit sur le sol une grande courbe, tout en pivotant sur elle-même.

Cette révolution autour du Soleil s'effectue en 365 jours et près de 6 heures, ce qui constitue une *année*. Dans ce mouvement annuel, l'axe de la Terre conserve une même inclinaison, et c'est cette *inclinaison de l'axe* qui produit la *succession des saisons* et la *différence de longueur des jours et des nuits*.

Ainsi, la Terre se trouvant le 21 mars dans la posi-

tion représentée ci-dessous, les rayons du Soleil tombent d'aplomb sur l'équateur, et les jours et les nuits sont d'égale longueur sur toute la Terre. C'est l'*équinoxe de printemps* (*équinoxe*, nuit égale).

Le 21 juin, les rayons solaires tombent d'aplomb sur l'hémisphère nord (plus exactement sur le tropique du Cancer) : c'est pour nous le *solstice d'été*, et l'époque des longs jours, tandis que les habitants de l'hémisphère sud sont alors en hiver.

Le 23 septembre, la Terre occupe une position analogue à celle du 21 mars : c'est l'*équinoxe d'automne*.

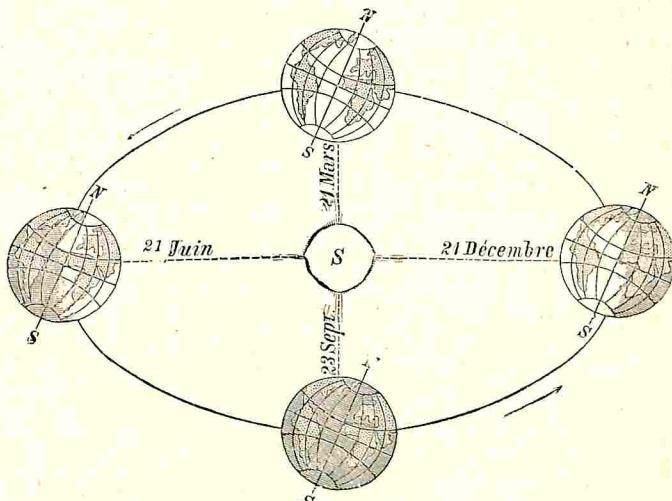
Enfin, le 21 décembre, les rayons du Soleil tombent d'aplomb sur l'hémisphère sud (plus exactement sur le tropique du Capricorne) : les habitants de cet hémisphère ont alors l'été, tandis que c'est pour nous le *solstice d'hiver* et la période des longues nuits.

**Mesure du temps.** — Les deux mouvements de la Terre étant réguliers, c'est-à-dire chacun s'exécutant pendant un temps toujours le même, on a appelé *année* le temps qu'il faut à la Terre pour accomplir une révolution autour du Soleil, et *jour* le temps qu'il faut à la Terre pour tourner sur elle-même. Dans une année, il y a 365 jours et presque 6 heures.

Le jour se divise en 24 heures, l'heure en 60 minutes et la minute en 60 secondes. — Quand on

oppose le jour à la nuit, le jour est le temps qui s'écoule entre le lever et le coucher du Soleil : sa longueur varie suivant le moment de l'année et la latitude du lieu.

**Inégalité des jours et des nuits.** — Une conséquence du mouvement de rotation de la Terre est la suc-



cession des jours et des nuits : toujours une moitié de la Terre est éclairée par le Soleil, tandis que l'autre moitié reste dans l'ombre. L'égalité des jours et des nuits sur toute la surface de la Terre n'a lieu qu'à deux époques de l'année : le 21 mars et le 23 septembre (équinoxes). Le mouvement de révolution et d'inclinaison de l'axe terrestre sur le plan dans lequel la Terre se meut autour du Soleil produisent l'inégalité des jours et des nuits, inégalité qui est la plus grande le 24 juin et le 21 décembre (solstices).

Pour nos régions, les jours sont les plus longs dans les

environs du 21 juin et les nuits sont les plus longues dans les environs du 21 décembre.

**Les saisons.** — Plus les jours s'allongent et plus le Soleil peut réchauffer nos contrées : aussi l'été ou saison chaude, commence-t-il, dans nos régions, au 21 juin lorsque les jours sont les plus longs. Plus les jours se raccourcissent et moins le Soleil peut réchauffer nos contrées : aussi l'hiver, ou saison froide, commence-t-il au 21 décembre quand les jours sont les plus courts.

## 2. — ÉLÉMENTS DE LA SPHÈRE TERRESTRE.

**Axe et pôles.** — La Terre tourne sur elle-même, et ce mouvement, semblable à celui d'une toupie, s'opère autour d'une ligne droite appelée *axe*.

Les *pôles terrestres* sont les extrémités de l'axe. — L'un est le pôle *Nord*, et l'autre le pôle *Sud*.

**Les points cardinaux.** — Dans le courant de la journée, le Soleil nous apparaît dans différentes directions. D'après les diverses positions du Soleil, on a déterminé quatre points *cardinaux* ou *principaux* : l'*est* (E.), le *sud* (S.), l'*ouest* (W.) et le *nord* (N.).

L'*est*, ou l'*orient*, est la direction dans laquelle le soleil paraît à son lever. — L'*ouest*, ou l'*occident*, est celle où le soleil paraît à son coucher. — Le *sud* est, dans nos régions, la direction dans laquelle le soleil paraît à midi. — Le *nord* est la direction opposée à celle du sud.

L'*horizon* est le cercle que forment les points où le ciel semble venir en contact avec la terre ou la mer.

**Cercles.** — On peut tracer sur une sphère des *grands cercles* et des *petits cercles*.

Les *grands cercles* sont ceux dont les plans divisent la sphère en deux parties égales appelées *hémisphères*; ces plans passent par le centre de la sphère. — Les *petits cercles* sont ceux qui divisent la sphère en deux parties inégales.

**Méridiens.** — Les *méridiens* sont les grands cercles qui passent par les deux pôles.

**Équateur.** — L'*équateur* est le grand cercle dont tous les points sont à égale distance des deux pôles.

**Latitude.** — La *latitude* d'un lieu est la distance exprimée en degrés, de ce lieu à l'équateur. On distingue la *latitude nord* et la *latitude sud*.

**Longitude.** — La *longitude* d'un lieu est la distance, exprimée en degrés, de ce lieu à un méridien *initial*, le méridien de Greenwich. — On distingue la longitude *est* et la longitude *ouest*.

Latitude et longitude se comptent en degrés, minutes et secondes, la première sur un méridien ( $1^\circ = 111$  km.). la seconde sur un parallèle ou l'équateur ( $1^\circ =$  un nombre de km. variant suivant la latitude; maximum : 111 km.).

**Parallèles.** — On nomme *parallèles* les petits cercles qui sont parallèles à l'équateur. Parmi les parallèles, on distingue les deux *tropiques* et les deux *cercles polaires*.

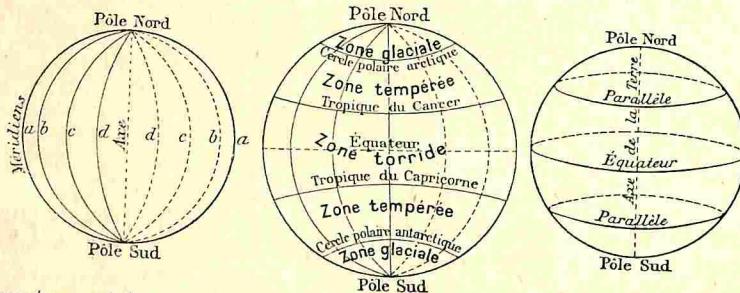
Les *tropiques* sont les deux parallèles tracés à  $23 \frac{1}{2}$  degrés de l'équateur. Celui du nord est le tropique du *Cancer*; l'autre est le tropique du *Capricorne*.

Les *cercles polaires* sont les deux parallèles tracés à  $23 \frac{1}{2}$  degrés de chaque pôle. Celui du nord est le cercle polaire *arctique*; l'autre est le cercle polaire *antarctique*.

**Zones.** — Les *tropiques* et les *cercles polaires* divisent la Terre en cinq *zones* :

1<sup>o</sup> La *zone torride*, située entre les deux tropiques et traversée par l'équateur; — 2<sup>o</sup> les deux *zones tempérées*,

situées entre les tropiques et les cercles polaires; — 3<sup>o</sup> les deux *zones glaciaires*, comprises entre les pôles et les cercles polaires.



### Détermination d'un point sur la surface de la sphère.

— La latitude et la longitude permettent de déterminer la position d'un point quelconque à la surface du globe.

Si l'on dit, par exemple, que telle ville est par  $48^\circ$  de lat. N. et  $15^\circ$  de long. E., elle occupera un point du parallèle situé à  $48^\circ$  au nord de l'équateur; on comptera

alors, sur ce parallèle, 15° à l'E. du méridien initial, et l'on trouvera la position précise de la localité indiquée.

(Exercice d'application sur la sphère : déterminer la situation des principales villes du globe.)

**Mesure des distances sur la sphère.** — Pour mesurer la distance entre deux points quelconques sur la sphère, on place les deux extrémités d'un compas sur ces deux points, on porte l'ouverture sur l'équateur ou sur un méridien et l'on compte le nombre de degrés de l'arc de cercle compris entre les deux extrémités. Le degré de l'équateur ou d'un méridien valant environ 111 kilom., en multipliant 111 par le nombre de

degrés, on obtient la distance en kilom. entre les deux points.

**Détermination du plus court chemin, à vol d'oiseau, entre deux points sur la sphère.** — Ce plus court chemin est le plus petit des deux arcs du *grand cercle* passant par ces deux points.

Des exercices d'application sur le globe terrestre seront très utiles : par où passe le plus court chemin entre Bruxelles et Pékin? entre Londres et San Francisco; si les deux points choisis sont sur le même méridien; sur le même petit cercle? sur l'équateur; — Tirer des conclusions, après avoir reporté le tracé de ces chemins sur une mappemonde, un planiglobe et un planisphère.

### 3. — REPRÉSENTATIONS DE LA TERRE.

Le *globe terrestre* est la seule représentation *exacte* de la Terre : les surfaces représentées sont proportionnelles aux surfaces vraies, et il n'y a aucune déformation des angles que forment les méridiens avec les parallèles.

Une *mappemonde* est une carte de la Terre divisée en deux hémisphères que détermine un grand cercle quelconque (voir carte 1).

Si ce grand cercle est un méridien, un hémisphère sera dit *occidental* et l'autre *oriental*. Si ce méridien est celui de 20° W. de Greenwich, l'hémisphère oriental contiendra l'ancien continent et l'Australie, l'occidental comprendra le nouveau continent.

Si ce grand cercle est l'équateur, un hémisphère, dit *boréal*, aura en son centre le pôle Nord; l'autre, dit *austral*, aura au centre le pôle Sud.

Si ce grand cercle est celui passant par le détroit de Formose et par le N. du Paraguay, un des deux hémisphères sera celui des *terres*, l'autre celui des *eaux*.

Un *planisphère* est une carte représentant toute la Terre dessinée dans un rectangle (voir carte 4).

Les pôles sont, dans le planisphère, non des points, mais des lignes droites; les méridiens, des droites verticales, les parallèles, des droites horizontales.

Un *planiglobe* est une carte où toute la Terre est représentée dans une ellipse (voir carte 2-3).

Le planiglobe est plus exact que le planisphère, car tous les pays y conservent une superficie proportionnelle à leur surface réelle.

Une *carte géographique* est une représentation d'une partie de la surface terrestre dessinée sur le canevas que forment les méridiens et les parallèles.

Un *plan* est une carte détaillée soit d'une localité, soit de minimes portions de la surface terrestre.

On appelle *échelle d'une carte* une ligne divisée en parties égales et signalant la valeur sur le terrain d'une longueur prise sur la carte.

### 4. — DIVISIONS GÉNÉRALES.

La surface de la Terre, qui est le domaine des études géographiques, comprend : 1<sup>o</sup> la partie supérieure des terres émergées, c'est-à-dire non recouvertes par les eaux marines; 2<sup>o</sup> des étendues considérables d'eau, 3<sup>o</sup> la partie inférieure de l'atmosphère qui entoure la Terre.

#### A. — LES TERRES (*Élément solide*).

**Continents.** — Les terres émergées forment trois divisions fort étendues, appelées *continents*.

1<sup>o</sup> *L'ancien continent*, comprenant l'Europe, l'Asie et l'Afrique; — 2<sup>o</sup> le *nouveau continent*, comprenant l'Amérique; — 3<sup>o</sup> le *continent austral* ou l'Australie.

**Parties du monde.** — Les trois continents avec les autres terres émergées comprennent cinq grandes divisions qu'on appelle *parties du monde*. Ce sont :

*L'Europe*; — *l'Asie*; — *l'Afrique*; — *l'Amérique* — et

*l'Océanie*. — L'Amérique se subdivise en : Amérique du Nord et Amérique du Sud. — Ne sont pas comprises dans cette énumération les terres polaires (environnes des pôles). — L'Europe a 10 millions de km<sup>2</sup>.

**Montagne.** — Une *montagne* est une masse rocheuse considérable qui s'élève au-dessus du sol environnant.

Les parties d'une montagne sont : le *pied* ou la *base*, partie inférieure de la montagne; les *flancs* ou *versants*

*Côtes* ou parties inclinées, le *sommel* ou la *cime*, partie la plus élevée.

Une *chaîne de montagnes* est une suite de montagnes tenant les unes aux autres; la série des points les plus élevés forme la *ligne de faîte*.

Un *massif montagneux* est un amas de hauteurs de forme peu ou pas allongée.

Une *colline* est une montagne peu élevée; un *coteau* ou *monticule* est une petite colline.

Un *col* ou une *passe* est une échancrure dans la ligne de faîte, facilitant le passage d'un versant à l'autre.

**Volcan.** — Un *volcan* est une montagne qui vomit des matières brûlantes par une ouverture nommée *cratère*.

**Plaine.** — Une *plaine* est une grande étendue de terre ayant une surface unie ou légèrement ondulée dont la hauteur au-dessus du niveau de la mer ne dépasse pas 200 m.

**Plateau.** — Un *plateau* est une surface plane ou ondulée dont l'altitude est supérieure à 200 m.

**Vallée.** — On appelle *vallée* l'espace compris entre deux montagnes ou deux collines.

Un *vallon* est une vallée de petite étendue, séparant deux coteaux ou deux collines.

Un *ravin* est un vallon très étroit et très profond.

**Île.** — Une *île* est une portion de terre entourée d'eau de tous côtés. — Un *archipel* est l'ensemble de plusieurs îles rapprochées. — Un *continent* est une très grande île.

**Presqu'île; isthme.** — Une *presqu'île* ou *péninsule* est une portion de terre entourée d'eau de tous côtés, à l'exception d'un seul.

Un *isthme* est la langue de terre qui rattache la presqu'île aux terres voisines.

**Cap.** — Un *cap* est une portion de terre qui s'avance en pointe dans la mer.

**Côtes.** — On appelle *côtes*, ou *littoral*, les parties des terres émergées qui bordent la mer.

Une *plage* ou une *grève* est une côte en pente douce; elle est ordinairement couverte de sable ou de galets.

Une *falaise* est un côté escarpée, le plus souvent composée de rochers.

## B. — LES EAUX (*Élément liquide*).

**Eaux marines.** — De grandes parties de la surface terrestre sont recouvertes par des eaux salées, formant une immense nappe très profonde; ce sont : les *océans* et les *mers*.

**Océans.** — Les continents divisent la mer en cinq *océans*, qui couvrent les  $\frac{7}{10}$  du globe, et sont :

— *L'océan Atlantique*; — le *Grand océan* ou *océan Pacifique*; — *l'océan Indien*; — *l'océan Glacial Arctique*; — et *l'océan Glacial Antarctique*. (Étudier leur situation sur le globe terrestre d'abord, puis sur les cartes 1, 2-3 et 4.)

**Mers.** — Les océans, le long des terres émergées, forment des *mers*, telles, en Europe, la Méditerranée et la mer du Nord.

**Golfe.** — Un *golfe* est une partie de mer qui s'avance dans les terres. — Une *baie* est un petit golfe.

**Détroit.** — Un *détroit* est un bras de mer resserré entre deux terres et reliant deux mers ou parties de mer. — Certains détroits portent le nom de *pas*, *canal*, *bosphore* ou *phare*.

**Bassin océanique.** — Il comprend l'ensemble des terres dont les eaux s'écoulent dans un même océan.

**Eaux courantes.** — Sur les terres émergées, les eaux de pluie et de source coulent des régions les plus élevées vers les régions les plus basses et vers les mers et les océans; elles forment des rivières, des fleuves et des lacs

**Cours d'eau.** — Les *cours d'eau* ont reçu, selon leur importance, les noms de *ruisseau*, *rivière* ou *fleuve*.

Un *ruisseau* est un cours d'eau étroit et peu profond.

Une *rivière* est un cours d'eau plus considérable, formé par la réunion de plusieurs ruisseaux.

Un *fleuve* est un cours d'eau large et profond qui se jette dans la mer. — Un *canal* est un cours d'eau creusé par les hommes.

**Parties d'un cours d'eau.** — Les parties d'un cours d'eau sont : la *source*, l'*embouchure*, les *confluents*, le *lit* et les *rives*.

La *source* d'un cours d'eau est l'endroit où il commence.

L'*embouchure* d'un fleuve est l'endroit où il se jette dans la mer.

Le *confluent* de deux cours d'eau est l'endroit où ils se réunissent.

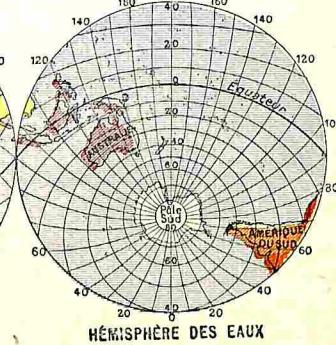
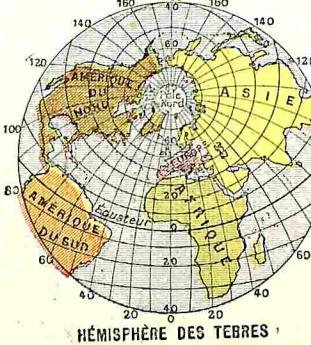
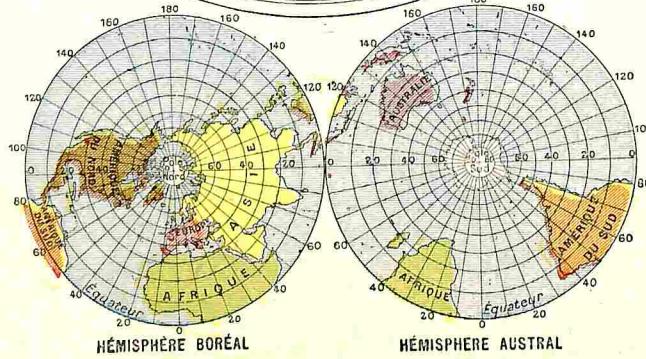
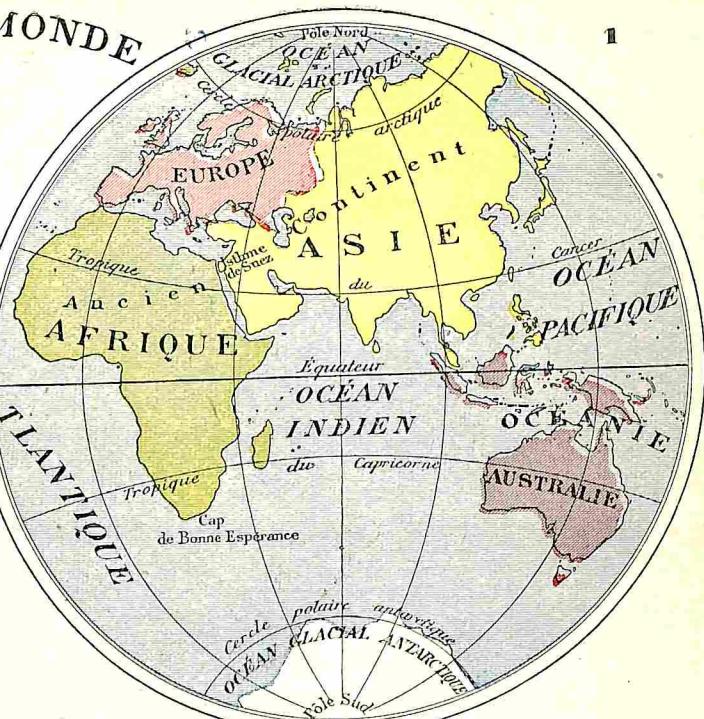
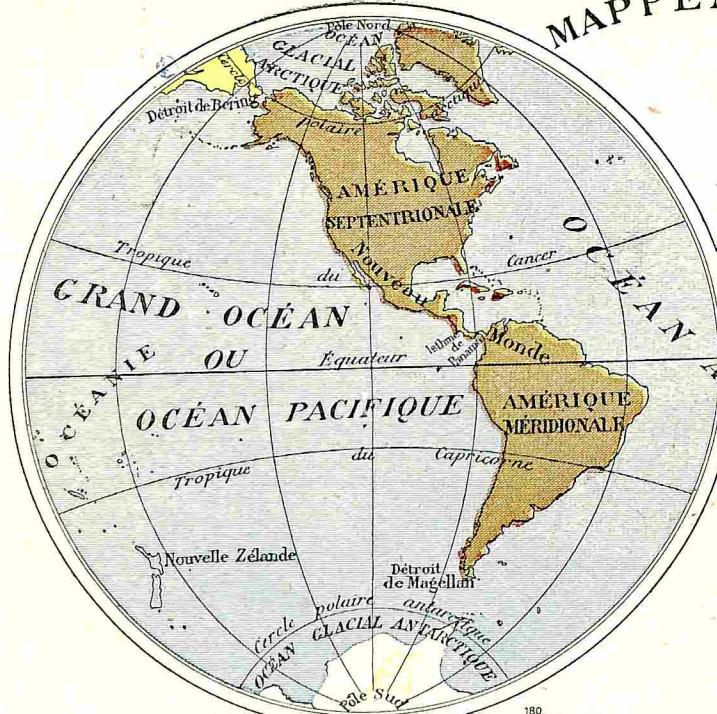
Le *lit* d'un cours d'eau est la partie creuse dans laquelle il coule.

Des deux côtés du lit s'étendent les *rives* : la *rive droite* est celle que l'on a à sa droite en se tournant dans le sens du courant de l'eau; la rive opposée est la *rive gauche*. Devant soi, on a alors *l'aval*; derrière soi, *l'amont*.

**Bassin.** — On appelle *bassin* d'un lac ou d'un cours d'eau, l'ensemble des terres qui déversent leurs eaux courantes dans ce lac ou ce cours d'eau.

Chaque bassin est séparé d'un autre par une *ligne de partage des eaux* (souvent elle ne coïncide pas avec la *ligne de faîte*).

# MAPPE MONDE

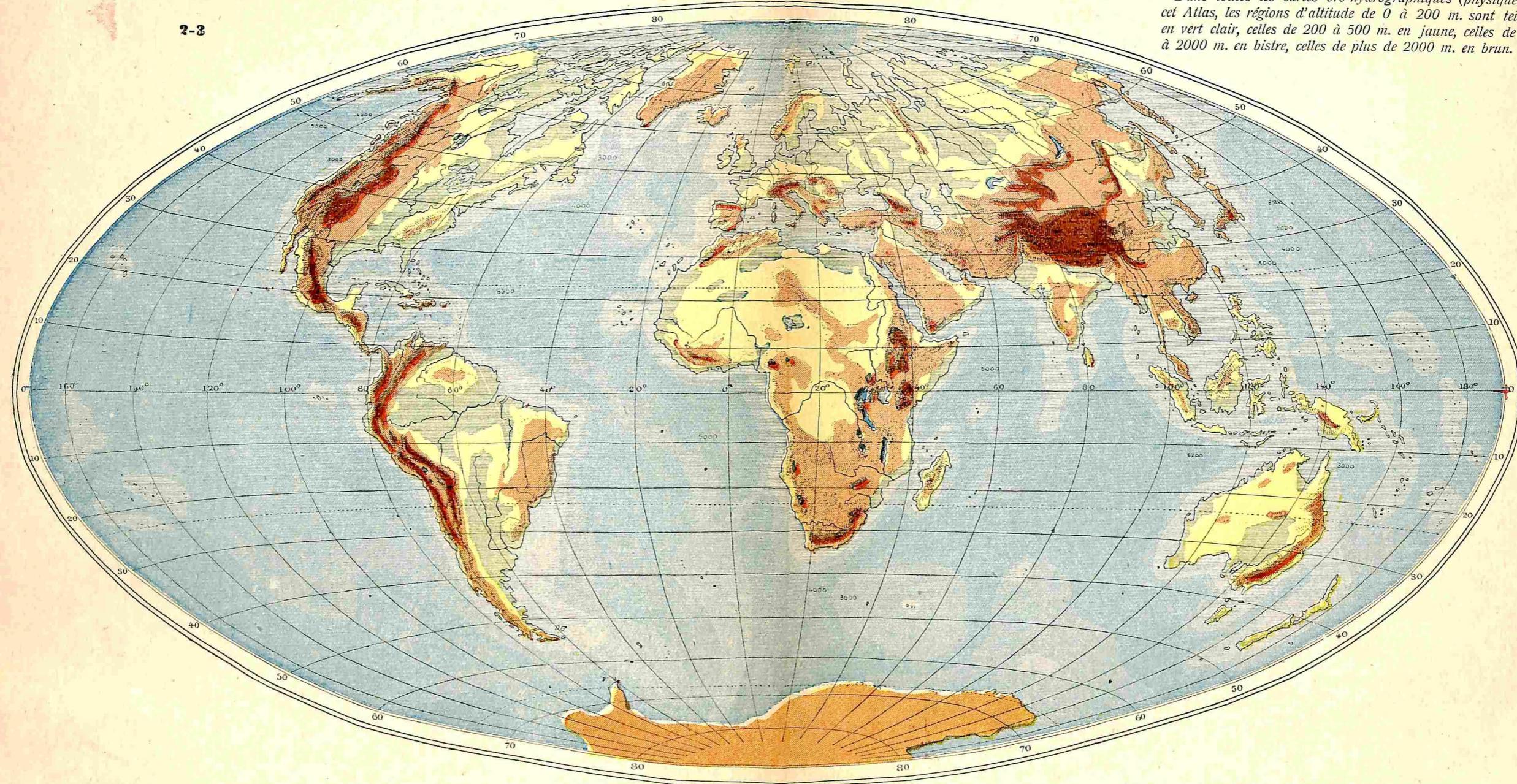


# PLANIGLOBE

2-3

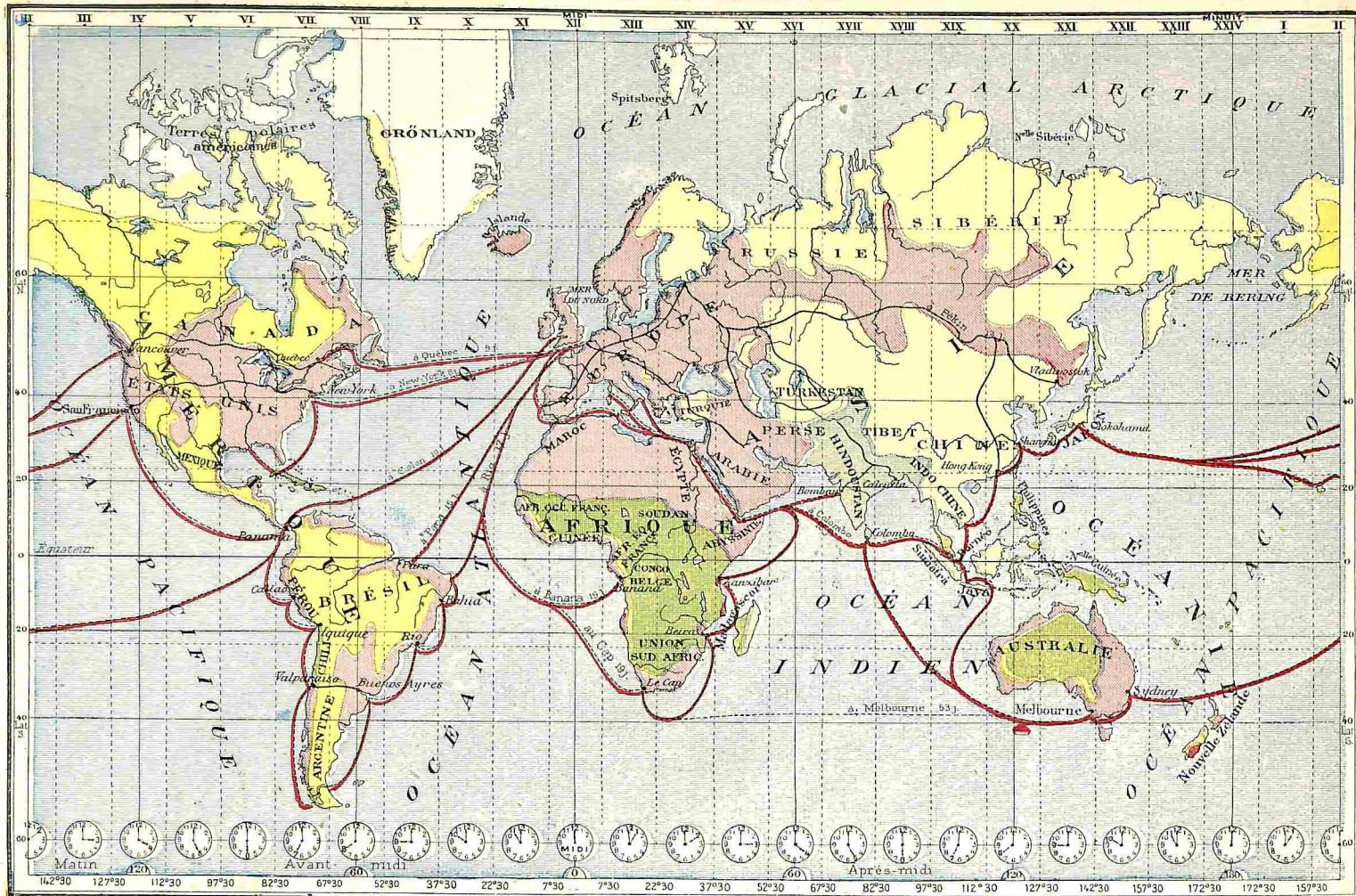
## OBSERVATION GÉNÉRALE.

Dans toutes les cartes oro-hydrographiques (physiques) de cet Atlas, les régions d'altitude de 0 à 200 m. sont teintées en vert clair, celles de 200 à 500 m. en jaune, celles de 500 à 2000 m. en bistre, celles de plus de 2000 m. en brun.



Variétés humaines; Grandes Lignes de navigation;  
Heure et Fuseaux horaires.

# PLANISPHERE



Jaune pâle

Vert clair

Rose

Population à peau jaune brun    Pop. à peau brun foncé ou noire    Pop. à peau blanche

Jaune vif

Pop. à peau jaune chaud

Vert pâle

Pop. à peau brun clair

**Lac.** — Un lac est un amas considérable d'eau (le plus souvent douce), situé au milieu des terres.

**Marais.** — Un marais ou un marécage est une étendue d'eau dormante, recouvrant à peine la surface du sol.

**Eaux solides.** — Sur les hautes montagnes et dans les régions polaires, l'eau tombe sous forme de

neige, qui se transforme en glace et produit des glaciers ou fleuves d'eau congelée.

**Eaux souterraines.** — L'eau de pluie s'infiltra parfois à travers le sol et donne naissance, dans la profondeur, à des cours d'eau souterrains; quelquefois un cours d'eau entre dans la terre ou dans une montagne pour en ressortir après un parcours souterrain. Ces eaux souterraines creusent des grottes, telle celle de Han-sur-Lesse.

### C. — L'ATMOSPHÈRE (*Élément gazeux*).

La Terre est enveloppée de toutes parts d'une couche d'air qu'on nomme l'atmosphère, et qui est nécessaire à la vie. L'atmosphère est le siège de nombreux phénomènes : la pluie, le vent, la foudre, etc.

**Température.** — Toutes les régions de la Terre ne sont pas également chauffées par les rayons du Soleil : la température de l'air varie suivant les saisons, suivant le moment de la journée, suivant l'altitude et suivant la distance de la mer. Tous ces facteurs interviennent pour modifier la température théorique déduite de la latitude.

**Humidité de l'air.** — Cette humidité varie surtout suivant la quantité d'eau qui tombe sous forme de pluie et suivant la fréquence plus ou moins grande des pluies.

**Vents.** — Les vents sont des mouvements de l'air : ils peuvent être secs, humides, chauds, froids, réguliers, constants ou variables.

**Climat.** — Le climat d'une région est la résultante de la température, du degré d'humidité et du régime des vents ; son influence se marque principalement dans la végétation.

## II. — NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DE GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE

(Le texte en petits caractères sera, si l'on veut, réservé pour la révision à la fin du 4<sup>e</sup> degré.)

### I. — GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE.

La géographie générale a pour but l'étude des phénomènes géographiques, tant physiques qu'humains, chacun dans sa totalité et dans son universalité, c'est-à-dire tel qu'il se présente sur la surface terrestre (exemple : le volcanisme ou les volcans) ; elle s'oppose : 1<sup>o</sup> à la géographie spéciale

qui est l'étude de phénomènes géographiques particuliers, isolés et localisés sur un point de la surface terrestre (exemple : le Vésuve), et 2<sup>o</sup> à la géographie régionale qui est l'étude géographique d'un pays ou d'une région (exemple : la Belgique, la Hesbaye).

### 2. — CONDITIONS PHYSIQUES.

**1<sup>o</sup> Situation.** — La Terre est une énorme sphère qui tourne sur elle-même autour d'un axe; les points où cet axe touche la surface de la sphère sont les deux pôles terrestres. La position d'un fait géographique peut donc être déterminée par sa distance à l'un des pôles; mais de préférence, on a déterminé par la distance à l'équateur qui est le grand cercle dont tous les points sont à égale distance des pôles. On précise cette position par la distance à un méridien initial, le plus souvent, le méridien passant par Greenwich, près de Londres. Latitude et longitude suffisent pour déterminer la position d'un point quelconque à la surface du globe.

La situation géographique comporte, en outre,

d'autres éléments : si le phénomène envisagé se localise sur la terre ferme ou sur les eaux marines, dans quel continent, à quelle distance des côtes, dans quelle zone climatique, sur une montagne, sur un versant, dans une vallée ou dans la plaine, près d'un fleuve ou d'un lac, etc.

La latitude, l'altitude et la distance à la mer sont les trois éléments principaux de la situation géographique, car ils conditionnent, presque à eux seuls, le climat, la végétation et souvent aussi le genre de vie des humains.

**2<sup>o</sup> Sol.** — La partie supérieure de la surface terrestre ne se présente pas partout avec les mêmes

caractères physiques : ici le sol est composé de sable, là de cailloux, ailleurs de terre végétale fertile, plus loin de roches dures, ailleurs de tourbe couverte de marécages, etc. La composition (sable pur, sable et limon, limon pur, argile, calcaire, terre d'alluvions, etc.) et le degré de fertilité (qui en partie dépend de la composition) sont les deux caractéristiques importantes du sol en géographie.

3<sup>e</sup> Sous-sol. — Le sous-sol et quelquefois le sol lui-même sont composés de roches de trois espèces principales : *a)* provenant du refroidissement de la couche incandescente qui entourait autrefois la Terre; *b)* provenant de masses ignées venues de l'intérieur et s'étant épanchées sur la surface; *c)* provenant de dépôts effectués par les mers au cours des âges lorsqu'elles envahissaient les terres. Les premières sont dites *fondamentales* (ou cristallines), tel le gneiss; les deuxièmes sont appelées *éruptives*, tels le basalte et le porphyre; les troisièmes, plus fréquentes à la surface, sont dénommées *sédimentaires* (tels les schistes et les calcaires) et se présentent sous forme de couches plus ou moins épaisses, qui, à l'origine, étaient horizontales, mais que les mouvements et contractions de l'écorce terrestre ont souvent plissées, redressées ou inclinées. Pour le géographe, le plus important en ce qui concerne les roches, c'est leur dureté, leur perméabilité, leur solubilité et leur compacité, c'est-à-dire ces caractères principaux qui déterminent comment elles se modifieront sous l'influence des agents atmosphériques.

Les roches dures, imperméables et compactes résistent mieux à l'action des eaux et restent en protubérance, en relief; les roches friables et perméables sont facilement désagrégées par les eaux et leurs détritus emportés par les rivières.

Les matériaux solides qui forment l'écorce terrestre sont dénommés : roches. — Les roches dites fondamentales sont les plus anciennes, les plus dures, les plus compactes et ne contiennent aucun fossile ni aucune trace d'animaux ou de végétaux. Le sous-sol de la Belgique n'en renferme pas, si ce n'est à des profondeurs non encore atteintes par des sondages. On les voit affleurer notamment dans le Massif central français et dans les Alpes de Scandinavie. — Les roches dites éruptives sont en général dures, compactes, sans fossile et proviennent du centre de la Terre; en Belgique, on ne les trouve qu'aux environs de Lessines et de Quenast : ce sont des porphyres et des diabases dont on fait des pavés très durs et très résistants. — Les roches dites sédimentaires sont toutes d'origine marine et contiennent des fossiles; elles ont été d'abord des dépôts de sable, de boues, de limons qui se sont formés au cours des nombreuses périodes durant lesquelles les eaux marines recouvraient

des terres alors immergées. Les dépôts les plus anciens se sont durcis, certains même ont pris une forme cristalline, tandis que les plus récents sont restés meubles. Disposées d'abord en couches horizontales ou presque, ces roches sédimentaires ont souvent été plissées.

Les principales roches sédimentaires que l'on rencontre en Belgique sont :

Des *sables*, aux éléments très fins et non soudés les uns aux autres, le plus souvent des grains de quartz isolés (sable de Campine). Ces sables, mélangés à des graviers et des cailloux et soudés ensemble, forment le *poudingue* (poudingue de Wéris); agglutinés par un ciment siliceux, argileux ou calcaireux, ils donnent des grès (grès de l'Ourthe);

Des *argiles* aux éléments très fins, qui mélangés à de l'eau donnent des boues. Si ces boues durcissent, elles deviennent soit de l'*argile à briques* (argile de Boom), soit des *schistes argileux* (schistes de Barvaux); plus durcies encore, elles donnent des *ardoises* (ardoises de Vielsalm) : si elles sont fortement imprégnées de calcaire, elles donnent des *marnes* (marnes de la Lorraine belge);

Des *calcaires*, qui sont composés surtout de chaux et que l'on reconnaît facilement parce que, mis en contact avec un acide (vinaigre par exemple), ils sont attaqués et se dissolvent; on distingue, parmi les calcaires : la *craie*, le *calcaire*, le *marbre*;

De la *houille*, roche noire provenant de végétaux accumulés, fossilifiés et durcis.

4<sup>e</sup> Relief. — Sous l'action de forces naturelles, la surface terrestre a été, à diverses périodes, plissée : l'écorce terrestre s'est contractée; ces plissements et ces contractions ont produit des montagnes et des vallées. Par l'action des eaux de pluie et de ruissellement surtout, les crêtes ont été plus ou moins aplaniées, des vallées ont été creusées ou approfondies. D'autre part, les eaux marines en recouvrant de vastes régions continentales y déposèrent des masses de sable, d'argile, de calcaire, etc., qui formèrent les roches sédimentaires. Ainsi s'est établi le relief actuel, lequel se modifie lentement sous l'action des agents d'érosion.

Le relief est un élément très important en géographie : il produit des différences de climat par augmentation de l'altitude et par son influence sur les vents; et ces différences modifient la végétation et l'activité humaine.

La surface de la Terre n'est pas unie; elle présente des fossés qui sont des vallées creusées par l'action des eaux courantes ou produites par des affaissements ou des effondrements du sol; elle présente aussi des bosses, des protubérances, qui sont des montagnes formées le plus souvent par des plissements de l'écorce terrestre : celle-ci, à cause de son refroidissement continu, diminue de volume, se contracte et, comme une pomme qui sèche, se ride. Presque toujours, les roches sédimentaires ne sont plus horizontales, mais plissées ou relevées ou inclinées.

Outre la montagne et la vallée, qui sont les deux formes principales du relief, la surface de la Terre présente encore : *a)* des plaines provenant le plus souvent du non plissement de roches sédimentaires ou du dépôt d'alluvions; *b)* des plateaux qui sont des plaines élevées ou des versants de montagnes à inclinaison très faible; *c)* des dépressions ou grandes fosses dans lesquelles les eaux des océans et des mers se sont accumulées.

**5<sup>e</sup> Mer.** — Dans les grandes fosses de la surface terrestre, l'eau s'est accumulée; elle y forme des océans très profonds et très étendus, sur lesquels l'homme a appris à naviguer et qui sont, à l'époque actuelle, plutôt des liens que des séparations entre les continents. L'eau de la mer est salée. Parmi les mouvements de cette eau, les courants et les marées sont les plus importants. La mer régularise le climat des régions qui la bordent.

L'élément liquide, sur la surface terrestre, comprend : les eaux douces qui coulent sur les terres émergées (eaux courantes) ou qui cheminent dans le sol (eaux souterraines) ou qui sont congelées (eaux solides); et les eaux salées ou marines qui se sont accumulées dans les grandes fosses ou dépressions de cette surface.

Ces eaux marines, qui forment les océans et les mers, ne sont pas absolument immobiles; leurs principaux mouvements sont les vagues, les marées et les courants océaniques. — Les vagues sont dues à l'action du vent qui plisse la surface de l'eau. — Les marées sont des exhaussements temporaires du niveau des eaux marines par suite de l'attraction de la Lune et du Soleil. — Les courants océaniques sont des fleuves d'eau salée qui parcourent les océans en suivant des directions presque toujours fixes : soit courants chauds qui prennent naissance dans les régions équatoriales et produisent dans les régions tempérées froides un réchauffement de la température, soit courants froids qui prennent naissance dans les régions polaires et viennent refroidir les régions terrestres qu'ils baignent.

A cause de ces mouvements, les eaux marines usent, attaquent et désagrégent les continents et donnent aux côtes les formes que nous verrons ci-après.

**6<sup>e</sup> Climat.** — Le climat est la résultante de la température, du régime des vents et de l'humidité. Dans les régions équatoriales, il est très chaud et très humide; plus on s'éloigne de l'équateur vers le nord et vers le sud, plus aussi il se refroidit et devient sec, sauf dans les régions tempérées où il peut devenir assez humide. On distingue aussi les climats maritimes ou réguliers qui sont ceux des régions voisines des océans, et les climats continentaux ou excessifs qui sont ceux des régions éloignées de la mer et où les variations de température entre l'été et l'hiver et entre le jour et la nuit sont grandes. Le climat a une influence consi-

dérable sur la végétation qui d'ailleurs se diversifie d'une région à une autre plus par la différence de climat que par la variété des sols.

La température est le degré de chaleur de l'air en un endroit déterminé. Le Soleil, par ses rayons, échauffe les terres et les eaux; la terre échauffe l'air, c'est pourquoi la température diminue quand l'altitude augmente; les rayons du Soleil tombent perpendiculairement sur la Terre aux environs de l'équateur, mais de plus en plus obliquement au fur et à mesure que l'on se rapproche des pôles, c'est pourquoi la température diminue quand la latitude augmente. — Des terres et des eaux, ce sont les premières qui s'échauffent le plus vite et se refroidissent aussi le plus vite; c'est pourquoi près des océans, la température est plus uniforme que dans les régions centrales des continents : les eaux marines régularisent la température des régions cotières terrestres.

Les vents modifient la température : s'ils soufflent d'une région chaude, ils sont chauds; s'ils soufflent d'une région froide (telle la bise), ils sont froids. Les vents apportent souvent de la pluie quand ils soufflent d'une région océanique vers une région continentale, car ils emportent avec eux la vapeur d'eau produite par l'évaporation des mers sous l'action des rayons du Soleil.

La pluie provient de la vapeur d'eau qui flotte dans l'atmosphère. Elle tombe en quantité très variable en un an pour chaque région de la Terre : les déserts reçoivent peu de pluie, les régions équatoriales en reçoivent beaucoup. Mais aussi les périodes pendant lesquelles elles tombent peuvent être différentes : pluies surtout en été, ou surtout au printemps; saisons sèches et saisons des pluies.

**7<sup>e</sup> Glaciers.** — Dans les environs des pôles (haute latitude) et sur les montagnes (haute altitude), la pluie tombe sous forme de neige qui, en s'accumulant, se transforme en glaciers. Ceux-ci, dans les régions montagneuses élevées, sont des fleuves de glace qui coulent très lentement dans la partie haute des vallées jusqu'au moment où, ayant atteint des régions moins froides, ils fondent et sont le point de départ de rivières ou de fleuves.

Les glaciers, à cause de leur poids et de leur glissement, travaillent au creusement de certaines vallées : ils usent et désagrégent les roches sur lesquelles ils glissent; ils forment, là où ils fondent et disparaissent, des amas de pierailles qui sont des collines allongées, nommées moraines.

Les glaciers polaires qui se terminent dans la mer donnent naissance à des icebergs, ou montagnes de glace flottante, qui vont à la dérive et sont un danger pour la navigation.

**8<sup>e</sup> Hydrographie.** — Le Soleil transforme l'eau des océans et des mers en vapeur qui se condense en nuages; ceux-ci sont répartis par les vents. Ces nuages se résolvent en pluie, et cette eau qui

tombe donne naissance, par ruissellement ou par des sources, à des ruisseaux et à des rivières qui forment des fleuves. Suivant la répartition des pluies dans le cours de l'année, la quantité d'eau tombée, la nature du sol et le relief, le chevelu du réseau hydrographique sera plus ou moins développé, les fleuves plus ou moins profonds, à débit plus ou moins régulier et plus ou moins grand. Pour qu'un fleuve ait une grande importance économique, il faut qu'il possède un cours relativement lent, une profondeur suffisante, un débit régulier et qu'il baigne des régions peuplées, fertiles ou industrielles.

Le ruissellement et l'écoulement des eaux de pluie sur la surface terrestre produit la formation de torrents ou de ruisseaux à caractère torrentiel. L'infiltration est la pénétration de l'eau de pluie dans les terres à travers des roches et des terrains perméables; cette eau réapparaît le plus souvent sous forme de source donnant naissance à un ruisseau; lorsqu'elle ne réapparaît pas à la surface à peu de distance, elle chemine dans les roches, y creuse des galeries et des grottes (eau souterraine). Torrents et ruisseaux forment des rivières, puis des fleuves; ces cours d'eau creusent et approfondissent les vallées par leur action érosive et transportent vers l'aval des détritus rocheux et des particules de terre qui se déposent sous forme de cailloutis, d'alluvions et créent des deltas.

**Volcans.** — Un volcan est un appareil naturel mettant en communication, par un conduit plus ou moins vertical, appelé cheminée, les matières en fusion de l'intérieur de la Terre avec un point de la surface du globe, où se forme un cône d'éruption terminé par un entonnoir ou cratère. Par ce conduit vertical arrivent et sont projetées des vapeurs, des fumées, des scories et

des laves; ces dernières coulent comme un fleuve et détruisent tout sur leur passage.

**Tremblements de terre.** — Les tremblements de terre sont des secousses, des mouvements brusques, souvent convulsifs, de l'écorce terrestre ou d'une partie de celle-ci; ils sont quelquefois seulement des secousses de peu de durée et de peu d'intensité, mais parfois aussi des mouvements brusques qui produisent l'écroulement des maisons et des édifices, de grandes et larges fissures et sont accompagnés de raz de marée ou flot impétueux des eaux marines qui ravagent tout un littoral.

**9<sup>e</sup> Côtes.** — Là où un continent vient en contact avec la mer, existe une côte ou un littoral maritime: celui-ci peut être une plage en pente douce et de sable fin, une grève couverte de gros cailloux arrondis, une falaise qui prendra des formes différentes suivant principalement la nature de la roche: granite, argile, craie, etc. Les points les plus importants d'une côte sont ceux où se sont établis des ports, et plus particulièrement les embouchures et les estuaires des fleuves.

**Vie végétale et vie animale.** — Les végétaux se développent dans toutes les contrées où les conditions de climat et de sol leur sont favorables; ils forment par leurs groupements des *associations végétales spontanées*, comme la forêt vierge dans les régions équatoriales, la savane dans les régions subtropicales, la toundra dans les déserts glacés. — Les animaux, êtres plus mobiles que les végétaux, s'adaptant plus facilement à des conditions de climat nouvelles, forment aussi des *groupements naturels*, mais moins bien délimités et localisés; on distingue la faune des eaux marines et des eaux douces, et la faune du domaine continental.

### 3. — FAITS HUMAINS.

**1<sup>e</sup> Population.** — La population totale de la Terre est estimée à 1 milliard 750 millions d'habitants, dont la plus grande partie est condensée soit dans des régions très fertiles (Chine, Java, plaine du Gange), soit dans des régions très industrielles et très commerçantes (Angleterre, Belgique, N.-E. de la France, Rhénanie, Saxe, côte orientale des États-Unis.)

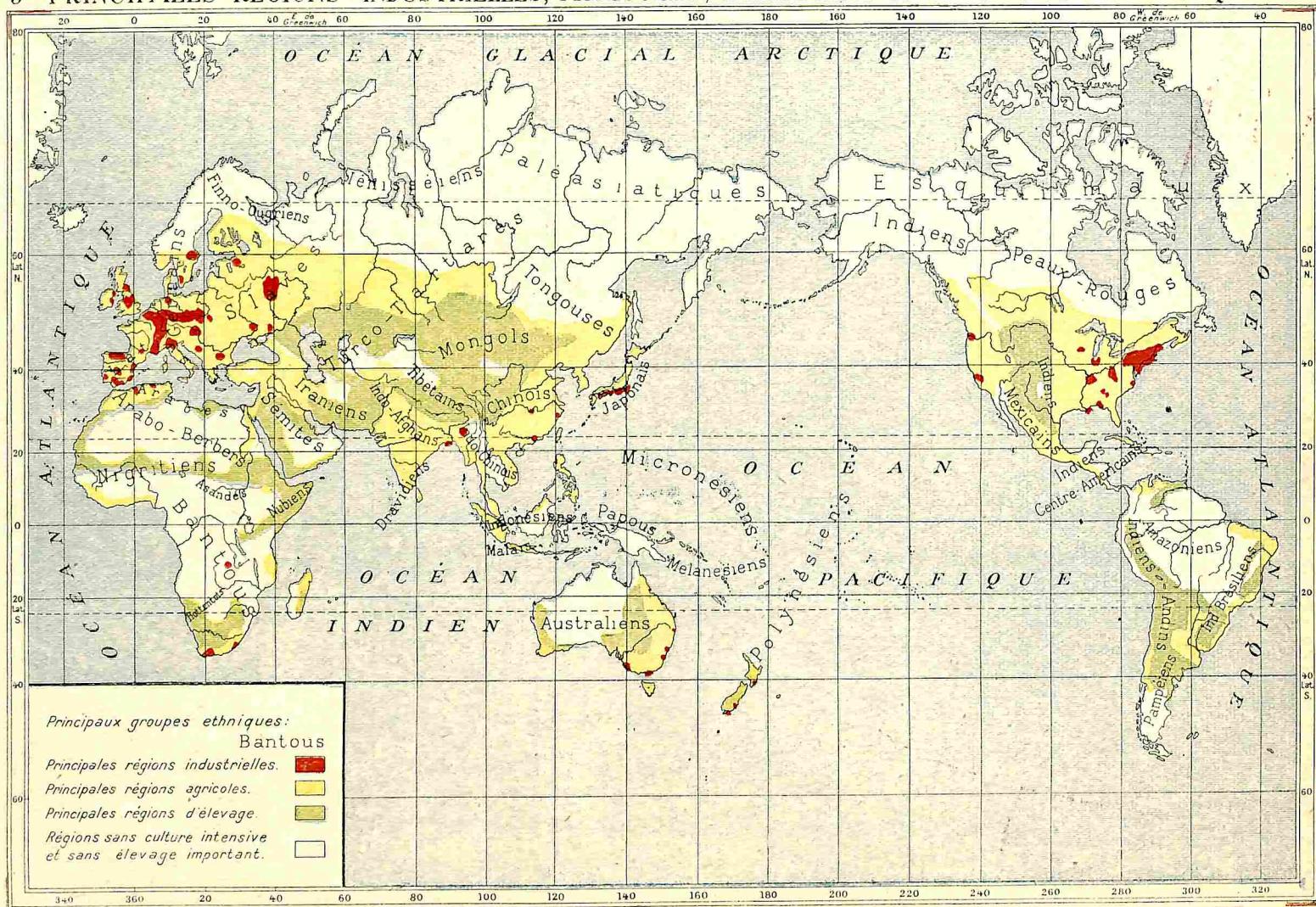
Si la population du globe était répartie régulièrement sur toute la surface des terres émergées, on trouverait par kilomètre carré de cette surface 12 habitants. Mais les hommes se sont fixés de préférence dans des régions soit fertiles et de climat agréable, soit riches en productions minérales, soit favorables au commerce; et ils ont évité les déserts, les sommets des montagnes, les régions très froides. De là une distribution des hommes qui varie d'une région à l'autre; on se fait une idée de cette distribution en déterminant pour chaque région le nombre

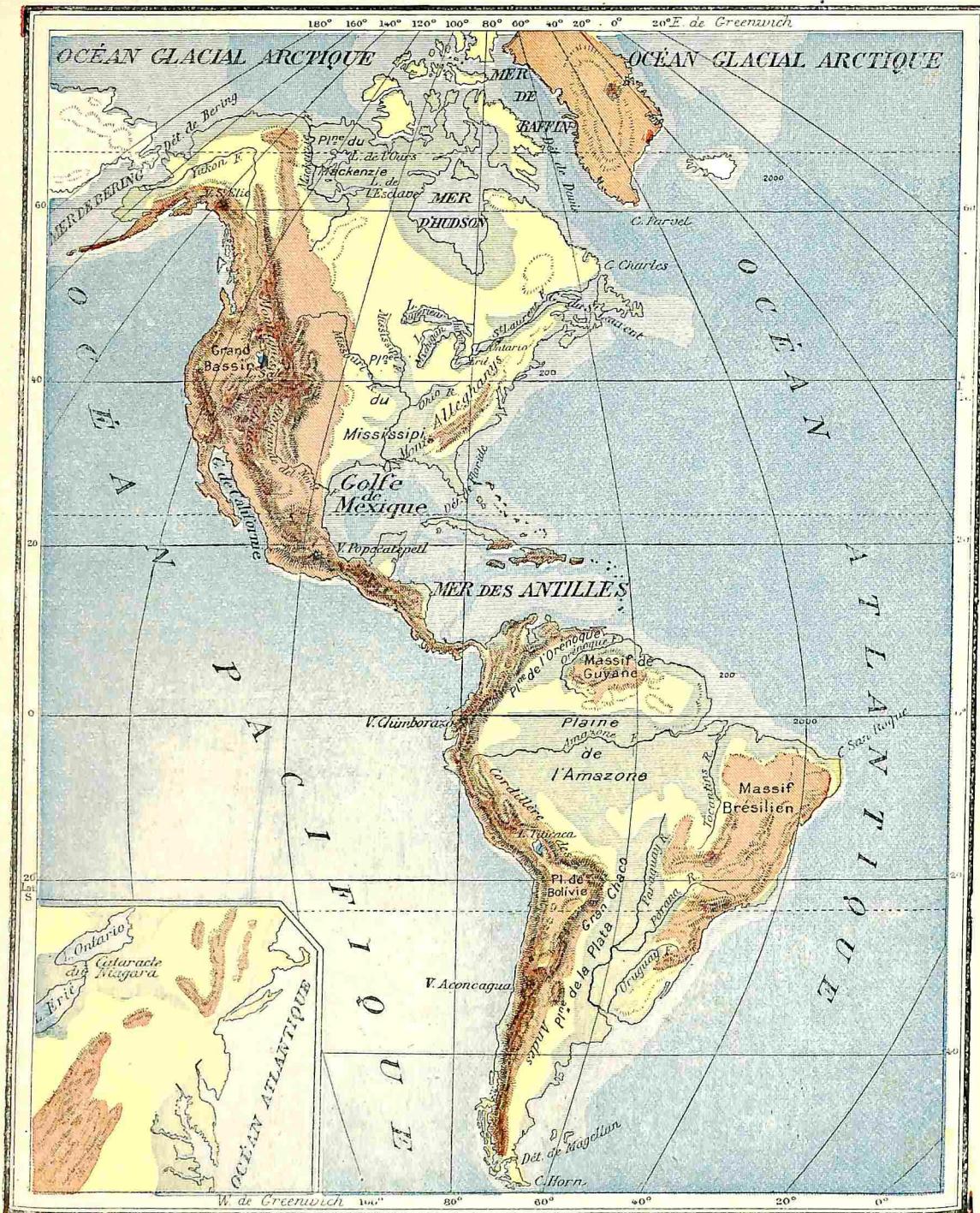
d'habitants par kilomètre carré ou la densité (population relative) de chacune de ces régions (Belgique : 245. France : 74).

**2<sup>e</sup> Parties habitées de la surface terrestre.** — L'homme ne peut vivre que sur la terre ferme; son séjour dans les airs ou sur les eaux ne peut être que de courte durée. Mais toute la Terre n'est pas habitable pour l'homme. Sont *inhabitables*: 1<sup>e</sup> les déserts, sauf là où quelques oasis fournissent de l'eau et de la végétation; 2<sup>e</sup> les hautes montagnes couvertes de neiges persistantes ou de glaciers; 3<sup>e</sup> les régions polaires (extrême nord et extrême sud). — La zone la plus habitée est la zone tempérée nord.

**3<sup>e</sup> Etablissements humains.** — Les habitations des hommes sont ou bien *agglomérées* en hameaux, villages, bourgs et villes, ou bien *disséminées* en

5 PRINCIPALES RÉGIONS INDUSTRIELLES, AGRICOLES, D'ÉLEVAGE... GRANDS GROUPES ETHNIQUES.





maisons ou fermes isolées et en petits hameaux. Là où il y a beaucoup de sources, là où l'on a pu facilement établir des puits, les habitations humaines sont souvent disséminées; ainsi en Campine.

Un *hameau* ou *écart* est un petit groupe de maisons isolé d'un groupe plus important. — Un *village* est une réunion plus considérable de maisons, habitées par des cultivateurs. — Un *bourg* est une localité populeuse. — Une *ville* est un bourg important, dont les rues sont pavées et bordées de maisons bien alignées; de nombreuses voies de communication aboutissent à la ville ou en partent. On y remarque des places publiques, des boulevards et des avenues, de beaux édifices et de riches magasins. — Les quartiers qui entourent la ville portent parfois le nom de *faubourgs*.

4o **Divisions de l'espèce humaine.** — Tous les hommes ne se ressemblent pas : certains ont la peau noire, d'autres la peau blanche; les uns parlent telle langue, les autres une différente, etc. De là une division des hommes en *variétés humaines* et une autre division en *groupes ethniques*.

a) **Variétés humaines.** — Les variétés humaines sont différentes surtout par la taille, la couleur de la peau, la nature des cheveux, la forme du crâne, la couleur des yeux et par d'autres caractères *physiques*. — Si l'on ne tient compte que de la couleur de la peau, on distingue les variétés principales : *variété blanche*; *variété jaune pâle et jaune brun*, *variété jaune chaud*; *variété brun clair*; *variété brun foncé*; et *variété noire* (voir planisphère, carte 4).

b) **Groupes ethniques.** — Les groupes ethniques sont différents surtout par les mœurs, les coutumes, le langage et par d'autres caractères *psychiques*. — Les principaux groupes ethniques, en Europe, sont le groupe latin (comprenant notamment les Français, les Wallons, les Italiens, les Espagnols, les Portugais, les Roumains qui parlent des langues dérivées du latin), les groupes german, slave, hellène et finno-ougrien.

5o **Religions.** — Tous les peuples ont des idées religieuses : les uns sont monothéistes, c'est-à-dire n'adorent qu'un seul Dieu, tels les Chrétiens, les Juifs, les Musulmans; d'autres sont polythéistes, c'est-à-dire adorent plusieurs dieux, tels les Bouddhistes; d'autres sont fétichistes, c'est-à-dire ont des idées religieuses peu développées et croient aux sorciers, tels les indigènes du Congo.

6o **Langues.** — La langue est le propre de l'homme. Si toutes les langues proviennent d'une langue mère, elles sont aujourd'hui très diverses. Celles qui sont parlées par le plus grand nombre d'hommes sont le chinois, l'anglais, le russe, l'espagnol, le français, l'allemand.

7o **Occupation des hommes.** — Sous toutes les latitudes, l'homme a trois besoins primordiaux : se nourrir, se vêtir et posséder une demeure. Les moyens employés par l'homme pour se procurer sa nourriture journalière sont : la cueillette ou recherche des fruits et des racines ou tubercules comestibles; la chasse ou la pêche : capture d'animaux sauvages ou vivant en liberté tant sur terre que dans les rivières et dans la mer; l'agriculture ou culture de plantes alimentaires, notamment de céréales; l'élevage d'animaux producteurs de viande, de lait, de laine, etc. Dans les pays de haute civilisation, l'industrie et le commerce se sont fortement développés.

8o **Faits politiques.** — Les humains sont groupés en familles dont le chef est l'ancien ou le père. A cette forme sociale simple, se superposent des formes politiques : la tribu ou réunion de plusieurs familles; l'État ou groupement de citoyens établis sur un sol le plus souvent bien délimité et obéissant à des lois leur imposées ou qu'ils ont faites eux-mêmes. Dans nos pays civilisés, l'État est de forme monarchique ou républicaine. Certains États possèdent des colonies.

**L'habitation humaine.** — La demeure qui abrite l'homme pendant la nuit et le met à l'abri des intempéries pendant la journée est très diversifiée suivant les régions, le climat, les peuples et les époques. Généralement, dans nos régions rurales, sa façade est orientée vers l'est ou le sud-est, tournant le dos à la pluie ou au vent froid; elle est construite en matériaux qui abondent sur place. Elle a la forme qui convient le mieux suivant le climat (toits très inclinés dans les régions de pluies abondantes, toits plats dans les contrées à pluies rares); son plan ou la disposition de ses diverses parties dépend surtout de l'économie agricole (grange énorme dans les régions à blé; étables spacieuses dans les régions de pâturage).

**Les agglomérations urbaines.** — Pour des causes d'ordre géographique, historique ou économique, certains villages se sont transformés assez rapidement en villes, lesquelles par suite du développement industriel et commercial sont devenues de grosses agglomérations urbaines, telles New-York et Londres qui comptent chacune autant d'habitants que la Belgique entière. Le développement de ces agglomérations urbaines est une des caractéristiques de l'époque actuelle : dans plusieurs pays, le nombre des habitants des villes tend à être égal et même supérieur à celui des habitants des campagnes.

**La civilisation.** — Un peuple est dit civilisé quand il possède une organisation sociale développée et une vie morale excellente; lorsque ses progrès dans les sciences et les arts sont continus; quand sa situation économique est bien établie. — Les peuples incultes ou de civilisation inférieure ne connaissent pas l'écriture, vivent de chasse et de pêche ou d'agriculture rudimentaire.

### III. — GÉOGRAPHIE DE L'AMÉRIQUE.

#### GÉOGRAPHIE PHYSIQUE (voir carte 6).

**Situation.** — Le continent américain s'étend du N. au S., des régions polaires arctiques vers les régions polaires sud; il s'allonge entre deux océans, le Pacifique et l'Atlantique; celui-ci l'isole de l'Europe et de l'Afrique; l'autre le sépare de l'Asie, sauf au N. où les deux contrées se rapprochent sensiblement au détroit de Bering.

Il se compose de deux grandes presqu'îles triangulaires, très larges au N. et s'effilant en pointe vers le S. : l'*Amérique du Nord* et l'*Amérique du Sud*, que relie l'isthme de Panama. Le méridien de 80° ouest laisse toute l'Amérique du Sud à l'est, et presque toute l'Amérique du Nord à l'ouest.

**Superficie.** — 4 fois l'Europe dont plus de la moitié en Amérique du N., un peu moins en Amérique du S.

**Relief.** — Le relief est constitué, du N. au S., par une longue succession de plaines entre deux lignes de hauteurs : à l'W., la plus vaste chaîne de montagnes du globe (Montagnes Rocheuses et Cordillère des Andes); à l'E., une ligne moins élevée et moins continue (Monts Alleghany, Massif de Guyane, Massif Brésilien). La chaîne occidentale est volcanique, de sorte que les volcans de l'Amérique sont alignés le long du Grand océan. — Dans sa configuration générale, l'Amérique méridionale présente une analogie frappante avec l'Afrique, mais le relief est tout différent.

**Iles.** — Elles sont peu nombreuses, sauf à l'est de l'Amérique centrale dans la mer des Antilles, et au nord dans la région polaire arctique.

**Climat.** — La disposition du pays, qui se développe vers le N. et vers le S. des deux côtés de l'équateur donne aux deux Amériques *toute la succession des climats*, depuis les froids des terres polaires jusqu'aux chaleurs de la zone torride.

L'Amérique du N. est traversée par le cercle polaire arctique et par le tropique du Cancer, l'Amérique du S. par l'équateur et le tropique du Capricorne : il en résulte que la première appartient en majeure partie à la zone tempérée, la seconde en majeure partie à la zone tropicale. Les hauts plateaux de la zone torride jouissent d'un climat tempéré.

**Hydrographie.** — L'Amérique a des fleuves de plaine (Mackenzie, Saint-Laurent, Mississippi, Orénoque, Amazone, rio de la Plata). Ils sont caractérisés par la longueur de leur cours, l'étendue de leur bassin et la puissance de leur débit : ils forment d'excellentes voies navigables, souvent faciles à relier l'une à l'autre. — Le Mississippi-Missouri est le plus long fleuve du monde (6.650 km.); l'Amazone, le plus abondant, est celui dont le bassin est le plus vaste. — L'Amérique du N. possède de grands lacs : Grand lac de l'Esclave, lacs de l'Ours, Supérieur, Michigan, Huron, Érié, Ontario.

#### GÉOGRAPHIE HUMAINE (voir cartes 7 et 8).

**Population.** — 200 millions d'habitants.

**Variétés humaines; groupes ethniques; langues; religions.** — La population indigène comprend plusieurs variétés humaines caractérisées toutes par la peau d'un jaune chaud (dite cuivrée), sauf la variété esquimaux qui a la peau d'un jaune brun et qui habite les régions polaires boréales.

Elle se divise en groupes ethniques dont les principaux sont les groupes esquimaux, indiens, notamment les Peaux-Rouges, et fujiéens.

L'immigration a amené la prédominance des blancs : anglo-saxons dans l'Amérique du N., avec éléments français dans le Canada; latins au Mexique, dans l'Amérique centrale, les Antilles et toute l'Amérique du S. (Portugais au Brésil, Espagnols dans les autres contrées, avec nombreux métissages : créoles, etc.). — Dans le S.-E. des États-Unis, aux Antilles, dans les Guyanes et dans la partie orientale du Brésil, habitent des descendants d'esclaves noirs importés d'Afrique; — enfin des Chinois et des Japonais immigrés.

Les peuplades indigènes ont chacune leur idiome particulier. Chaque nation européenne a importé sa langue dans les régions qu'elle a colonisées.

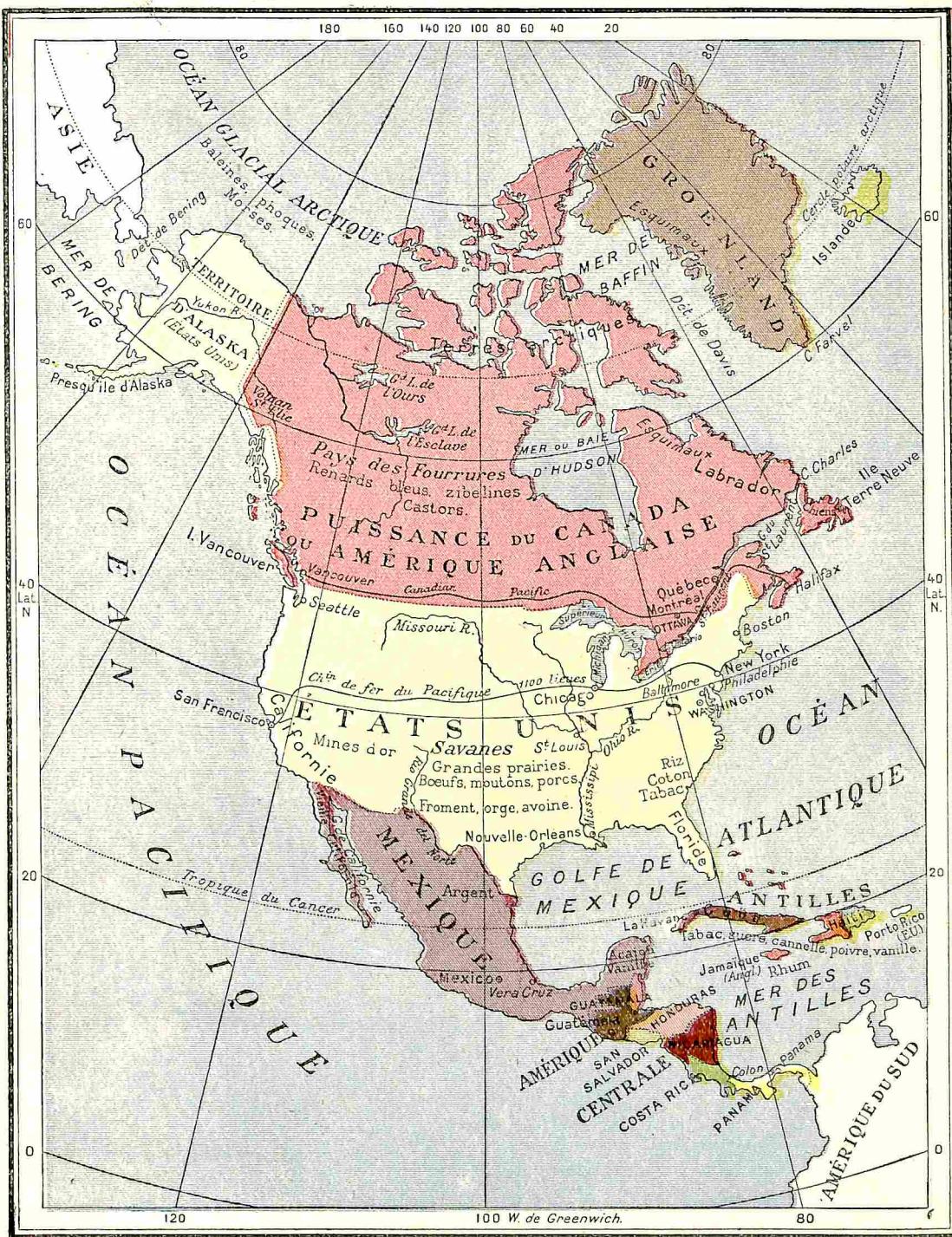
Les peuplades encore incultes sont fétichistes. Le christianisme est la religion des pays occupés par les blancs : le protestantisme chez les Anglo-Saxons, le catholicisme chez les Latins.

**Divisions politiques.** — L'Amérique est aujourd'hui le pays des républiques.

**AMÉRIQUE DU NORD.** — Elle comprend : le Canada, les États-Unis, le Mexique, les petits États de l'Amérique centrale, les Antilles et le Grönland.

**1. Le Dominion ou Puissance du Canada** (cap Ottawa) est une colonie britannique, jouissant d'une très large autonomie administrative. C'est une immense contrée, presque aussi grande que l'Europe, mais peu peuplée ( $8\frac{3}{4}$  millions d'hab.) : cette faible densité de la population provient de ce que la plus grande partie du pays se compose, au N., de

## 7 AMERIQUE DU NORD ET CENTRALE



## AMÉRIQUE DU SUD



*solitudes*, au centre, de *forêts* qui s'étendent d'un océan à l'autre; seule la région méridionale (la *Prairie* d'autrefois) a été convertie en champs de *céréales* d'une fécondité merveilleuse. Aux ressources *agricoles* et *forestières*, il faut ajouter les richesses *minières*, très variées, et notamment l'*or* du Klondike, les produits des *pêcheries* (morues de Terre-Neuve) et de la *chasse* (animaux à fourrures).

Les villes principales sont : Montréal (620), Toronto, Québec et Vancouver.

2. Les *États-Unis* (cap. Washington) forment une république fédérale composée de 48 États. La superficie vaut les 4/5 de celle de l'Europe, et la population dépasse 106 millions d'h. Les *États-Unis* sont la plus grande nation agricole du monde, la deuxième puissance industrielle et le deuxième État commerçant. C'est un pays de *culture*, producteur de maïs et de blé au N. et au centre, de coton et de canne à sucre dans le S.; c'est un pays d'*elevage*, producteur de viande, le premier pour l'élevage du porc et des bêtes à cornes; c'est un pays *minier* : il tient le premier rang pour la production de la houille, du fer, du cuivre, du plomb et du pétrole, et c'est le seul État qui soit à la fois grand producteur d'*or* (Californie et Alaska) et d'*argent*; c'est un pays *industriel*, qui excelle dans les industries alimentaires (meunerie et fabrication de conserves), et dans les industries métallurgiques, textiles et électriques; c'est un pays *commerçant*, dont le chiffre d'affaires le classe immédiatement après la Grande-Bretagne.

Les *États-Unis* comptent 68 villes ayant plus de 100.000 h., dont 3 dépassant un million et demi, et 9 autres un demi-million d'h. Les plus connues sont : New-York (7 1/2 millions), Chicago (2 mil. 700 m.), Philadelphie (1 mil. 825 m.), Saint-Louis, Boston, Baltimore, San Francisco, Nouvelle-Orléans.

3. Le *Mexique* (cap. Mexico), 17 millions d'h., producteur d'*argent* et de pétrole. Port principal : Vera-Cruz.

4. Les *États de l'Amérique centrale*, au nombre de 6 (Guatémala, Salvador, Honduras, Nicaragua, Costa-Rica, Panama), sont peu importants.

. Les *Antilles*, peuplées surtout de nègres, sont des colonies européennes ou américaines, sauf : *Cuba* (cap. La Havane), république protégée par les *États-Unis*, et *Haiti*, qui forme deux républiques indépendantes (*Haiti* et *Saint-Domingue*). *Porto-Rico* appartient aux *États-Unis*; la *Jamaïque* à l'*Angleterre*. Toutes ces îles exportent des denrées coloniales : café, tabac, sucre de canne, cacao.

AMÉRIQUE DU SUD.— Elle comprend : la *Colombie*, le *Vénézuela*, les *Guyanes*, l'*Équateur*, le *Pérou*, la

*Bolivie*, le *Chili*, l'*Argentine*, l'*Uruguay*, le *Paraguay* et le *Brésil*.

1 et 2. La *Colombie* (cap. Bogota) et le *Vénézuela* (cap. Caracas) sont peu prospères. On y cultive le café et le cacao; l'*elevage* est pratiqué dans les *llanos* (plaines de l'*Orénoque*).

3. Les *Guyanes* sont des colonies européennes.

4 à 7. L'*Équateur* (cap. Quito); — le *Pérou* (cap. Lima) exporte le guano des îles Chinchas; — la *Bolivie* (cap. Sucre) est un État continental, où les métaux abondent; — le *Chili* (cap. Santiago) a pour grand port Valparaiso; c'est un pays de mines au N., d'*agriculture* dans le centre, d'*elevage* dans le S.; il exporte du nitrate.

8. La *République Argentine* (cap. Buénos-Aires), grande comme 100 fois la Belgique, est peuplée de 9 millions d'h. seulement. C'est un pays d'*agriculture* (froment et maïs) et d'*elevage* : 5 millions de chevaux, 25 millions de bœufs et 70 de moutons vivent sur les pâturages des *pampas*. C'est la contrée qui envoie le plus de grains en Belgique et qui, des États de l'*Amérique* du S., fait avec nous le chiffre d'affaires le plus considérable. Outre les céréales, il exporte des quantités de peaux, laines, viandes salées ou congelées, extraits de viandes, etc.

9 et 10. L'*Uruguay* (cap. Montevideo) et le *Paraguay* (cap. Assomption) ont les mêmes ressources.

11. Le *Brésil* (cap. Rio de Janeiro) est un immense État, grand comme les 7/9 de l'*Europe*, qui touche à presque tous les autres pays de l'*Amérique* du S. Il n'a que 30 millions d'h., la région littorale seule étant fortement peuplée; l'intérieur est le domaine de *selvas* ou forêts vierges, riches en caoutchouc et en essences de toute espèce. Le *Brésil*, autrefois grand fournisseur d'*or* et de diamants, est aujourd'hui un pays *agricole*. Grand producteur de *caoutchouc*, il occupe la première place pour l'exportation du *café*. Les autres cultures dignes d'être notées sont : la canne à sucre, le coton, le riz, le cacao et le tabac. L'*elevage* est très développé.

Les villes principales sont : Rio de Janeiro (1 mil. 160), la capitale fédérale; San-Paulo, dont le port Santos est le grand marché du *café*; Bahia, Pernambouc, Para.

**Productions.** — Dans le règne minéral, l'*Amérique* est caractérisée par l'abondance, à la fois, des *métaux usuels* et des *métaux précieux*. — Ayant toute la succession des climats, elle possède aussi toute l'échelle des formes de *végétation*. — La *faune* se distingue par la petitesse des formes et de la taille, et par la multiplicité des espèces.

L'industrie métallurgique et manufacturière est surtout localisée aux *États-Unis*; l'industrie agricole est à peu près générale.

## IV. — GÉOGRAPHIE DE L'OCEANIE.

### GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

**Situation.** — L'Océanie se compose d'une infinité d'îles, éparses dans l'Océan Pacifique, entre l'ancien et le nouveau continent. Elles sont de dimensions très variées, depuis le récif qui dépasse à peine le niveau de la mer, jusqu'à la vaste terre d'Australie.

On y distingue la *Malaisie* (îles des Malais), la *Mélanésie* (îles des Noirs), la *Polynésie* (îles nombreuses), et la *Micronésie* (îles petites).

**Superficie.** — Elle est égale à celle de l'Europe.

**Relief.** A l'W., les îles de l'Océanie forment, en général, la continuation des terres et des montagnes d'Asie. Mais, au centre du pacifique, une foule

d'entre elles sont : soit d'origine *volcanique*, soit d'origine *corallienne*, c'est-à-dire provenant du travail séculaire d'animalcules, d'infiniment petits, appelés madrépores. Ces dernières sont généralement plates et basses.

**Climat.** — L'Océanie, traversée par l'équateur, a presque partout un climat *tropical*; cependant, la température y est généralement salubre, parce que la grande chaleur est tempérée par les brises de mer.

**Hydrographie.** — Les îles océaniennes n'ont que des cours d'eau côtiers, sans grande importance. Seul, le Murray, en Australie, est à citer.

### GÉOGRAPHIE HUMAINE.

**Population.** — 60 millions d'h., dont 49 dans les Indes orientales néerlandaises.

**Variétés humaines; groupes ethniques; langues; religions.** — Les indigènes sont classés en quatre variétés humaines :

La variété *australienne*, à peau brun chocolat et cheveux frisés, en Australie; la variété *mélanésienne*, à peau brun noir et cheveux crépus, dans la Mélanésie et la Nouvelle Guinée; la variété *polynésienne*, à peau jaune, dans la Polynésie; la variété *indonésienne*, à peau jaune, à Sumatra et à Bornéo.

Les groupes ethniques sont : *malais*, *papou*, *polynésien*, *micronésien*, *mélanésien* et *australien*.

Chaque groupe ethnique a sa langue; chaque nation européenne a importé la sienne dans ses colonies.

La religion des indigènes est le *fétichisme*; l'*islamisme* est assez répandu dans les Indes Néerlandaises; le *christianisme* a des adeptes un peu partout.

**Divisions politiques.** — L'Océanie appartient tout entière aux Européens, aux États-Unis et au Japon.

1. *Indes néerlandaises.* Le domaine colonial de beaucoup le plus important est celui des Pays-Bas. Il compte 49 millions d'habitants et comprend : l'archipel de la Sonde (Sumatra, Java); la plus grande partie de Bornéo; Célèbes et les Moluques; en plus, l'ouest de la Nouvelle Guinée. Le joyau de cet empire colonial est Java (4 fois la Belgique, 36 millions d'habitants); là se trouvent la capitale, Batavia, et Sourabaya la ville la plus peuplée et l'une des plus commerçantes. Les Indes néerlandaises fournissent des denrées coloniales, café, riz, sucre, épices, ainsi que du tabac, du caoutchouc, de l'étain et du pétrole.

2. *Republique Australienne.* On désigne sous ce nom une colonie anglaise jouissant d'une large autonomie administrative, comme la Puissance du

Canada. Elle comprend l'Australie et la Tasmanie. L'Australie est un continent grand comme les 4/5 de l'Europe, de forme massive comme l'Afrique, et peu peuplé (6 millions d'habitants), presque tous d'origine européenne) : l'intérieur est un désert. — La région la plus prospère est celle du S-E.; par elle surtout, l'Australie est un pays *agricole* (céréales), plus encore un pays *d'élevage* (plus de 100 millions de moutons et de bœufs), grand exportateur de laines; enfin un pays *minier*, riche en or, argent, cuivre, houille.

Les villes principales sont : Sydney, Melbourne, Adélaïde et Brisbane.

3. La *Nouvelle-Zélande* est aussi une colonie anglaise, autonome et florissante ( $1\frac{1}{4}$  million d'h.); pays *agricole*, producteur d'avoine et de froment, pays *d'élevage*, pays *minier*, riche en or et en houille. La capitale est Wellington; Auckland un port important.

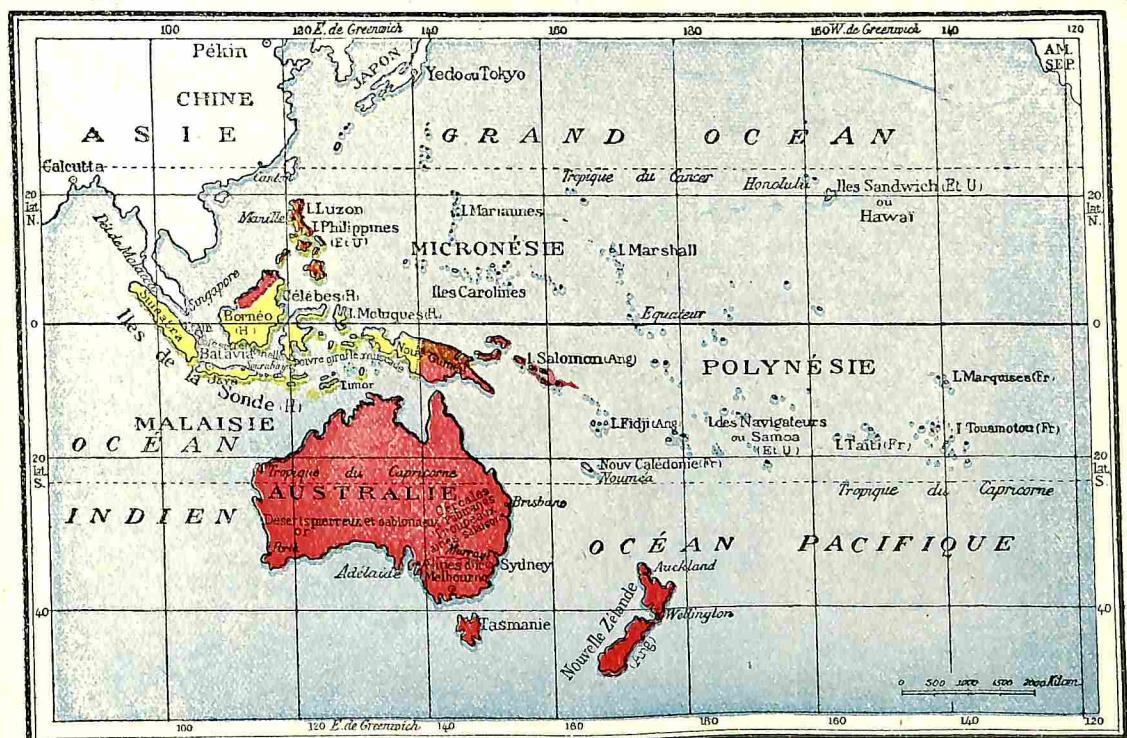
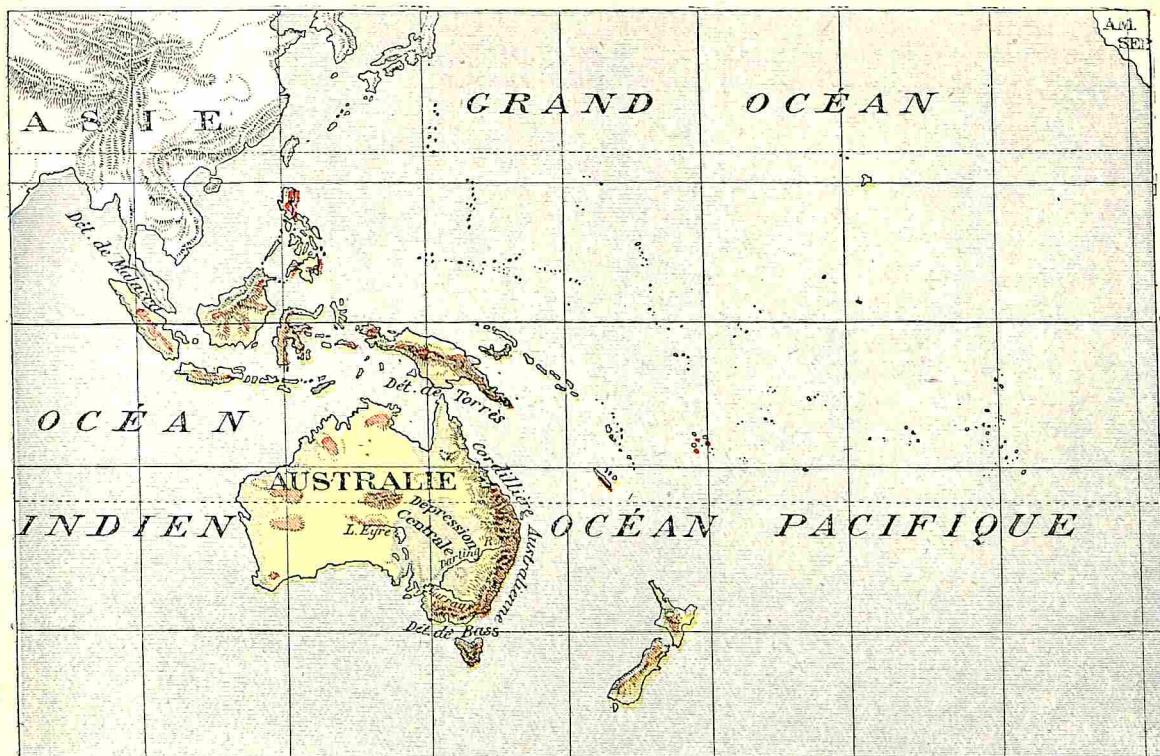
4. Les *Philippines* ( $10\frac{1}{2}$  millions d'h.) appartiennent aux États-Unis. La principale est Luzon, renfermant le chef-lieu, Manille. Elles produisent riz, canne à sucre, coton et surtout du tabac. — Aux États-Unis aussi, le groupe volcanique des îles *Sandwich* ou *Hawaï* (chef-lieu Honolulu), situé sur la route maritime des États-Unis vers l'Asie et vers l'Australie.

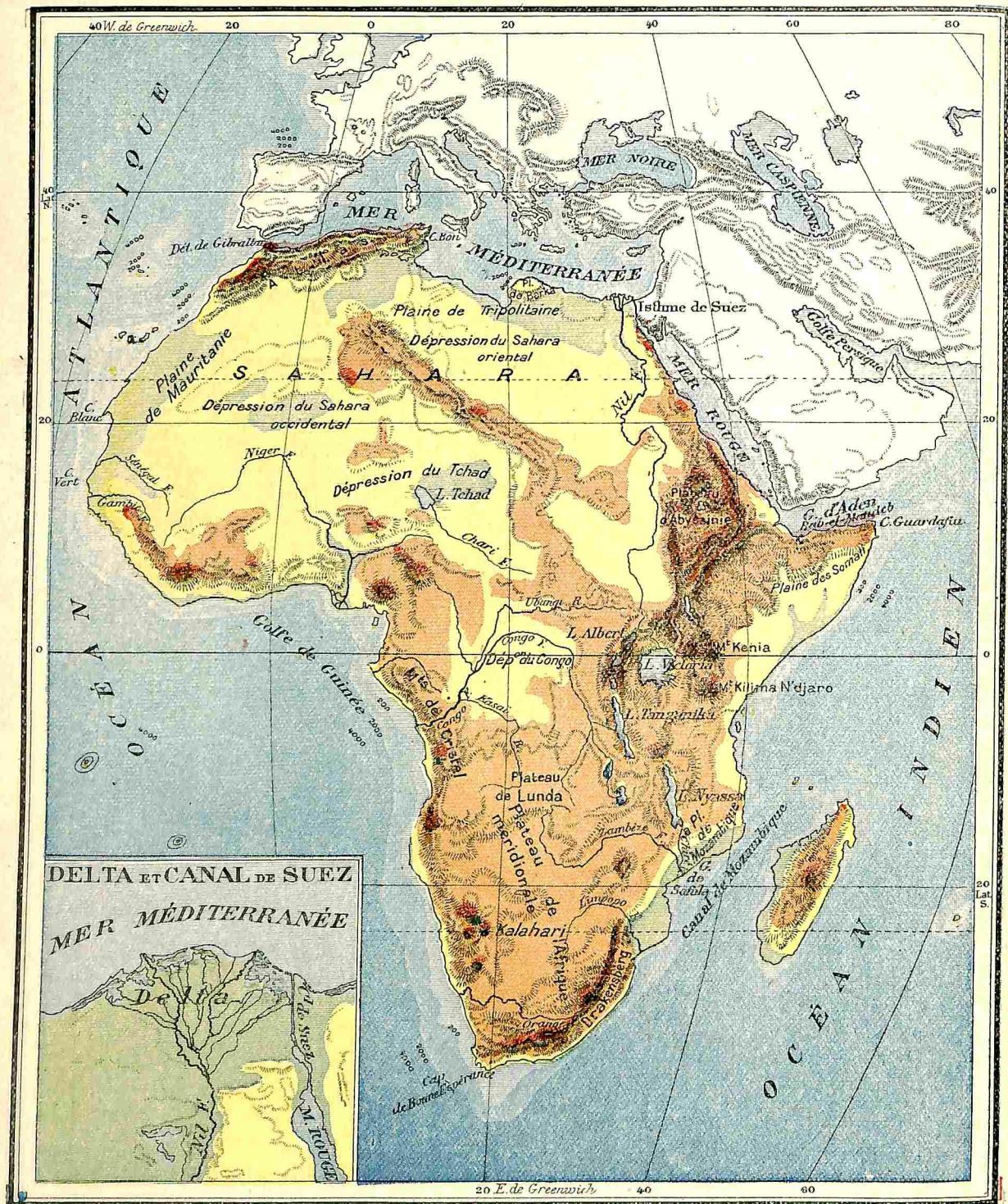
5. La France a comme principales possessions la *Nouvelle-Calédonie*, les îles *Tahiti* et les îles *Marquises*.

6. Le *Portugal* garde une partie de Timor.

L'Allemagne avait acquis les îles *Mariannes*, *Carolines*, et *Marshall*; leur administration est confiée au Japon. Elle partageait, avec les Hollandais et les Anglais, la *Nouvelle Guinée*, et occupait quelques îles voisines; l'Australie les administre, sauf les îles Samoa, remises à la Nouvelle-Zélande.

## OCEANIE PHYSIQUE ET OCÉANIE POLITIQUE





## V. — GÉOGRAPHIE DE L'AFRIQUE.

### GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

**Situation.** — L'Afrique forme la partie S.-W. de l'ancien continent. Elle est rattachée à l'Asie, au N.-E., par l'isthme de Suez; au N., la Méditerranée l'unit à l'Europe plus qu'elle ne l'en sépare, le détroit de Gibraltar et le seuil de Sicile n'ayant que quelques kilomètres de largeur; à l'W., l'Atlantique s'interpose entre elle et l'Amérique; au Sud, elle regarde vers les déserts glacés de l'Antarctique.

**Superficie.** — Trois fois l'Europe.

**Relief.** — L'Afrique est un immense *plateau* bordé de *chaînes côtières*. On a assez justement comparé son aspect général à celui d'un plat retourné. — Le plateau central se creuse en une *dépression*, formée d'une série de cuvettes ou de bassins et parsemée de grands lacs; elle est coupée au N., de l'Atlantique à la mer Rouge, par le désert du Sahara, et au S., elle se relève beaucoup plus dans l'Afrique australe anglaise; vers l'Est, le relief est accentué par la grande fracture (v. Congo, p. 56). — La forme générale est *massive*.

**Îles.** — Elles sont peu nombreuses : la plus importante est Madagascar.

**Climat.** — L'Afrique est le pays tropical par excellence : traversée par l'équateur et par les deux tro-

piques, elle n'a qu'un cinquième de ses terres dans la zone tempérée. Aussi est-elle *la plus chaude* des parties du monde. — En partant de l'équateur, les zones climatiques se répètent symétriquement de part et d'autre : d'abord la zone *équatoriale*, à cheval sur l'équateur, constamment chaude et très humide; deux zones *tropicales* (Soudan au N., Zambézie au S.), presque uniformément chaudes aussi, mais avec une saison de pluies alternant avec une saison sèche; deux zones *désertiques* (Sahara au N., Kalahari au S.), caractérisées par de grands écarts de température et une sécheresse extrême; enfin deux zones *tempérées chaudes* (région méditerranéenne au N.; région du Cap au S.).

**Hydrographie.** — L'Afrique a des rivages peu découpés. Les fleuves (Nil, Sénégal, Niger, Congo, Orange, Zambèze) sont de médiocres voies de pénétration : ils sont coupés de chutes et de rapides, en descendant du plateau central, et ils ont un régime très inégal. Aussi ne sont-ils jamais navigables que sur des portions de leur cours ou bien à la saison des hautes eaux. A noter, outre les rapides des fleuves africains, cette autre caractéristique : la courbe, presque une boucle, que beaucoup décrivent. — L'Afrique centrale est, avec l'Amérique du N., la contrée des grands lacs (Victoria, Tanganyika, Nyassa).

### GÉOGRAPHIE HUMAINE.

**Population.** — Environ 150 millions d'habitants.

**Variétés humaines; groupes ethniques; langues; religions.** — Les variétés humaines les plus importantes de l'Afrique sont les variétés *berbère*, *sémite* et *nègre*.

Les variétés *berbère* et *sémite*, à peau blanche basanée, et de taille élevée, habitent tout le nord, du Maroc à la mer Rouge; la *variété éthiopienne*, à peau brun rouge et cheveux frisés, en Abyssinie; la *variété nègre*, à peau noir foncé, cheveux crépus et taille élevée, dans le Soudan, la Guinée, le Congo, l'Est Africain et les territoires plus au sud jusqu'à la colonie du Cap; la *variété négrito*, à peau brun rouge, cheveux crépus, taille très petite, de ci de là en Afrique centrale; la *variété hottentote*, à peau brun jaunâtre, en Afrique australe.

Les groupes ethniques principaux sont les groupes *arabo-berbère* (Maroc, Algérie, Tunisie, Tripolitaine, Égypte), *nigrithien* (Soudan et Guinée), *éthiopien* (Abyssinie), *pygmée*, *bantou* (Congo belge). Est

Africain, Mozambique, *hottentot-boschiman* (Kalahari) et *malgache* (Madagascar).

Tous ces peuples ont leur langue particulière. Le *turc* et l'*arabe* se parlent dans le N. de l'Afrique; le *souahéli*, moitié arabe et moitié bantou, est la langue commerciale de la côte orientale; l'*anglais*, le *français*, le *portugais*, le *hollandais* sont usités dans les colonies européennes.

Les religions sont aussi très différentes : la plupart des nègres pratiquent le *fétichisme*; — l'*islamisme*, professé par les Berbères et les Arabes, s'est propagé loin vers le S. et le S.-E.; — le *christianisme* compte des adeptes en Egypte et en Abyssinie, et dans les colonies européennes.

**Divisions politiques.** — L'Afrique est à peu près entièrement aux mains des Européens : les seuls États indépendants sont l'empire d'*Abyssinie* (cap. Adis-Abeba), la république nègre de *Libéria* (cap. Monrovia) et le royaume d'*Égypte* (cap. Le Caire). Tout le reste est partagé entre la France, l'Angleterre, la Belgique, le Portugal, l'Espagne et l'Italie.

1. La France possède le tiers du territoire de l'Afrique. Son domaine colonial se compose de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc; de l'Afrique occidentale française (Sénégal, Haut-Niger, partie de la Guinée, Sahara occidental), de l'Afrique équatoriale française (Congo français, Oubangi-Chari, Tchad); du Somali français (Djibouti), et des îles Madagascar, La Réunion et Comores.

La population totale est de 35 millions.

La richesse de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc consiste surtout en produits agricoles : céréales, olivier, vignes, primeurs.

Les villes principales sont : Alger, Tunis, Oran, Casablanca.

Le Sénégal exporte la gomme et l'arachide (centres princ. : Saint-Louis et Dakar); la Guinée, des bois d'ébénisterie, de l'huile de palme, du caoutchouc et de l'or; le Congo français, de l'ivoire et du caoutchouc; Madagascar, du riz et de l'or.

2. Le domaine colonial de l'Angleterre est presque aussi étendu que celui de la France, mais il est plus peuplé. Il comprend le Soudan anglo-égyptien, le Soudan occidental (Gambie, Sierra-Leone, Côte d'or, Nigéria), l'Union Sud-Africaine (Cap, Orange, Transvaal), la Rhodésie, l'Afrique orientale Anglaise (territoire du Tanganyika et colonie de Kénya), le Somali anglais et quelques îles dont Zanzibar, Socotra, Maurice, Sainte-Hélène et Ascension.

La population totale est de 48 millions.

Sous le nom d'Union Sud-Africaine, l'Angleterre a groupé ses colonies de l'Afrique australe et leur a donné l'autonomie; autrefois uniquement pays d'élevage (moutons et bœufs), cette région est devenue un des plus riches centres miniers du monde, le plus grand producteur d'or (mines de Johannesburg, au Transvaal) et de diamant (mines de Kimberley, dans l'Orange).

Les villes principales sont : Le Cap, Johannesburg, Prétoria.

3. L'Allemagne possédait en Afrique un domaine colonial plus étendu qu'important. Il comprenait quatre territoires : le Togo (côte de Guinée), le Cameroun, le Sud-Ouest-Africain et l'Est-Africain. Ces territoires sont administrés par les puissances qui en ont fait la conquête.

4. La Belgique possède le Congo belge, territoire 80 fois plus grand que la mère-patrie; il s'étend du lac Tanganyika à l'océan Atlantique, avec malheureusement une frontière maritime peu étendue (voir l'étude spéciale, pp. 56-58).

5. Le Portugal occupe une partie de la Guinée, les îles Madère et du Cap Vert, l'Angola ou Congo

portugais, le Mozambique ou Afrique orientale portugaise et les Açores.

6. L'Espagne détient les îles Canaries, les Présides (forteresses) marocaines et le territoire avoisinant, le Rio de Oro, sur la côte saharienne, et la Guinée espagnole, enclavée dans le Cameroun.

7. L'Italie possède l'Érythrée, le long de la mer Rouge, le Somali italien et la Lybie (Tripolitaine, Cyrénáïque et partie du Sahara).

8. Égypte. — Sous l'autorité d'un roi, l'Égypte est devenue autonome, mais l'Angleterre s'y est réservé certains droits. Le pays devait sa fertilité proverbiale à l'inondation annuelle du Nil; l'irrigation, entretenue par la construction de grands barrages, en a considérablement accrû la production agricole : froment, riz, coton, canne à sucre. L'industrie se développe, notamment l'industrie cotonnière. Par le canal de Suez (Port-Saïd à Suez), l'Égypte commande la route maritime vers l'Inde.

Les villes principales sont : Le Caire (800 m.), capitale, ville la plus peuplée de l'Afrique; Alexandrie, le plus grand port.

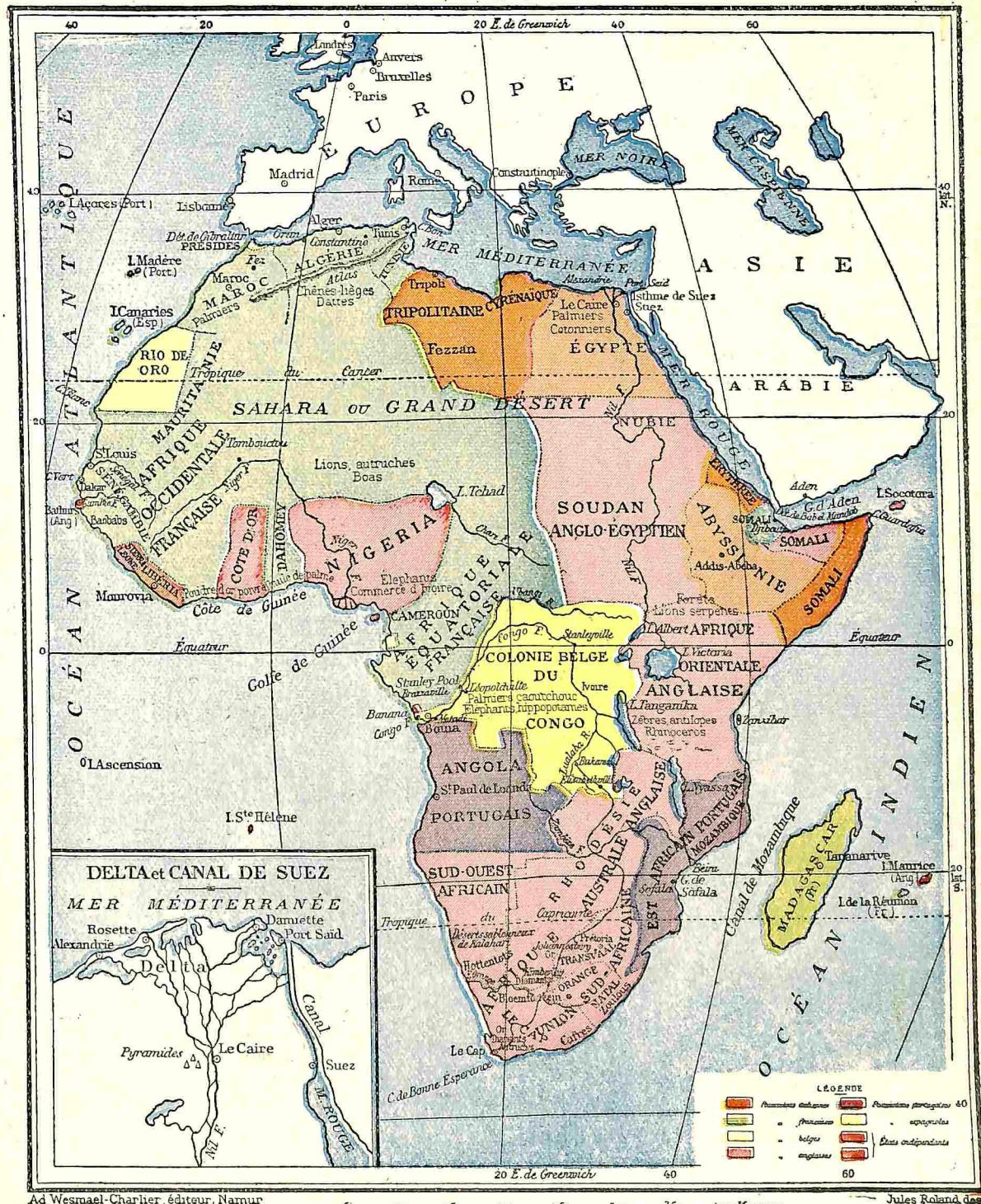
Productions. — Dans le règne minéral, l'Afrique est caractérisée, comme l'Asie, par la richesse en métaux précieux et en pierres précieuses. Ses ressources en métaux usuels ne sont pas encore bien connues; le fer est commun en Algérie et le cuivre au Katanga (Congo belge).

Au point de vue de la végétation, on distingue : 1<sup>o</sup> la forêt équatoriale, immense, presque impénétrable, riche en bois de construction et d'ébénisterie, en essences à caoutchouc, en palmiers à huile et cocotiers; sur le pourtour de la précédente, la savane, couverte de hautes herbes (brousse ou steppe) ou parsemée d'arbres (parc), et dont la mise en culture produit des céréales (sorgho, maïs, millet), l'arachide et le coton; ses arbres et ses arbustes fournissent les gommes de toute espèce; 3<sup>o</sup> dans les deux zones tempérées chaudes, les cultures fruitières, oranger, citronnier, figuier, olivier, palmier-dattier, vigne, ainsi que le chêne-liège, le cèdre et les céréales.

La faune africaine est caractérisée par l'ampleur des formes ou la haute stature des individus : éléphant, rhinocéros, girafe et tous les grands carnassiers, comme aussi par le grand nombre d'espèces nuisibles, notamment la sauterelle dans le N. et la mouche tsé-tsé dans l'Afrique centrale.

A part quelques branches indigènes (maroquins, sucre de canne, vins, gommes), l'Afrique n'a pas d'industrie importante.

## AFRIQUE POLITIQUE



ASIE



## VI. — GÉOGRAPHIE DE L'ASIE.

### GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

**Situation.** — L'Asie forme le N.-E. de l'ancien continent.

Du côté de l'W., elle est comme soudée à l'Europe, qui n'est que la plus vaste des péninsules asiatiques; au S.-W., elle est reliée à l'Afrique par l'isthme de Suez; au S.-E., elle se prolonge vers l'Australie par la presqu'île de Malacca et l'archipel de la Sonde; au N.-E., elle n'est séparée de l'Amérique que par le détroit de Bering.

**Superficie.** — 4 fois l'Europe; c'est la plus étendue des parties du monde.

**Relief.** — L'Asie est par excellence la *contrée des plateaux*. Tout l'intérieur est constitué par un immense massif, le *Plateau central*, soutenu par de puissantes chaînes de montagnes et autour duquel s'étagent des plateaux moins élevés et des plaines.

**Plaines.** — Les plaines ne forment guère plus du quart de l'Asie : c'est d'abord la vaste *plaine sibérienne*, continuation de la grande plaine Baltique de l'Europe; elle va des rives de la mer Caspienne et de l'Oural jusqu'à la Léna; puis la *plaine chinoise*, dans le bassin inférieur du fleuve Jaune et du fleuve Bleu, et la *plaine hindoue*, sur les bords du Gange et de l'Indus, toutes deux d'une admirable fertilité; enfin, dans le bassin de l'Euphrate et du Tigre, l'ancienne *Mésopotamie*, autrefois si florissante.

**Plateaux.** — Sur le *plateau central*, on distingue : le plateau du *Tibet*, le plus élevé du monde (5.000 m. d'altitude moyenne), le plateau de *Pamir* et le plateau de *Gobi* (Mongolie) qui forme un immense désert; — les autres plateaux sont ceux du *Dekan*, en Hindoustan, de l'*Iran*, entre la mer Caspienne et la mer d'Oman, d'*Anatolie* ou d'Asie Mineure et d'*Arabie*.

**Montagnes.** — L'Asie possède la plus grande chaîne de montagnes, l'*Himalaya*, et le sommet le plus élevé du globe : le pic *Everest* (8.882 m. d'altitude).

**Îles et presqu'îles.** — L'Asie est bordée à l'E. par une longue suite d'îles, formées par une grande chaîne de

montagnes en partie sous-marine et renfermant de nombreux volcans; l'Asie se termine vers le S., par trois péninsules (Arabie, Hindoustan, Indo-Chine).

**Climat.** — Située tout entière au N. de l'équateur, l'Asie a les trois quarts de ses terres dans la zone tempérée; elle est, en effet, comprise en majeure partie entre le cercle polaire arctique, qui passe par le N. de la Sibérie, et le tropique du Cancer, qui coupe les trois péninsules méridionales.

Le climat, dans l'ensemble, est *excessif*; mais, à cause des diversités de latitude et d'altitude, il est nécessairement fort varié : très rigoureux, l'hiver, en Sibérie; très chaud l'été, très froid l'hiver, sur le Plateau central; tropical dans le S. — L'Hindoustan, l'Indo-Chine et la Chine orientale sont soumis au régime des vents de *moussons* : dans l'Hindoustan, une mousson humide déversant, du S.-W., des pluies copieuses d'avril à octobre; une mousson sèche, du N.-E., régnant pendant les six autres mois de l'année, d'octobre à avril.

**Hydrographie.** — L'Asie a un littoral assez découpé; mais les mers ne pénètrent pas loin à l'intérieur des terres : certains points situés au centre du continent sont à près de 3.000 km. de tout océan.

La région centrale, sèche, est occupée par des *bassins fermés* (lacs du Plateau central, lac d'Aral, mer Caspienne), sans écoulement vers la mer; mais de grands fleuves dont plusieurs comptent parmi les plus longs et les plus abondants du monde, desservent tout le pourtour : fleuves *sibériens* (Obi, Iénisséi, Léna, Amour), malheureusement gelés pendant de longs mois et aboutissant à des mers encombrées de glaces; fleuves *chinois* (fleuve Jaune et Yang-tsé), excellentes voies navigables, mais redoutables par leurs inondations; fleuves *indo-chinois* (Mékong), entrecoupés de rapides; fleuves de l'*Inde* (Gange, Indus), puissants et formant des deltas; Tigre et Euphrate, se réunissant en une embouchure commune, le Chat-el-Arab.

### GÉOGRAPHIE HUMAINE.

**Population.** — 830 millions d'h. répartis irrégulièrement : peu dans le N. et le centre, beaucoup dans l'E. et le S.

**Variétés humaines; groupes ethniques; langues; religions.** — La variété humaine la plus répandue est la *variété mongole*, à peau jaune clair et yeux en amandes (Asie orientale).

On distingue encore la *variété dravidienne*, à peau brun foncé (Hindoustan); la *variété indo-afghane*, à peau brun clair (Hindoustan et Afghanistan); la *variété sémité*, à peau blanche basanée et nez aquilin (Asie occidentale); la *variété négrito*, à peau brun rouge et cheveux crépus (presqu'île malaise); la *variété aïno*, à peau brun clair (nord du Japon); la *variété turco-tartare* (Turkestan).

Les groupes ethniques principaux sont les groupes mongol, chinois, japonais, hindou, iranien, arabe et turc.

Les principales langues sont le japonais, le chinois, l'hindoustani, l'arabe et le turc.

Les quatre grandes religions sont : le *brahmanisme*, dans l'Inde; le *bouddhisme*, dans l'Indo-Chine, la Chine et le Japon; l'*islamisme*, qui a pour domaine la plus grande partie de l'Asie occidentale (centre religieux : la Mecque, en Arabie); enfin le *christianisme*, qui a eu son berceau en Palestine, et qui compte des groupements en chaque pays.

Il faut y ajouter le *confucianisme*, le *taoïsme* et le *culte des ancêtres* en Chine; le *lamzisme* dans le Tibet (Lhassa); le *shintoïsme* au Japon; le *judaïsme* en Palestine; l'*animisme* des peuples non civilisés (N. de la Sibérie).

**Divisions politiques.** — La moitié environ de l'Asie appartient à des puissances européennes, Russie, Angleterre, France surtout. Mais l'Asie compte encore d'importants États indépendants : Japon, Chine, Siam, Afghanistan, Perse, etc.

1. La Russie d'Asie est formée de la Sibérie et de l'Asie centrale russe. — La Sibérie est une vaste plaine, de climat excessif, et l'une des contrées les moins peuplées du globe; elle produit du blé, du bois et de l'or. Le transsibérien la traverse d'un bout à l'autre. — L'Asie centrale russe, parsemée de steppes et de déserts, est une région de *culture* (céréales, coton) et d'*élevage* (chèvres, chevaux, chameaux, bœufs); le Turkestan en est la partie S.

Les villes principales sont : Tachkent et Irkoutsk. — Au point de vue politique, la Russie d'Asie comprend plusieurs États de forme républicaine faisant partie de l'Union des républiques socialistes soviétiques, dont le centre politique est Moscou.

2. Le Japon est un empire insulaire (78 millions d'habitants. C'est à la fois un pays de *culture* (riz, thé et mûrier, fleurs) et un pays *industriel* (houille, cuivre, soie et coton, porcelaine, usines métallurgiques, constructions navales); enfin, surpeuplé et modernisé, le Japon est devenu une grande puissance économique et militaire, qui prétend à la domination de l'Extrême-Orient et du Pacifique. La Corée (Séoul) et Formose sont ses colonies principales.

Les villes principales sont : Tokio (2 millions), la capitale; Yokohama, son port; Kyoto et son port Osaka.

3. La Chine est une république, qui compte 350 millions d'hab., soit les 3/4 de l'Europe. C'est avant tout un pays *agricole*, grand producteur de riz (base de la nourriture), de thé (la boisson nationale) et de soie (élevage du ver à soie). Longtemps fermée aux étrangers, elle s'est enfin ouverte à l'industrie et au commerce de l'Europe. L'Angleterre, la France, la Belgique et la Russie y possèdent des concessions.

Les villes principales sont : Pékin (1 million) la capitale; Canton, Shanghai, Hankow, Foutchéou, Hangtchéou, Nankin. Aux Anglais, Hong-Kong.

4. L'*Indo-Chine*, qui ne compte plus qu'un État indépendant : le royaume de *Siam*, capitale Bangkok, est partagée entre la France, à l'E., et l'Angleterre, à l'W. La France y occupe le *Tonkin* (Hanoï), l'*Annam* (Hué), la *Cochinchine* (Saïgon), le *Cambodge* et le *Laos*. L'Angleterre y possède principalement la *Birmanie* avec Rangoun, et *Singapour*.

5. L'*Hindoustan*, qui, comme la Chine possède une population très dense (300 millions), est la perle du domaine colonial britannique, dont il forme l'*empire des Indes*. C'est le pays du riz, du froment, du thé, de la canne à sucre, du coton et du jute; grâce à la houille, l'Inde devient *industrielle* (tissage de coton et de jute) et elle est déjà une puissance commerciale. — Au S., l'île de Ceylan, colonie anglaise.

Les villes principales sont : Calcutta (1  $\frac{1}{4}$  million), Bombay, Madras, Bénarès, Delhi, capitale.

6. Les pays de l'*Iran* sont la *Perse*, capitale Téhéran, l'*Afghanistan*, capitale Caboul, et le *Béloutchistan* (sous protectorat anglais; v. pr. Khelat). C'est une région aride, de population très clairsemée, dont les ressources ne sont presque pas exploitées.

7. L'*Arabie* est une vaste presqu'île occupée au centre par des déserts, et dont le littoral, sur la mer Rouge, forme le royaume de l'*Hedjaz*. Aden est colonie anglaise.

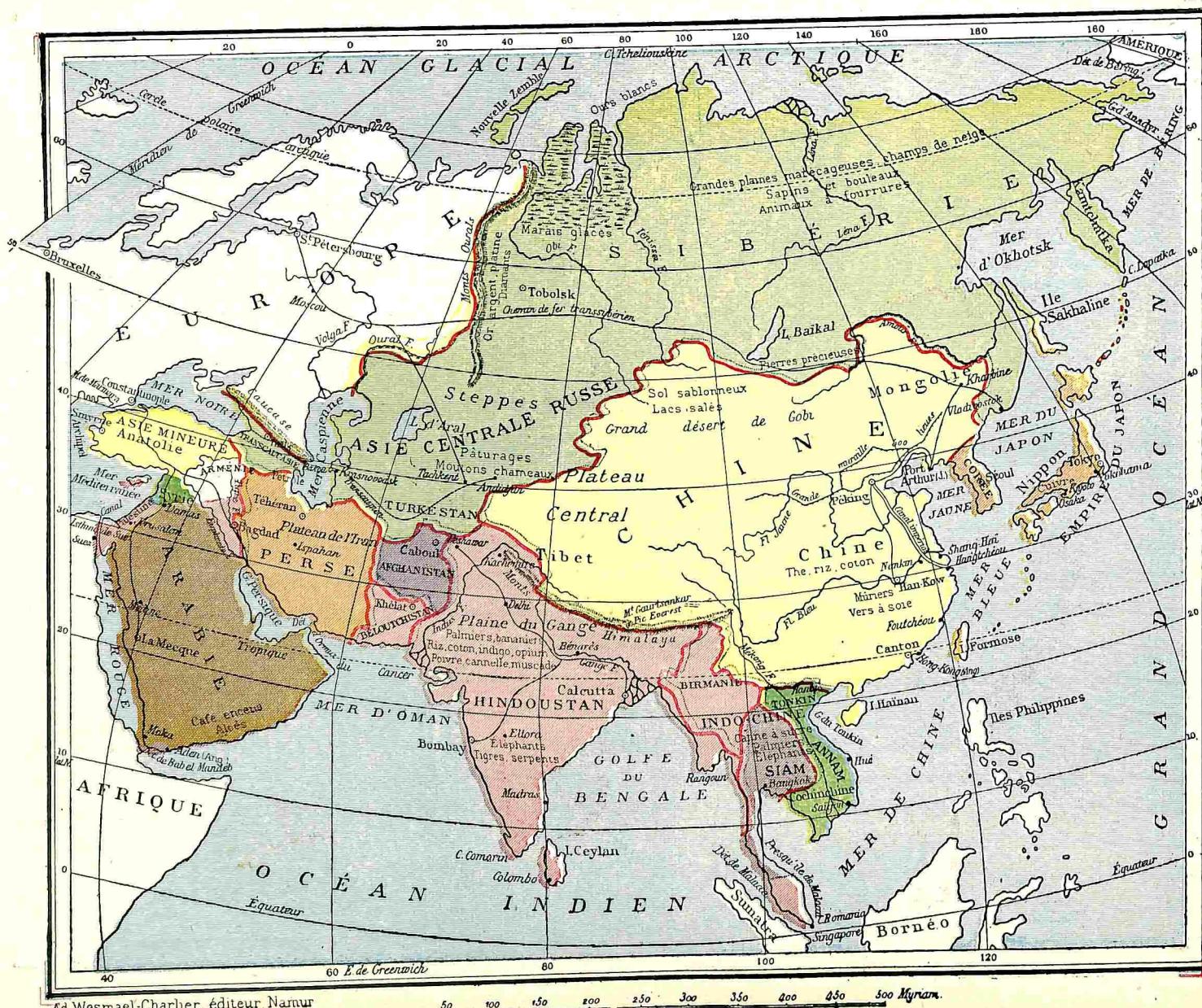
Les villes principales sont : La Mecque (cap. de l'Hedjaz) et Médine.

8. La *Turquie d'Asie* et la *Transcaucasie* comprennent des régions de ressources et d'aspect variés, telles que l'*Anatolie* et l'*Arménie* (formant la république de Turquie, capitale Angora, la Syrie (en partie administrée par la France), la Mésopotamie (royaume protégé par l'Angleterre, la Palestine (administrée par l'Angleterre), la Transcaucasie (république fédérative alliée à la Russie).

Les villes principales sont : Smyrne, Bagdad, Damas, Jérusalem, Tiflis, Bakou.

**Productions.** — Dans le règne minéral, l'Asie est caractérisée par l'abondance des *métaux précieux* et des *pierres précieuses*. — Sous le rapport de la flore, elle possède toutes les zones de végétation polaire et tropicale, en passant par les productions des pays tempérés (blé dans le Pendjab et la vallée du Gange). — La faune se diversifie également : rennes et animaux à fourrures dans le N.; chameaux, yaks, chèvres, dans les régions élevées du centre; buffles, tigres, éléphants dans les contrées chaudes du S. — L'*industrie* compte quelques branches spéciales (porcelaines, soieries, cotonnades, tapis, parfums).

ASIE POLITIQUE



# EUROPE PHYSIQUE



## VII. — GÉOGRAPHIE DE L'EUROPE.

### A. — GÉOGRAPHIE PHYSIQUE GÉNÉRALE.

**Situation.** — L'Europe occupe une situation doublement avantageuse : elle se trouve presque entièrement dans la zone tempérée; elle est au centre de l'hémisphère des terres.

Elle est nettement délimitée de trois côtés par des mers; du côté oriental, elle est comme soudée à l'Asie, dont elle constitue véritablement une grande péninsule; et elle s'amincit progressivement de l'E. vers l'W.

**Superficie.** — 10 millions de km<sup>2</sup>.

**Relief.** — Le relief présente trois grandes divisions : une dépression au centre, la grande plaine Baltique, entre deux régions élevées, l'une au N. (Alpes scandinaves et Massif d'Écosse), l'autre au S. (Pyrénées, Massif central français, Alpes, Karpates, Caucase).

**Plaines.** — L'Europe est caractérisée par la prédominance des plaines, celles-ci occupant les deux tiers de sa superficie. D'abord et surtout la grande plaine Baltique, immense région de faible relief, s'étendant de l'Oural à l'Atlantique, comprenant toute la Russie, entourant la Baltique et se prolongeant par les terres basses de Pologne, d'Allemagne, des Pays-Bas, de la Belgique et des bassins de Paris et de Londres. Puis, la plaine du Pô (ou lombarde), en Italie du N.; les plaines de Hongrie et de Valachie, dans le bassin du Danube; la plaine d'Andalousie, en Espagne.

**Plateaux.** — Les plateaux occupent, en Europe, une étendue restreinte. Ce sont : en Espagne, le plateau de Castille, aride et sec, le plus haut plateau de l'Europe (altitude moyenne, 700 m.); — en France, la plateau de Langres; — en Allemagne, les plateaux de Souabe et de Bavière; — en Tchéco-Slovénie, le losange de Bohême; — en Roumanie, le plateau de Transylvanie; — en Russie, le plateau de Valdai, de faible altitude.

**Montagnes.** — Au N., le massif d'Écosse, dans les îles Britanniques, et les Alpes scandinaves, en Scandinavie. — Au S., les Pyrénées, entre la France et l'Espagne, se continuant dans la péninsule ibérique par les monts Cantabriques et Ibériques; le Massif central français composé surtout des Cévennes et des monts d'Auvergne; les Alpes qui, recourbées vers le S. à l'W. et se continuant par l'Apennin, s'élargissent vers l'E. et se raccordent aux montagnes de la péninsule balkanique; les Karpates rattachées à l'W. aux monts de Bohême, se recourbant vers le S. dans les monts de Transylvanie et se terminant dans les monts Balkans; le Caucase qui forme une arête allant de la mer Noire à la mer Caspienne.

**Climat.** — L'Europe est par excellence un pays de *climat moyen*. Plusieurs causes concourent à ce résultat : la situation astronomique, la configuration côtière et le voisinage de la mer, l'influence du Gulfstream, la prédominance des vents d'W., et enfin l'orientation, d'W. à l'E., des principales chaînes de montagnes. — On distingue

en Europe trois types de climat : atlantique ou maritime, continental ou oriental, méditerranéen.

Le climat atlantique ou maritime est modéré; le climat continental ou oriental est excessif, avec des extrêmes de température, étés très chauds, hivers très froids; le climat méditerranéen a des étés chauds et secs, des hivers tièdes, un ciel lumineux. — A distinguer encore le climat continental atténué de l'Europe centrale, et le climat polaire de l'extrême N., avec des hivers longs et rigoureux.

**Mers et côtes.** — De toutes les parties du monde, c'est l'Europe qui possède le développement de côtes le plus considérable relativement à la superficie : 1 km. de côte par 315 km<sup>2</sup> de surface. Elle a des contours très découpés, avec un grand nombre d'îles et de presqu'îles (1/4 de la surface totale) qui multiplient les points de contact avec la mer.

L'océan Glacial, de profondeur médiocre, surtout dans la mer Blanche, a des côtes plates et marécageuses, qui gèlent chaque année pendant cinq mois.

L'Atlantique atteint de très grandes profondeurs près des côtes de la Norvège et dans le golfe de Gascogne. Les mers qui en dépendent sont, au contraire, peu profondes. Ses eaux sont atténuées par le Gulfstream; ses rivages découpés offrent de nombreux ports naturels.

Mer presque fermée, la Méditerranée a néanmoins de grandes profondeurs. Elle a des côtes tantôt basses, tantôt rocheuses; les ports naturels y sont nombreux, et généralement situés à l'écart des embouchures des fleuves.

La mer Caspienne est un grand lac salé, à 26 m. au-dessous du niveau général des mers. Elle diminue de superficie et se dessèche progressivement.

**Fleuves.** — Les fleuves de l'Europe sont en général de longueur modeste, de débit moyen et le plus souvent navigables. Le plus long, la Volga, a 3.700 km. de longueur.

Les fleuves de régime oriental sont des fleuves de plaine, à pente très faible, navigables, mais pris par les glaces pendant longs mois (Vistule, Niemen, Duna, Néva, Dwina, Petschora, Dniester, Dnieper, Don, Volga).

Les fleuves de régime atlantique, généralement navigables, sont les plus utiles des fleuves européens : ils coulent en plaine, ont un débit régulier et se terminent par des estuaires (Oder, Elbe, Weser, Rhin inférieur, Meuse, Escaut, Seine, Tamise, Loire, Garonne).

Les fleuves de régime méditerranéen sont moins des fleuves que des torrents, souvent à sec, et qui ne peuvent servir qu'à l'irrigation (Èbre, Tibre, Vardar).

Les fleuves de régime alpestre, ou fleuves de montagnes, ont une pente très forte, un régime inconstant (Rhône supérieur, Rhin supérieur, Pô).

Le Rhin, le Rhône, le Pô et le Danube sont fleuves alpestres dans leur cours supérieur et deviennent fleuves de plaine dans leur cours inférieur.

## B. — GÉOGRAPHIE HUMAINE GÉNÉRALE.

**Population.** — 480 millions d'h., plus du quart de l'espèce humaine, soit 48 h. par km<sup>2</sup> (Belgique, 245 par km<sup>2</sup>).

**Divisions politiques.** — L'Europe compte 37 États, dont 24 principaux (voir carte 15), parmi lesquels 5 sont des *Grandes Puissances*.

**Formes de gouvernement.** — 15 de ces États sont des *monarchies constitutionnelles*, les autres, des *républiques*.

**Variétés humaines; groupes ethniques; langues.** — La plupart des habitants de l'Europe appartiennent à la *variété blanche*.

On y constate l'existence, malgré des métissages nombreux, de trois variétés humaines : 1<sup>o</sup> la *variété germanique*, à peau blanche pâle ou rosée (surtout sur les bords de la mer du Nord et de la Baltique); 2<sup>o</sup> la *variété méditerranéenne*, à peau blanche basanée (principalement au sud des Alpes et dans une partie de l'Espagne); 3<sup>o</sup> la *variété alpine*, à peau brune (surtout dans les Alpes, le massif central français et l'Allemagne du Sud).

Environ 15 millions d'Européens appartiennent à la *variété jaune*.

Ils ont la peau d'un blanc jaunâtre et habitent le nord de la Scandinavie, la Finlande, le nord-est de la Russie, la Hongrie et un peu dans la péninsule des Balkans.

**Les groupes ethniques principaux en Europe**, sont les groupes *latin*, *germain* et *slave*.

Les groupes ethniques européens sont : le *groupe latin* (115 millions) qui comprend les Français du nord et du sud, les Belges wallons, les Catalans, les Espagnols, les Portugais, les Italiens, les Roumains et les Roumanches; 2<sup>o</sup> le *groupe german* (142 millions), qui comprend les Norvégiens, les Suédois, les Danois, les Allemands, les Autrichiens, les Belges flamands, les Hollandais, les Suisses du nord, les Anglo-Frisons (Frisons de Hollande, Anglais, partie des Écossais); 3<sup>o</sup> le *groupe slave* (145 millions) qui comprend les Slaves orientaux (Russes), les Slaves occidentaux (Polonais, Tchèques, Slovaques) et les Slaves méridionaux (Serbes, Bulgares (slavisés), Monténégrins, Croates, Slovènes); 4<sup>o</sup> le *groupe hellénique* qui comprend les Grecs et les Albanais; 5<sup>o</sup> *groupe celt* (Gaëls d'Écosse et d'Irlande, Bretons de France et du pays de Galles); 6<sup>o</sup> le *groupe finno ougrien* (Lapons, Samoyèdes, Finnois, Hongrois); 7<sup>o</sup> le *groupe basque* (Pyrénées); 8<sup>o</sup> le *groupe turc*; 9<sup>o</sup> le *groupe juif* (dispersé).

Les *langues* parlées en Europe se divisent comme les groupes ethniques.

**Religions.** — La religion de presque tous les Européens est le *christianisme*. L'*islamisme* ( $8\frac{1}{2}$  millions) est pratiqué par les Turcs, et le *judaïsme* (11 millions) par les Juifs.

Le *christianisme* se divise en trois grandes Églises : l'*Église catholique* (200 millions) domine chez les nations latines, ainsi qu'en Autriche, en

Hongrie, en Pologne, dans l'Allemagne du sud et de l'ouest, et en Irlande ; l'*Église réformée ou protestante* (115 millions), chez les peuples d'origine germanique; l'*Église orthodoxe* (120 millions), en Russie et dans la péninsule des Balkans.

**Productions minérales.** — L'Europe est *riche en métaux usuels*; elle est *pauvre en métaux précieux*. Parmi les minéraux usuels, les plus abondants sont précisément les plus utiles : la *houille* et le *fer*.

La houille, dans les bassins de l'Angleterre et dans une zone comprenant surtout le N.-E. de la France, le centre de la Belgique, la Westphalie et la Suisse. — Le fer, dans le bassin des Minettes (Lorraine), en Angleterre, Scandinavie, Russie, Autriche et Espagne.

**Productions végétales.** — Sous le rapport des productions végétales, on peut diviser l'Europe en trois grandes zones : la *zone arctique*, la *zone tempérée froide* et la *zone tempérée chaude*.

La *zone arctique*, dans l'extrême du nord de l'Europe, a une végétation éphémère et rabougrie, se réduisant à des mousses, lichens et arbres nains.

La *zone tempérée froide* comprend le reste de l'Europe, moins la zone tempérée chaude. Elle est caractérisée par des *essences forestières à feuillage caduc* et par une grande variété de *cultures alimentaires et industrielles*.

La *zone tempérée chaude* comprend les trois péninsules méridionales et le rivage méditerranéen de la France. Elle est caractérisée par une *végétation à feuillage persistant*; c'est le domaine des « arbres à fruits du Midi », et l'arbre type est l'*olivier*.

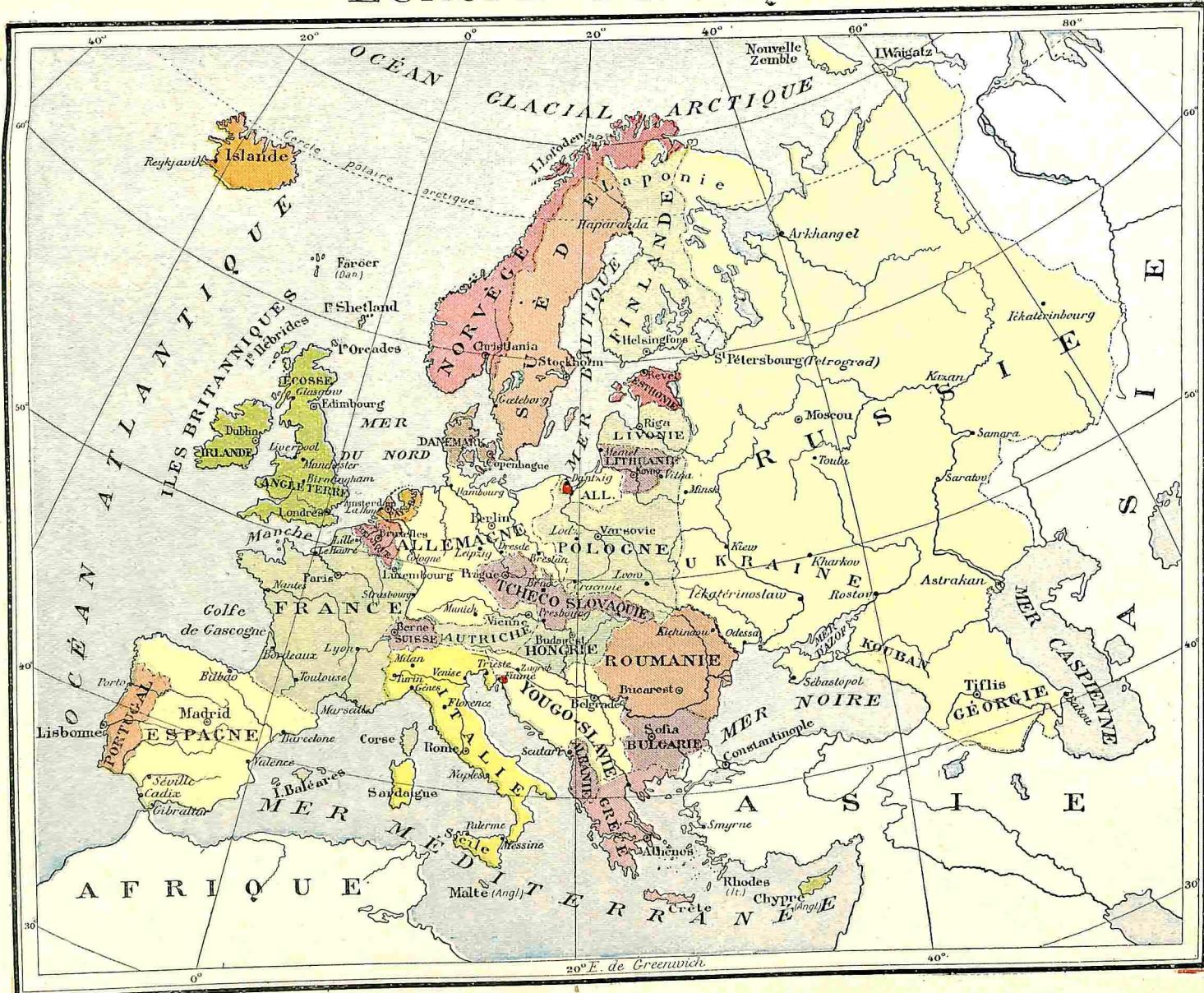
Les *régions de hautes montagnes* forment dans chaque zone un monde à part.

**Productions animales.** — La faune de l'Europe est caractérisée par le *petit nombre des espèces nuisibles* et la *grande quantité des animaux utiles à l'homme*. Les *grands mammifères sauvages* ont complètement disparu; les *animaux domestiques*, au contraire, se sont multipliés. La faune arctique se spécialise en animaux à fourrure, oiseaux à duvet et cétacés à graisse.

**Industrie.** — L'industrie européenne a pris un développement prodigieux et n'a de comparable, dans les autres parties du monde, que celle des États-Unis d'Amérique. Elle travaille non seulement les productions naturelles du sol européen, mais encore une grande quantité de matières brutes ordinaires des autres parties du monde : coton, laines, peaux, soie, caoutchouc, ivoire, or, argent, diamant, etc. Par contre, elle inonde le monde entier de ses produits fabriqués.

**Commerce.** — Le développement du commerce européen a suivi l'évolution industrielle : on évaluait, en 1913, son importance à plus de 100 milliards de fr., soit les deux tiers du trafic mondial.

## EUROPE POLITIQUE



## NORD ET EST DE L'EUROPE



## C. — EUROPE SEPTENTRIONALE.

### DANEMARK, SUÈDE, NORVÈGE ET ISLANDE.

#### GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

**Situation.** — Le Danemark se compose : 1<sup>o</sup> du *Jutland* y compris le Schleswig; 2<sup>o</sup> de l'*archipel danois* (Seland, Fionie) et 3<sup>o</sup> des *Färöer*.

La Suède et la Norvège, adossées l'une à l'autre, forment la *péninsule scandinave*.

L'Islande est une île presque polaire.

**Superficie.** — Danemark :  $1\frac{1}{3}$  fois la Belgique; — Suède : 15 fois; — Norvège : 11 fois; — Islande :  $3\frac{1}{2}$  fois.

**Relief.** — Le *Danemark* est dans la *plaine Baltique*; le sol est plat et sablonneux.

Le relief de la *Suède* et de la *Norvège* est constitué par les *Alpes scandinaves*, abruptes en Norvège vers

l'Atlantique, s'abaissant au contraire en terrasses étagées vers la Baltique. Les côtes norvégiennes sont caractérisées par des découpures nombreuses et profondes appelées *fjords*, et le versant suédois par de nombreux lacs allongés suivant le cours des fleuves et rivières. La partie méridionale de la Suède est dans la plaine Baltique.

**Climat.** — Le *Danemark* a un climat tempéré et humide; la *Suède*, un climat continental; la *Norvège*, un climat maritime, attisé par le *Gulfstream*; l'*Islande*, un climat polaire.

**Hydrographie.** — Les cours d'eau sont impropre à la navigation, mais on utilise leur force motrice.

#### GÉOGRAPHIE HUMAINE.

**Population.** — Danemark :  $3\frac{1}{3}$  millions; — Suède, 6; — Norvège,  $2\frac{2}{3}$ ; — Islande, 95.000.

**Gouvernement.** — Chacun de ces États est une monarchie constitutionnelle.

**Villes principales.** — En Danemark, Copenhague (710), capitale et port; — en Suède, Stockholm (420), capitale, centre commerçant et industriel; — Göteborg, (200), port avec chantiers de constructions navales; — en Norvège, Oslo ou Christiana (260), capitale; — en Islande, Reykjavik (15), capitale.

**Productions.** — Le Danemark est pays agricole, et plus encore pays d'élevage.

La Suède est avant tout pays agricole et forestier, riche aussi en minéraux de fer et de zinc.

La Norvège est pays commerçant, et la grande occupation nationale est la pêche.

Faute de houille, les trois États n'occupent qu'un rang secondaire dans le domaine industriel.

L'Islande est un pays pauvre, couvert de neiges.

## D. — EUROPE ORIENTALE.

### I. — ÉTATS BALTES.

#### GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

**Situation.** — Nous groupons sous le nom d'*États baltes* les quatre États récemment créés sur la rive orientale de la mer Baltique : la *Finlande* au N., puis au S. du golfe de Finlande successivement l'*Esthonie*, la *Livonie* (ou *Lettonie*) et la *Lithuanie*. Baignés par une mer presque fermée et couverte de glaces l'hiver (la Finlande ayant, en outre, accès à l'océan Glacial Arctique souvent gelé), ces pays sont continentaux.

**Superficie.** — Finlande : 13 fois la Belgique; — Esthonië :  $1\frac{1}{2}$  fois; — Livonie : 2 fois; — Lithuanie : 4 fois.

**Relief.** — La Finlande forme un plateau granitique, les autres États sont dans la *plaine Baltique*.

**Climat.** — Ces États ont un climat continental.

**Hydrographie.** — Le *Niémen* et la *Duna*; mais plus de 1500 lacs en Finlande.

#### GÉOGRAPHIE HUMAINE.

**Population.** — Finlande,  $3\frac{1}{2}$  millions d'habitants; — Estonie,  $1\frac{1}{4}$  m.; — Livonie, 2 m.; — Lithuanie, 3 m.

**Gouvernement.** — Ces quatre États sont des républiques unitaires.

**Villes principales.** — Helsingfors (200), capitale de la Finlande; Tallinn ou Reval (150), capitale de l'Esthonie;

Riga (270), capitale de la Livonie et port important; Kaunas ou Kovno (92), capitale de la Lithuanie.

**Productions.** — Ces pays sont plutôt agricoles : culture de *seigle* surtout, et aussi de *lin* et de *chanvre*, mais la Finlande possède des gisements importants de minéral de fer. La Livonie et la Finlande ont des centres métallurgiques; la Finlande exploite ses forêts et fabrique de la pâte à papier.

## 2. — RUSSIE (voir carte 16).

### GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

**Situation.** — La Russie, qui comprend plusieurs États, est baignée par des mers *presque fermées* ou par des mers *intérieures* ou souvent *bloquées par les glaces*; c'est un pays *continental*, et il sert de transition entre l'Europe et l'Asie.

**Relief.** — L'Europe orientale est une région de *faible relief*, enfermée dans un cadre de hautes montagnes (Karpates à l'W., Oural à l'E., et Caucase au S.-E.); elle fait partie de la *grande plaine*.

### GÉOGRAPHIE HUMAINE.

**Population.** — 100 millions d'habitants.

**Gouvernement.** — La Russie des Soviets est une république unitaire, avec Moscou comme capitale; mais d'autres républiques (Ukraine, cap. Kharkow; Blanche Russie, etc.) se sont alliées à la Russie des Soviets, et forment ensemble l'Union des républiques socialistes soviétiques, dont la direction politique est à Moscou.

**Villes principales.** — Moscou (1 million), grande cité industrielle, capitale de l'Union des républiques S. S.; — Saint-Pétersbourg, actuellement Léninegrad ou Leninsk (700); — Odessa (430), premier port de commerce; — Kiew (360), grand entrepôt de céréales, de

Baltique. Son immensité et son horizontalité sont ses caractères distinctifs.

**Climat.** — Le climat, du type continental, est *excessif*, avec des hivers longs et rigoureux, des été courts et chauds. La Crimée jouit du climat *méditerranéen*.

**Hydrographie.** — Les fleuves sont de *régime oriental*: gelés en hiver, navigables le restant de l'année: la *Volga*, le *Don* et le *Dniéper*.

**Population.** — 100 millions d'habitants.

**sucre et de bois; Kharkow (285), centre métallurgique;**  
— Astrakhan (163), fourrures; — Toula (130), le Liège de la Russie; Nijni-Nowgorod (70), foire célèbre.

**Productions.** — *Pays agricole* (surtout dans les terres noires) et *d'élevage* (surtout dans les steppes), la Russie n'a qu'une *industrie naissante*.

**Industrie.** — La *houille* est extraite dans trois bassins (Donetz, Oural, Centre); le *pétrole*, dans le Caucase. — L'Oural est la grande région minière : *minérais usuels et minérais rares ou précieux*. — La *métallurgie* a ses principaux centres dans les trois bassins houillers; l'industrie *cotonnière* à Saint-Pétersbourg et à Moscou.

## E. — EUROPE CENTRALE.

### I. — POLOGNE (voir carte 17).

#### GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

**Situation.** — La Pologne s'étend surtout dans la plaine Baltique (bassin de la Vistule); le port de Dantzig forme une *ville libre*.

**Superficie.** — 11 fois la Belgique environ.

**Relief.** — La Pologne est surtout un *pay de plaine*; vers le sud, le sol se relève d'abord dans le *plateau polonais*, puis dans la *Galicie* et les monts *Karpates*.

Une dépression, la porte Morave, permet un passage aisément entre le bassin de la Baltique (Oder et Vistule) et le bassin de la mer Noire (Danube).

**Climat.** — Son climat est *continental*.

**Hydrographie.** — Les bassins principaux sont ceux de la *Vistule*, puis de l'*Oder* par son affluent la *Warthe*.

#### GÉOGRAPHIE HUMAINE.

**Population.** — Environ 30 millions d'habitants.

**Gouvernement.** — *République unitaire*.

**Villes principales.** — Varsovie (980), capitale; Lodz (451), grande cité industrielle et textile; Lvow ou Lemberg (220); Cracovie (180); Poznan ou Posen (170); Vilno (128).

**Productions.** — La Pologne cultive les *céréales* dans

les terres fertiles (plaine et plateau), notamment le *froment*; en plus le *seigle* et la *pomme de terre*. Le *tin* et la *betterave sucrière* sont les deux grandes cultures industrielles. — Elle est riche en *houille*, en *fer* et en *zinc*, et a des exploitations de *pétrole* en Galicie.

Elle possède des *industries extractives, métallurgiques, cotonnières, linières, chanvrières et lainières*.

## 2. — TCHÉCO-SLOVAQUIE (voir carte 17).

### GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

**Situation.** — La Tchéco-Slovaquie s'étend surtout en longitude et ne touche pas à la mer.

**Superficie.** — 5 fois la Belgique. Ce pays comprend trois parties : la Bohême, la Moravie et la Slovaquie.

**Relief.** — Pas de plaine, si ce n'est au S. le long du Danube et de la Tisa; la plus grande partie du

pays est formée par le *plateau de Bohême*, entouré de montagnes (monts Métalliques, de Bohême, etc.), et par le versant sud des Karpates.

**Climat.** — *Continental* et plutôt froid à cause de l'altitude.

**Hydrographie.** — *L'Elbe*; le *Danube* à la frontière méridionale; le cours supérieur de *l'Oder*.

### GÉOGRAPHIE HUMAINE.

**Population.** — 13  $\frac{1}{2}$  millions d'habitants.

**Gouvernement.** — République unitaire.

**Villes principales.** — Prague (677), capitale; Brno ou Brünn (220); Bratislava ou Presbourg (94); Pizen ou Pilsen (90).

**Productions.** — Le *seigle* est la céréale la plus cultivée; puis vient le *blé* (surtout en Bohême). — On exploite la *houille* en Bohême et en Moravie; les minerais de *fer*, de *plomb* et de la *terre à porcelaine* en Bohême. — Les industries métallurgiques et textiles sont développées dans les bassins houillers; en Bohême, la *verrerie* et la *céramique*.

## 3 et 4. — AUTRICHE ET HONGRIE (voir carte 17).

### GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

**Situation.** — Ces deux États occupent une *situation centrale*.

**Superficie.** — Autriche 2  $\frac{3}{4}$  fois la Belgique; Hongrie : 3 fois.

**Relief.** — Le relief de la Hongrie est caractérisé par une vaste dépression centrale, la *plaine hongroise*. — Celui de l'Autriche par : 1<sup>o</sup> une partie de la vallée du Danube, 2<sup>o</sup> les dernières ramifications des Alpes, dans le Tyrol à l'Ouest et dans la Styrie au Sud.

La chaîne des Karpates, qui encadre la grande plaine du Danube moyen au N. et à l'E., en un arc de cercle, est hors de la Hongrie. Au N.-W., se détache le *plateau de Bohême*, qui est en Tchéco-Slovaquie, auquel correspond, au S.-E., le *plateau de Transylvanie*, qui fait partie de la Roumanie.

**Climat.** — Dans l'ensemble, le climat est *continental*.

**Hydrographie.** — Le Danube, fleuve internationalisé, traverse l'Autriche et la Hongrie et en forme l'importante artère commerciale.

### GÉOGRAPHIE HUMAINE.

**Population.** — Autriche 6  $\frac{1}{2}$  millions; Hongrie : 7  $\frac{3}{4}$  millions.

**Gouvernement.** — L'Autriche et la Hongrie sont des républiques.

**Villes principales.** — Vienne (1.800), capitale de l'Autriche, et, comme Paris, ville de luxe; Budapest (1 million), capitale de la Hongrie, cité très commerçante; Graz (157), centre métallurgique; Szegedin (120).

**Productions.** — L'Autriche actuelle est une puissance économique de second ordre. — La Hongrie est un

pays de culture et d'élevage. — Les industries extractives sont peu importantes.

Céréales (Hongrie), fruits, pommes de terre, chanvre, tabac (Hongrie); en plus le *maïs* (S. de la Hongrie). — Quant à l'élevage, citons : le *bétail de boucherie*, des troupeaux de *chevaux* et de *moutons* en Hongrie, et de bonnes *vaches laitières* dans les régions alpestres. — On y exploite la *houille* et le mineraï de *fer* (en Styrie); le *plomb* (Bleiburg en Autriche); le *cuivre* (Tyrol); *sel* dans le pays de Salzbourg. — L'industrie métallurgique est active en Styrie.

## 5. — ALLEMAGNE.

### GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

**Situation.** — L'Allemagne est médiocrement placée sur la mer; mais elle est au cœur de l'Europe.

**Superficie.** — 16 fois la Belgique.

**Relief.** — D'après le relief, elle se décompose en deux grandes régions : la *basse Allemagne* et la *haute Allemagne*. La première couvre toute la région du N. et fait partie de la grande *plaine Baltique*; l'altitude y dépasse rarement 200 m.; le sol, généralement sablonneux, est parsemé de landes, de lacs et d'étangs. — La haute Allemagne, au Sud, est un pays montagneux, qui renferme des *chaînes* importantes, couvertes de forêts, et les *plateaux* relativement élevés de *Souabe* et

de *Bavière*. — Entre la basse et la haute Allemagne, s'étend une région de transition d'altitude moyenne et recouverte en partie d'un limon fertile analogue à celui de la Hesbaye.

**Climat.** — Le climat de l'Allemagne est *continental*. Les écarts de température s'accentuent à mesure qu'on s'éloigne du N. vers le S., c'est-à-dire de la mer vers la montagne, et de l'W. vers l'E.

**Hydrographie.** — Les fleuves allemands sont de *régime atlantique* (Rhin, Wéser, Elbe, Oder) : ils constituent, suivant leur direction du S. au N., des moyens de transport naturels, qu'un réseau presque complet de canaux relie de l'E. à l'W. — Le Danube arrose le Sud.

### GÉOGRAPHIE HUMAINE.

**Population.** — 60 millions d'habitants.

**Gouvernement.** — L'Allemagne forme le *Reich*, actuellement république. Le pouvoir est exercé par un président et deux assemblées.

**Divisions politiques.** — Le Reich allemand est divisé en pays, dont les principaux sont : la *Prusse*, chef-lieu *Berlin*; la *Bavière*, chef-lieu *Munich*; la *Saxe*, chef-lieu *Dresde*; le *Wurtemberg*, chef-lieu *Stuttgart*; *Bade*, chef-lieu *Carlsruhe* et *Hesse*, chef-lieu *Darmstadt*.

**Villes principales.** — 50 villes ont plus de 100.000 h. : Berlin (2 millions) capitale du Reich; Hambourg (965), autrefois premier port de commerce du continent; Cologne (633); Munich (630), ville d'art et brasseries; Leipzig (605), livres et foire annuelle; Dresde (530); Breslau (528), grand marché aux laines; Essen (439), usines Krupp; Francfort-sur-Mein (435), grand commerce d'or et d'effets publics; Düsseldorf (407); Nüremberg (353); Charlottenbourg (305); Stuttgart (305); Hanovre (300).

**Agriculture.** — L'Allemagne est plus riche en *cultures industrielles* qu'en produits simplement *alimentaires*.

Aucun pays ne produit autant de *betteraves sucrières* (Hanovre, Saxe, Silésie), de *pommes de terre* et de *houblon* (Bavière). L'*orge* est aussi très cultivé, mais les *céréales* prédominantes sont le *seigle* et l'*avoine*. — La culture de la *vigne* atteint en Allemagne sa limite septentrionale (vallée du Rhin, de la Moselle, du Neckar). — Mentionnons encore les *arbres fruitiers*, le *tabac*, le *lin* et le *chanvre* (Silésie). — Les forêts couvrent 1/4 de la superficie.

L'Allemagne est un *pay d'élevage*.

Elle possède de nombreuses *bêtes à cornes*, *chevaux* et *pores*. — Le *gros gibier* est abondant, les rivières *poissonneuses* et les pêcheries maritimes productives.

**Industrie.** — L'Allemagne est une *nation industrielle*.

Elle était sans rivale au monde pour les *industries chimiques*; elle tenait la 1<sup>re</sup> place en Europe pour la production de la *fonte*, de l'*acier*, du *sucré*, du *papier*, l'*industrie électrique* et l'*imprimerie*. Elle occupait tantôt le 2<sup>e</sup> rang, tantôt le 3<sup>e</sup> pour les *industries textiles* (Silésie, Chemnitz, Bas Rhin). Elle venait immédiatement après les États-Unis et la Grande Bretagne pour la production de la *houille* et du *mineraï de fer*. — L'*industrie métallurgique* s'était surtout concentrée dans les bassins westphalien-rhénan, saxon, silésien. — Citons encore :  *verrerie et céramique* (porcelaine de Saxe, à Meissen)  *instruments de musique, de précision, jouets* (Nüremberg), et, dans les industries agricoles,  *brasseries et distilleries d'alcool*.

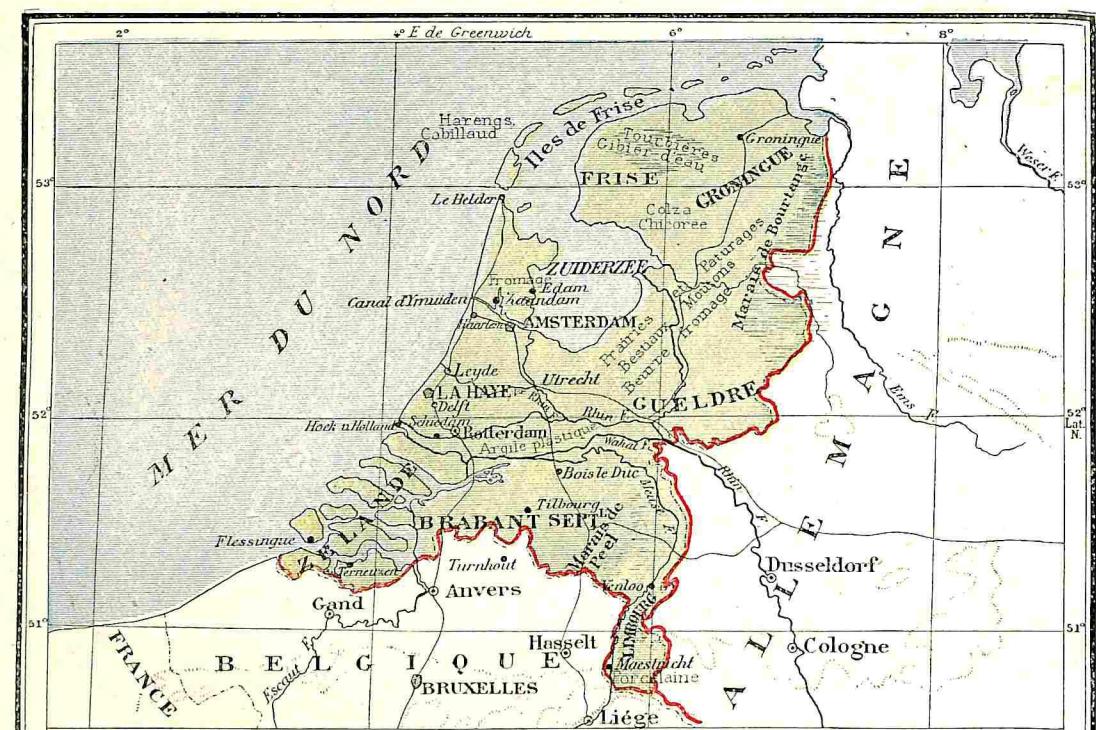
L'Allemagne était devenue rapidement une des *premières puissances économiques* du monde en même temps qu'un *État militaire* de premier ordre. L'Allemagne n'a plus aujourd'hui la même valeur économique à cause de la perte de l'Alsace, des gîtes miniers lorrains, du bassin de la Sarre, de la Haute Silésie et de Dantzig; mais elle tend à reconquérir sa place de naguère.

Les grands ports sont Hambourg, Brême, Stettin et Kiel, qui est en même temps le premier port militaire. — En 1921, l'Allemagne fut notre 3<sup>e</sup> client (1.090 millions) et notre 3<sup>e</sup> fournisseur (1.383 millions).

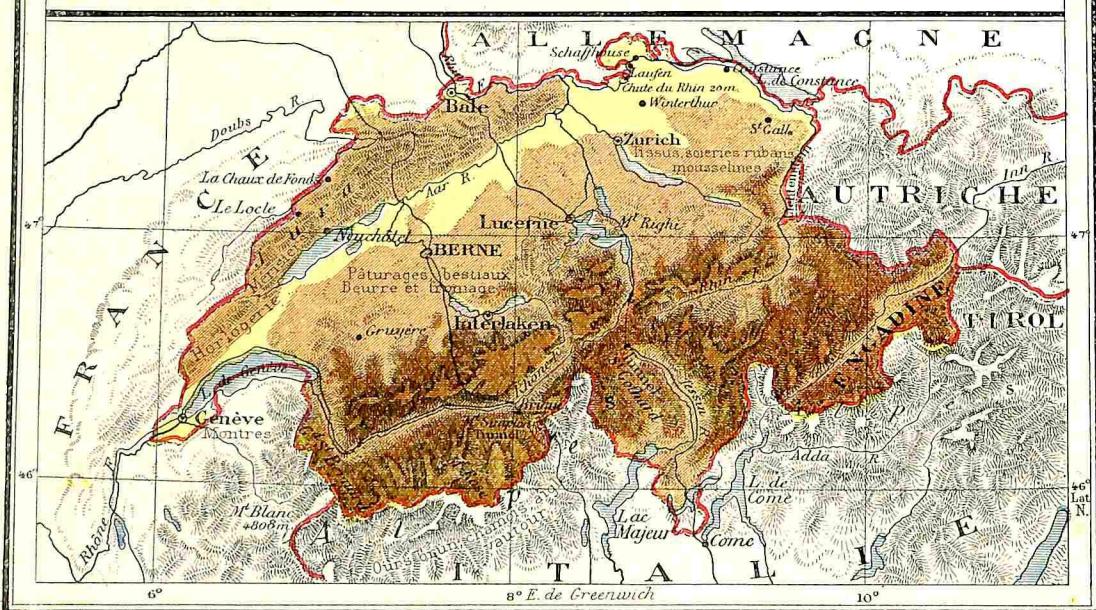
17 ALLEMAGNE, POLOGNE, AUTRICHE, TCHÉCO-SLOVAQUIE ET HONGRIE



## PAYS-BAS



## SUISSE



## 6. — PAYS-BAS.

### GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

**Situation.** — Maîtres des bouches de trois fleuves internationaux, les Pays-Bas tirent leur importance surtout de leur empire colonial (Indes néerlandaises).

**Superficie.** —  $1 \frac{1}{10}$  fois la Belgique.

**Relief.** — Les Pays-Bas font partie de la grande plaine

Baltique : le sol y est uniformément plat, et souvent à un niveau inférieur à celui de la mer et des fleuves.

**Climat.** — Le climat est tempéré, très humide et brumeux.

**Hydrographie.** — L'Escaut, la Meuse et le Rhin ; les Pays-Bas sont comme un vaste delta des trois fleuves.

### GÉOGRAPHIE HUMAINE.

**Population.** — 7 millions d'habitants.

**Gouvernement.** — Les Pays-Bas sont une monarchie constitutionnelle.

**Villes principales.** — Quatre villes ont plus de 100.000 h. : Amsterdam (660), grande ville commerçante; Rotterdam (520), le premier port; La Haye (355), siège du gouvernement; Utrecht (140).

**Productions.** — Pauvres en industrie, médiocres en agriculture, plus favorisés sous le rapport de l'élevage, les Pays-Bas sont surtout une grande nation commercante et coloniale.

**Agriculture.** — Peu de céréales; quelques cultures industrielles; beaucoup de prairies et pâturages.

On cultive dans les sols riches : lin, chanvre, colza,

tabac, chicorée, houblon, betterave sucrière; légumes et fleurs; pommes de terre.

Prairies et pâturages couvrent une grande partie du territoire (38 %) : d'où l'élevage des chevaux, moutons et surtout des bêtes à cornes.

La pêche fournit : hareng, cabillaud, raire, sole, turbot.

**Industrie.** — Ne possédant ni houille, ni minerais, ni bois, ni pierres à bâtir, les Pays-Bas n'occupent qu'une place secondaire parmi les États industriels.

Quelques industries textiles (velours d'Utrecht, draps de Tilbourg); verrerie et céramique (porcelaines et faïences de Maestricht); et des industries agricoles : distilleries (Schiedam, Amsterdam); sucreries, huileries, savonneries, chocolateries, tabacs et cigares. — Taille du diamant à Amsterdam. — Pêche.

## 7. — SUISSE.

### GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

**Situation.** — Petit pays continental, la Suisse ne touche à aucune mer, mais elle est contiguë à de grandes puissances.

**Superficie.** —  $1 \frac{1}{3}$  fois la Belgique.

**Relief.** — On distingue 3 régions naturelles : à l'W., le Jura; au S., les Alpes; au centre, le plateau de l'Aar.

Le Jura est formé de chaînons parallèles. Les Alpes constituent un massif qui couvre la moitié de la Suisse :

le nœud est le Saint-Gothard, centre de dispersion de montagnes, de cours d'eau et de routes. Le plateau se compose de terrains ondulés.

**Climat.** — Le climat est rude, les précipitations atmosphériques (pluies et neiges) abondantes.

**Hydrographie.** — Les cours d'eau (Rhin, Aar, Rhône, Tessin, Inn), de régime alpestre, sont torrentiels et non navigables; mais les lacs sont nombreux.

### GÉOGRAPHIE HUMAINE.

**Population.** — 4 millions d'habitants.

**Gouvernement.** — La Suisse est une république fédérale composée de 22 cantons.

**Villes principales.** — Zurich (207 m.), centre industriel et intellectuel; Bâle (136), ville commerçante; Genève (135); Berne (105), capitale fédérale.

**Productions.** — La Suisse est surtout un pays d'élevage et d'industrie; elle est pauvre en minerais, et la houille noire lui fait défaut.

Le quart du sol est improductif. Dans le restant, la moitié est en prairies et pâturages.

Peu agricole, la Suisse s'est fait une occupation nationale de l'élevage du bétail pour la production du lait.

Manquant de voies navigables, mais utilisant la houille blanche, elle s'applique surtout à travailler des matières premières précieuses et non pondéreuses (or, argent, soie, coton, cacao); de là ses principales industries : horlogerie et bijouterie (Genève, Le Locle, La Chaux de Fonds), mécanique de précision (Genève); industrie de la soie et du coton (Zurich, Bâle); fabrication de machines (Zurich, Bâle, Saint-Gall, Winterthur); industries alimentaires (beurre, fromage, chocolateries). Ajoutons l'industrie hôtelière.

## 8. — ROUMANIE.

### GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

**Situation.** — La Roumanie confine au sud à la presqu'île des Balkans, et s'étend entre la mer Noire et la Hongrie.

**Superficie.** — 10 fois la Belgique.

**Relief.** — La Roumanie s'étend de part et d'autre de la partie sud des Carpates et des monts de Transylvanie; elle comprend le plateau de Transyl-

vanie, les plaines de Valachie et de Moldavie, et la Bessarabie.

**Climat.** — Le climat est excessif : très chaud en été dans les plaines, un peu moins chaud sur les plateaux et montagnes; très froid en hiver à cause des vents continentaux soufflant du N.-E.

**Hydrographie.** — Le Danube forme une excellente voie commerciale débouchant dans la mer Noire.

### GÉOGRAPHIE HUMAINE.

**Population.** — 16 millions d'habitants.

**Gouvernement.** — La Roumanie est une monarchie constitutionnelle.

**Villes principales.** — Bucarest (350 m.), capitale, en Valachie, centre de commerce et d'industrie; — Kichinew (128 m.), en Bessarabie; — Cernauti ou Czernovitz (94 m.), en Bukovine; — Jassy (76 m.), en Moldavie.

**Productions.** — La Roumanie est un pays surtout agricole (grandes cultures de froment et de maïs) et d'élevage (surtout bêtes à cornes et moutons).

**Productions minérales.** — Le pays fournit de la houille, du sel gemme et surtout du pétrole.

**Industrie.** — L'industrie consiste surtout dans l'exploitation des mines de pétrole et de sel gemme, et dans la transformation des produits agricoles : minoteries, distilleries, brasseries, sucreries.

## F. — EUROPE MÉDiterranéenne.

### I. — PÉNINSULE DES BALKANS.

#### GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

**Situation.** — La péninsule des Balkans est la plus orientale des presqu'îles méridionales de l'Europe; elle se complète par plusieurs archipels.

**Relief.** — Le relief est très accidenté. Le pays est couvert de montagnes, enserrant des vallées étroites, qui forment comme autant de compartiments.

**Climat.** — Le climat est modéré à l'intérieur, méditerranéen sur les côtes.

**Hydrographie.** — Les fleuves sont de régime méditerranéen : ou torrentueux ou presque à sec (Vardar, Maritza). — A la limite nord, le Danube.

#### GÉOGRAPHIE HUMAINE.

**Divisions politiques.** — La péninsule comprend :

L'État Yougoslave ou royaume des Serbes, Croates et Slovènes, 8 fois la Belgique, 18 millions d'hab.; capitale Belgrade (120).

La Bulgarie (royaume) : 3  $\frac{1}{3}$  fois la Belgique; 5 millions, capitale, Sofia (155).

La Grèce (république) : 4  $\frac{1}{3}$  fois la Belgique, 5  $\frac{1}{2}$  millions; capitale, Athènes (300); port : Le Pirée (133).

**Ville principale.** — Salonique.

L'Albanie (république), 1 fois la Belgique; 1 million.

La Turquie (république), 1 fois la Belgique 2 millions (Europe) : ville principale, Constantinople (1 million); la capitale, Angora, est en Asie Mineure.

**Productions.** — Ce sont des pays agricoles.

La Bulgarie produit : froment, vigne, tabac, roses.

La Yougoslavie vit uniquement de l'agriculture, de l'élevage (porcs et moutons), des cultures fruitières et de l'exploitation forestière.

La Grèce tire ses principales ressources des cultures fruitières méditerranéennes : vigne, olivier, oranger, citronnier, figuier; amandier, mûrier.

## 19. HONGRIE. ROUMANIE. PÉNINSULE DES BALKANS





## 2. — ITALIE.

### GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

**Situation.** — L'Italie occupe une situation *centrale* dans le monde méditerranéen.

**Superficie.** — Onze fois la Belgique.

**Relief.** — On y distingue : l'Italie *continentale*, ou *plaine lombarde*, encadrée par les Alpes, par l'Apennin, et drainée par le Pô; l'Italie *péninsulaire*, avec l'Apennin, dont le versant W. est le plus étendu; l'Italie *insulaire* (Sicile et Sardaigne).

**Climat.** — Soustraite à l'influence de la Méditerranée par les montagnes, la plaine du Pô a un climat *continental*. Le reste du royaume jouit du climat *méditerranéen*.

**Hydrographie.** — Le Pô et l'Adige sont de *régime alpestre*; mais le Pô entre très vite en plaine et devient navigable. Les autres fleuves (Arno, Tibre) sont de *régime méditerranéen*. — Lacs importants sur le versant sud des Alpes.

**Volcans.** — Le Vésuve, l'Etna.

### GÉOGRAPHIE HUMAINE.

**Population.** — 40 millions d'habitants.

**Gouvernement.** — *Monarchie constitutionnelle*.

**Villes principales.** — Rome (700), capitale du royaume et siège de la papauté; Milan (836), industrie de la soie; Naples (780); Turin (500); Palerme (400); Gênes (316), premier port de l'Italie; Florence (254), ville d'art; Trieste (240); Venise (192).

**Productions.** — L'Italie est un  *pays d'agriculture et d'industries agricoles*.

Eile cultive toutes les céréales : *froment, maïs, riz, vigne* (le premier pays producteur de vins après la France), tous les arbres à fruits du Midi; cultures *industrielles* : lin, chanvre, coton, mûrier, tabac; betterave à sucre. — *Élevage du gros et petit bétail; ver à soie*.

Les produits des carrières abondent : marbre (Carrare) et soufre (Sicile), la production la plus importante du monde; fer (île d'Elbe et Sardaigne); sel; mercure, etc.

Il n'y a que deux industries très prospères : l'industrie textile et celle des pâtes alimentaires. — L'Italie tire de plus en plus profit de la houille blanche des Alpes.

## G. — EUROPE ATLANTIQUE.

### I. — ESPAGNE ET PORTUGAL.

#### GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

**Situation.** — La péninsule ibérique est la plus grande des presqu'îles méridionales de l'Europe.

**Superficie.** — Espagne, 17 fois la Belgique; Portugal, 3 fois.

**Relief.** — Le relief de la péninsule est constitué par un vaste plateau central, le *plateau de Castille*, flanqué des deux vallées de l'Èbre et du Guadalquivir. La pente générale est vers l'W. Les plaines sont réparties sur la péri-

phérie (Valence, Murcie, Andalousie, littoral du Portugal). Les Pyrénées la séparent de la France.

**Climat.** — Le climat est très varié : *excessif et sec* sur le plateau de Castille; *maritime*, au N.-W. et en Portugal; l'E. a le climat *méditerranéen*; la côte sud et l'Andalousie, presque le climat *africain*.

**Hydrographie.** — Les fleuves (Èbre, Minho, Douro, Tage, Guadiana) sont à pente rapide, irréguliers et souvent à sec. Seul, le Guadalquivir inférieur est navigable.

#### GÉOGRAPHIE HUMAINE.

**Population.** — Espagne,  $21 \frac{1}{2}$  millions; Portugal,  $6 \frac{1}{4}$  millions.

**Gouvernement.** — L'Espagne est une *monarchie constitutionnelle*; le Portugal, une *république*.

**Villes principales.** — En Espagne : Madrid (750), capitale; Barcelone (710), ville la plus industrielle et la plus commerçante; Valence (245), commerce de d'oranges; Séville (205); Malaga (150), commerce de vins; Murcie (140); Saragosse (140); Carthagène (96); Bilbao (128), premier port. — En Portugal : Lisbonne (480), capitale et port d'escale; Porto (200).

**Productions.** — L'Espagne est un  *pays de culture et d'élevage médiocres*, et l'*industrie*, qui possède tant de ressources dans la richesse du sous-sol, y est

pourtant assez *arriérée*. — Le Portugal est un  *pays agricole*; près de la moitié du sol est improductif.

Les céréales ne suffisent pas à la consommation. Les cultures arbustives sont les plus importantes : *vignes et arbres à fruits du Midi*.

*Élevage des moutons* (mérinos) et des *chèvres* sur le plateau; des *ânes* et des *mulets*; des *taureaux de combat* pour les *corridas*; *vers à soie* et *abeilles*; *pêcherie*, etc.

L'industrie extractive est développée dans les *Monts Cantabres*, au N. du plateau, et dans la *Sierra Morena*, au S. — La *houille* est de production insuffisante; le *fer* est très répandu et de bonne qualité; le *cuivre* est abondant.

Barcelone a des établissements *métallurgiques* et est le grand centre des industries *textiles*; citons encore : *l'huile d'olive* et les *vins* (Xérès, Malaga, Alicante).

## 2. — ILES BRITANNIQUES.

### GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

**Situation.** — Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande est un *État insulaire*.

Il est situé à mi-flanc sur le littoral occidental de l'Europe et au centre même de l'hémisphère des terres. A cette position avantageuse s'ajoute l'heureuse disposition de ses côtes, qui s'ouvrent en rades profondes, en larges estuaires par où la marée et les navires pénètrent loin dans l'intérieur des terres : nul point n'est à plus de 120 km. de la mer.

**Superficie.** —  $10 \frac{1}{2}$  fois la Belgique.

**Relief.** — L'Angleterre centrale et orientale est une succession de plaines fertiles et peu élevées. A l'W., au S. et au N. de cette région, le relief s'accentue,

mais n'entrave nulle part les communications. — L'Écosse comprend une dépression où coulent le Forth et la Clyde entre deux lignes de hauteurs : les Cheviots au S., les Highlands (*Grampians*) au N. formant le *massif d'Écosse*. — L'Irlande est formée d'une *plaine centrale humide*, que des massifs peu élevés encerclent.

**Climat.** — Le climat est *maritime*, c'est-à-dire tempéré, et très humide (vents d'ouest et Gulfstream).

**Hydrographie.** — Les fleuves (Tamise, Severn, Forth, Shannon) sont courts, mais de débit abondant, de régime régulier, *navigables* et facilement reliés entre eux par des canaux de jonction.

### GÉOGRAPHIE HUMAINE.

**Population.** — 47 millions.

**Gouvernement.** — Le Royaume-Uni est une *monarchie constitutionnelle*.

L'Irlande, sauf le coin N.-E. (Ulster), est devenue un « dominion » de l'empire britannique (État libre d'Irlande :  $2 \frac{1}{3}$  fois la Belgique, 4  $\frac{1}{2}$  millions) et jouit d'une certaine autonomie ; elle a un parlement et une capitale : Dublin.

**Villes principales.** — Londres (4 millions 500; avec les faubourgs, 7  $\frac{1}{2}$  millions), capitale, ville la plus commerçante du globe, et la deuxième pour le nombre de ses habitants ; — Glasgow (1 million), constructions navales, industrie cotonnière ; — Birmingham (920), cité du fer et de l'acier ; — Liverpool (803), second port, grand marché du coton ; — Manchester (731), première place du monde pour le travail du coton ; — Sheffield (490), ville de la coutellerie ; — Leeds (458), laine et machines ; — Edimbourg (420) ; — Dublin (400), commerce de toiles ; — Belfast (395), industrie du lin ; — Bristol (377), papier ; — Hull (287) ; — Bradford (285) ; — Newcastle (275) ; — Portsmouth (247) ; — Cardiff (200) ; — Southampton (160).

**Productions.** — Pays d'élevage, mais de moins en moins agricole, première puissance industrielle du monde, le Royaume-Uni est aussi la première puissance commerçante et coloniale.

**Agriculture.** — C'est un pays d'élevage perfectionné et il est moins agricole, l'Irlande à part :

Bœufs de boucherie (Durham) ; vaches laitières (Devon, Écosse, Irlande) ; moutons à laine ou à viande (Cheviots, Downs) ; porcs (York, Irlande) ; chiens et volailles, de toute espèce ; pêche.

Avoine, qui s'accorde d'un climat humide ; orge et houblon, lin et pommes de terre, en Irlande.

**Industrie.** — La Grande Bretagne marche à la tête des nations industrielles.

Nul pays, en Europe, ne renferme autant de minéraux utiles. La production de la houille vient immédiatement après celle des États-Unis (bassins de Newcastle, pays de Galles, Écosse, Centre) ; la production du fer est importante. Les usines anglaises livrent au commerce du monde entier les produits les plus divers : machines et outils, armes et quincaillerie (Birmingham, Coventry) ; coutellerie (Sheffield, Leeds) ; constructions navales le long de la Mersey, de la Clyde et de la Tamise ; enfin, dans nombre de localités, depuis les locomotives et les automobiles jusqu'aux épingle et aux plumes métalliques.

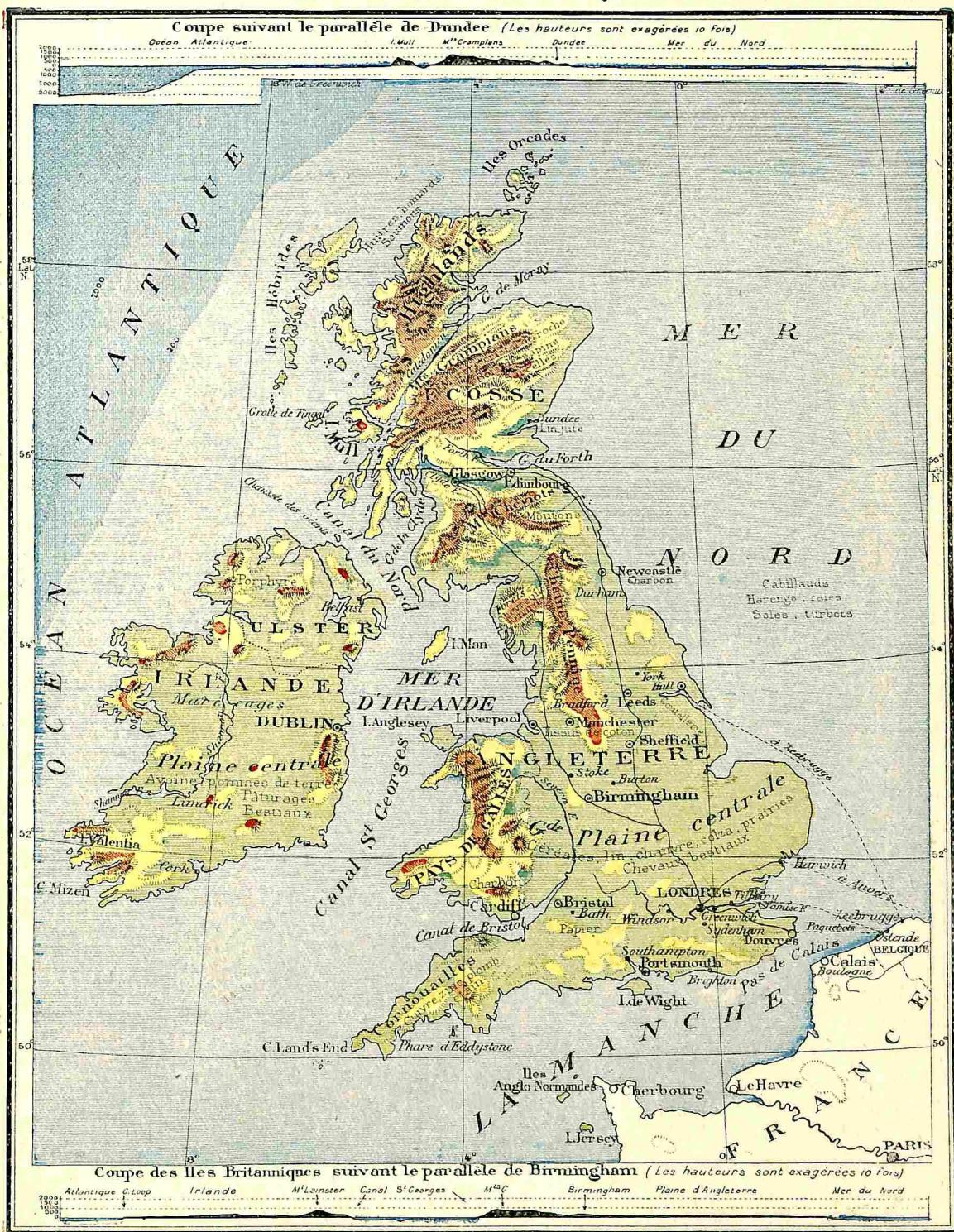
Les industries textiles sont : l'industrie cotonnière (Manchester, Glasgow), la plus importante de l'Europe ; l'industrie lainière (Leeds, Bradford) ; l'industrie linière (Belfast, Dublin et en Écosse).

La verrerie et la céramique ont leurs sièges principaux dans le district des poteries (Stoke-on-Trent). — Enfin parmi les industries agricoles, au 1<sup>er</sup> rang la brasserie (Londres, Dublin, Burton-on-Trent, Édimbourg) ; les distilleries et fabriques de conserves. — Bath et Bristol sont renommés pour leurs papeteries. Londres est le siège des industries de luxe, notamment modes et confections, chapellerie et ganterie.

**Commerce.** — Le commerce et l'empire colonial de la Grande-Bretagne sont les premiers du monde.

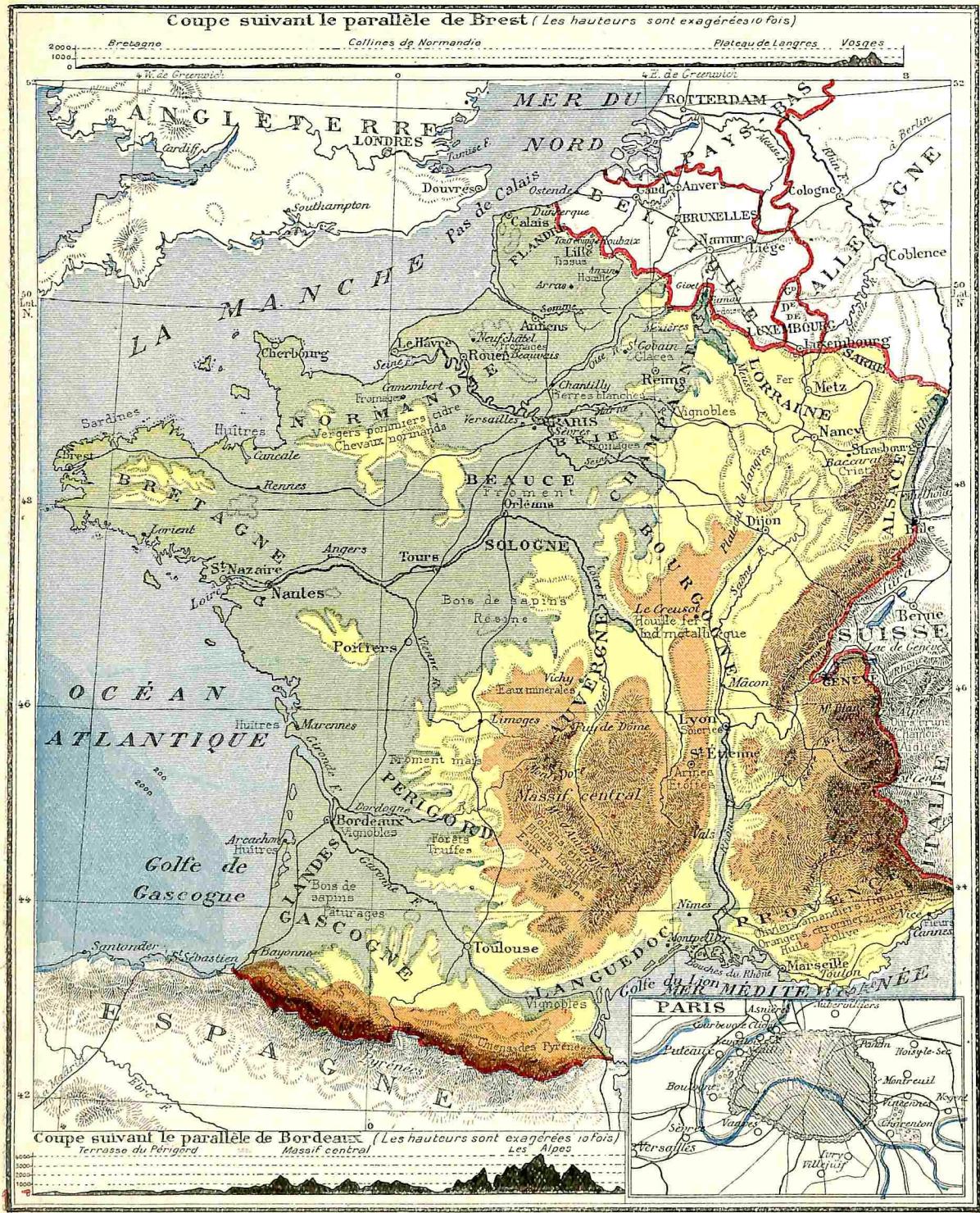
Son commerce, en 1920, s'éleva à 80 milliards de francs ; son domaine colonial renferme plus du quart de l'humanité, sa marine marchande est sans rivale.

## ILES BRITANNIQUES



## FRANCE

Coupe suivant le parallèle de Brest (Les hauteurs sont exagérées 10 fois)



## GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

**Situation.** — La France occupe une situation favorable au milieu de la zone tempérée. Elle est, avec l'Espagne, le seul pays de l'Europe qui touche à la fois à l'Atlantique et à la Méditerranée.

**Superficie.** — 18 fois la Belgique.

**Relief.** — Le relief de la France est caractérisé par la prédominance des altitudes moyennes. L'W. et le N. forment une région de plaines et de plateaux, dont l'élévation dépasse rarement 200 m. Les hautes chaînes se trouvent sur les frontières (*Pyrénées, Alpes, Jura*). Le *Massif central* (Cévennes, monts d'Auvergne) se dresse au cœur du pays, séparé des Alpes par le couloir de Saône et Rhône. Il se continue

vers le N.-E. par le plateau de Langres et les Vosges.

**Climat.** — Le climat est généralement tempéré.

A l'W., il est du type maritime; à l'E., il subit de plus grands écarts de température; le midi jouit du climat méditerranéen. — La vallée du Rhône est sujette au *mistral*, vent âpre du N.-W.

**Hydrographie.** — La France dispose d'un réseau considérable de voies navigables. Sauf le Rhône, ses fleuves sont de régime atlantique. Sans être, à part la Seine et le Rhin, des artères de communication de premier ordre, presque tous sont navigables ou canalisés, et reliés l'un à l'autre par d'importants canaux.

## GÉOGRAPHIE HUMAINE.

**Population.** — 40 millions d'habitants.

**Gouvernement.** — La France est une république, ayant à sa tête un président élu pour 7 ans, et deux Chambres législatives, la Chambre des députés et le Sénat.

**Villes principales.** — Dix-sept villes ont plus de 100.000 h. : Paris (2 millions 900), capitale, troisième ville du monde, après New-York et Londres, pour la population; — Marseille (590), port le plus important de la France; — Lyon (562), ville des soieries; — Bordeaux (268), grand port; — Lille (201), cité manufacturière; — Nantes (184), port; — Nice (180), station d'hiver; — Saint-Étienne (168), centre industriel; — Strasbourg (167); — Le Havre (159), port; — Toulouse (125), Rouen (125) et Roubaix (114), cités manufacturières; — Nancy (114); — Toulon (106), premier port militaire; — Mulhouse (100); — Reims (76), centre du commerce des vins de Champagne.

**Productions.** — La France est mieux partagée en productions végétales qu'en productions minérales. Elle est avant tout *pays agricole* et *d'élevage*, mais aussi un grand *pays industriel* et *commerçant*.

**Agriculture.** — La France est un *pays agricole*.

Elle est grande productrice de *froment* (Beauce et Nord) et de *vin* (Champagne, Bourgogne, Bordelais et Bas-Languedoc). — La France possède en outre toutes nos *cultures vivrières* et *industrielles*; en plus, les *arbres à fruits* du Midi, olivier, amandier, figuier, oranger, mûrier; les *primeurs* de Bretagne et du Midi, etc. — Les *forêts* couvrent 1/5 du territoire (Ardennes, Vosges, Jura, Sologne et Landes).

La France est un *pays d'élevage*.

*Chevaux normands* et *percherons*; *bœufs de boucherie* de Flandre, Normandie, Charolais et Nivernais; *vaches laitières*, bretonnes et normandes; *moutons* de Sologne, Champagne, Provence et Landes; *vers à soie* de la vallée du Rhône et de Provence.

La pêche est fructueuse : *sardines* des côtes de Bretagne et de la Méditerranée; *parcs à huîtres* à Cancale et Arcachon.

**Industrie.** — La France est un *pays industriel*.

La production de la *houille* est presque suffisante (bassins du Nord, du Pas-de-Calais et de la Sarre et sur le pourtour du Massif central). Le pays est pauvre en *minéraux métalliques*, excepté en *fer* (Lorraine). Il est très riche en *produits des carrières* : *pierreries à bâtir* (bassin parisien), *ardoises* (Fumay, Trélazé près d'Angers), *marbres*, *kaolin*, *sel*, *eaux minérales* réputées (Vichy, Vittel, Saint-Galmier Vals), *potasse* (Mulhouse).

L'industrie métallurgique compte d'importantes usines, comme celles du Creusot. La Lorraine est le grand centre de production des *fers* et des *acières*.

Les industries textiles ont pour principaux sièges : Lille, Roubaix, Tourcoing, Rouen pour la *toile* et le *coton*; le Nord, la Normandie. Sedan, Mulhouse pour la *laine* et les *draps*; Lyon et Saint-Étienne pour la *soie*; Paris et Beauvais pour les *tapis*.

La verrerie et la céramique produisent les *glaces coulées* de Saint-Gobain, les *cristaux* de Baccarat, les *porcelaines* de Sèvres et de Limoges.

Les industries alimentaires fournissent les *vins* de Bordeaux, Bourgogne et Champagne; les *eaux-de-vie* de Cognac et de Montpellier, le *cidre* de Normandie, l'*huile d'olive* de Provence, les *fromages* de Brie, Camembert, etc.; les *conserves alimentaires*, etc. — Comme industries spéciales, mentionnons les *papeteries* (Vosges, environs de Paris), la fabrication des *produits chimiques* et des *savons* de Marseille, des *cycles* et des *voitures automobiles*, enfin les *industries de luxe*: la capitale est connue dans le monde entier pour ses *articles de Paris*, qui se distinguent par l'élégance et le bon goût, par le fini et la précision.

**Commerce.** — La France est un *pays commerçant*.

Marseille, Le Havre, Cherbourg, Dunkerque, Bordeaux sont les grands ports de commerce. Les ports militaires sont Toulon, Lorient, Brest, Cherbourg.

4. — GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG (voir carte 23 A).

Le Grand-Duché de Luxembourg est un petit Etat neutre enclavé entre la Belgique, la France et l'Allemagne.

Il se compose de deux régions naturelles : au N. l'*Eisling*, ressemblant à l'Ardenne belge par son relief et la nature de ses roches, réunit le massif de l'Ardenne à l'Eifel rhénan; au S. le *Gutland* ou Bon Pays, avec ses vallées fertiles, est la continuation vers l'Est de la Lorraine belge.

Le Luxembourg grand-ducal (2.600 Km<sup>2</sup>) est tout entier du bassin du Rhin, par la Moselle et par son affluent la Sûre et ses sous-affluents l'Alzette, la Wiltz et l'Our.

La population, du groupe ethnique german, est de 270.000 hab., soit 103 hab. par km<sup>2</sup>. Les villes principales sont : Luxembourg (21 m.), capitale; *Esch-sur-Alzette*, *Diekirch*, *Echternach*, *Clervaux*.

Les ressources agricoles sont surtout : avoine, seigle, pommes de terre, dans l'*Eisling*; froment, vignobles et arbres fruitiers, dans le *Gutland*.

L'industrie extractive est très importante : dans le S., on exploite un mineraï de fer de bonne qualité (6,5 millions de tonnes en 1914); une partie est exportée, l'autre, transformée sur place, dans les hauts-fourneaux d'*Esch-sur-Alzette*, *Rodange*, *Differdange*, *Rumelange*, *Dudelange* (frontière méridionale).

Outre une industrie métallurgique très active, signalons des carrières, des manufactures de drap, des tanneries, des ganteries et des distilleries.

Une union économique a été conclue entre ce pays et la Belgique.

LA BELGIQUE ET LES PAYS AVOISINANTS (voir carte 23 B).

La carte ci-contre, avec Bruxelles en son centre, nous montre la Belgique avec une grande partie des États voisins.

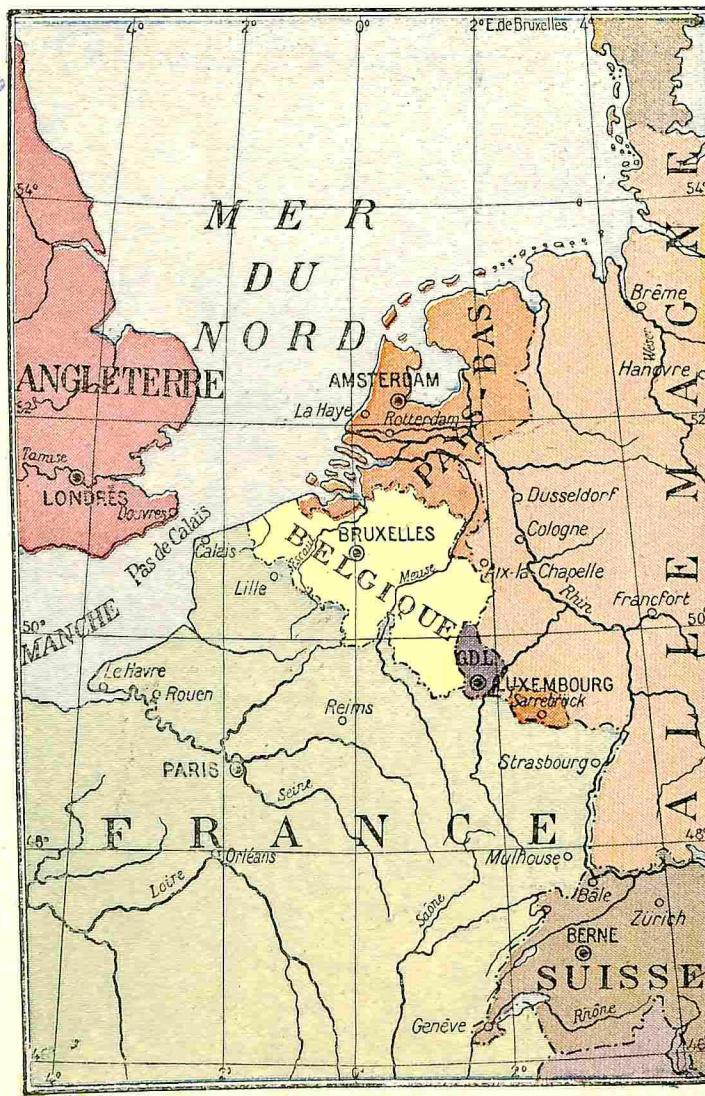
Belgique, Pays-Bas et Suisse ont à peu près la même superficie, mais alors que la Suisse ne touche à aucune mer et que la Hollande est très maritime par la grande longueur de ses côtés et par les estuaires de la Meuse, de l'Escaut et du Rhin, la Belgique s'étend surtout vers l'intérieur du continent et n'a qu'une côte relativement petite, peu propice à l'établissement d'un grand port; heureusement elle possède une métropole commerciale importante : Anvers.

Trois grands États nous avoisinent : le Royaume-Uni au N.-W. sur une rive de la mer du Nord, la France au sud, et l'Allemagne à l'est. Un tout petit Etat touche à la Belgique au S.-E. : le Grand-Duché de Luxembourg, qui vient de conclure avec notre pays une union douanière. Vers le nord, notre voisine est la Hollande ou les Pays-Bas.

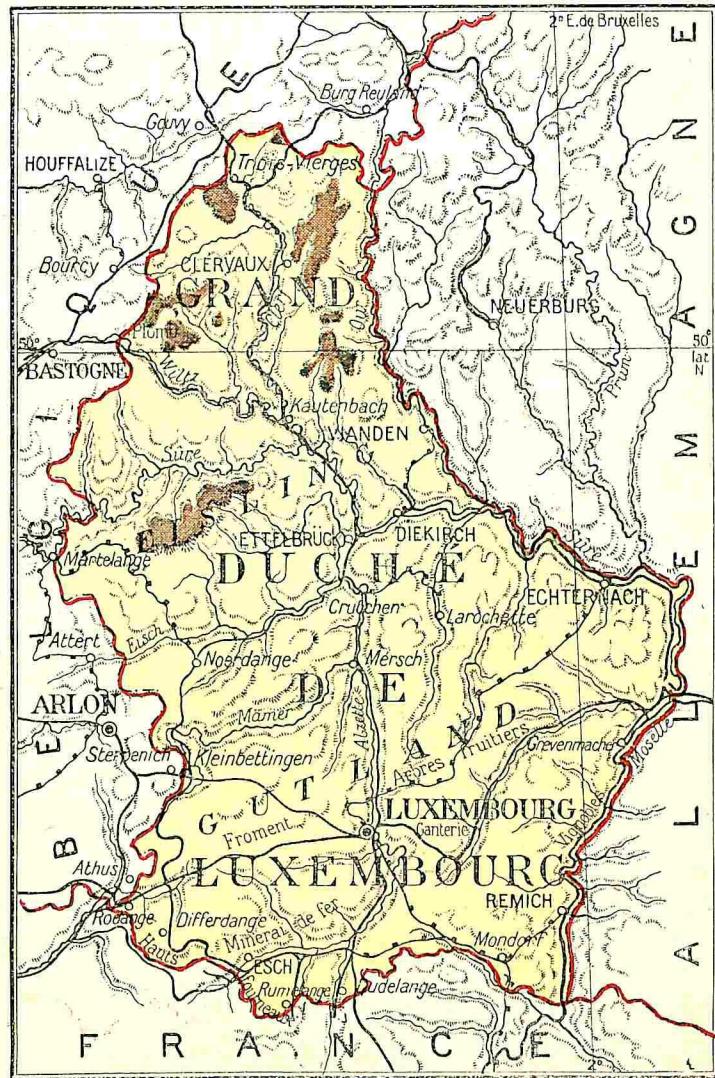
C'est avec ces États voisins que la Belgique a les plus importants rapports commerciaux, soit par voies ferrées et canaux, soit par le port d'Anvers qui est sur l'estuaire maritime de l'Escaut. La France est le pays qui achète le plus à la Belgique et auquel nous achetons le plus. Près des trois quarts de notre commerce extérieur se font avec les pays qui sont nos voisins.

Les origines de l'État belge remontent à l'époque des ducs de Bourgogne. Philippe le Bon réunit sous son sceptre tous les États des Pays-Bas, mais chacun de ceux-ci (Flandre, Limbourg, Namur, etc.) conserva cependant une vie propre et autonome sous les divers régimes : austro-bourguignon, espagnol et autrichien. Conquis par la France, puis définitivement uniifié (1797-1814), notre pays fut annexé à la Hollande (1815-1830). En 1830, la Belgique devint un État unitaire, indépendant et neutre; en 1915, elle renonça à la neutralité. En 1908, elle s'agrandit d'une colonie : le Congo belge.

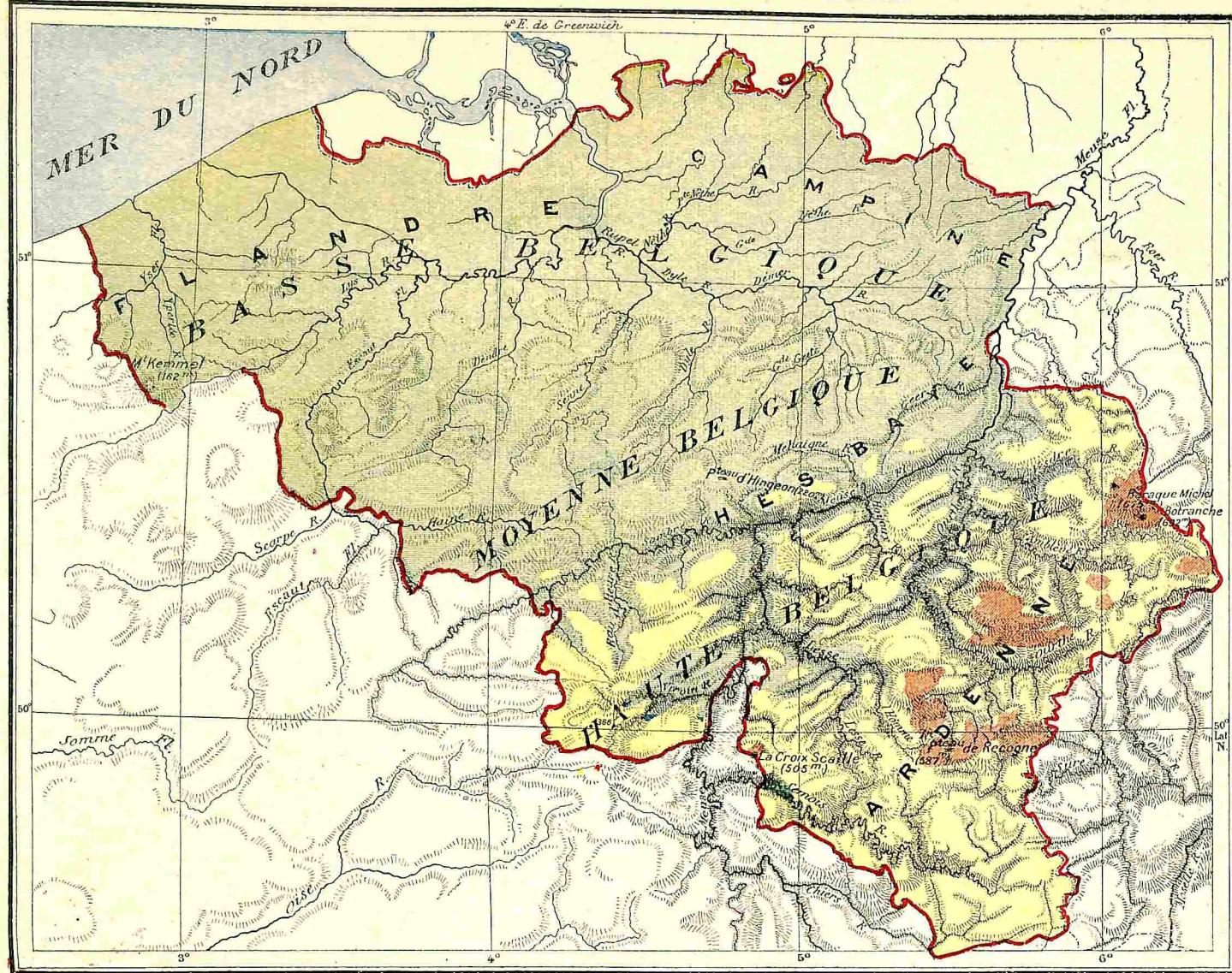
123 BELGIQUE ET PAYS AVOISINANTS



# GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



## BELGIQUE : ASPECT GÉNÉRAL



## VIII. — GÉOGRAPHIE DE LA BELGIQUE.

### BELGIQUE : ASPECT GÉNÉRAL.

**Bornes.** — La Belgique est bornée au N. par les Pays-Bas; — à l'E. par les Pays-Bas, l'Allemagne et le Grand-Duché de Luxembourg; — au S. et à l'W., par la France; — au N.-W., par la mer du Nord, qui la sépare de la Grande-Bretagne.

Elle se trouve ainsi avantageusement située entre les pays les plus industriels ou les plus commerçants de l'Europe.

**Forme.** — La forme générale de la Belgique est celle d'un triangle rectangle. — Le développement total des frontières est de 1.350 km., dont 67 km. de côte seulement.

**Superficie; population.** — Avec les nouveaux territoires de Moresnet, d'Eupen et de Malmedy, la superficie est de 30.500 km<sup>2</sup>; la population de 7.500.000 habitants, soit 245 hab. par km<sup>2</sup>: ce chiffre donne à la Belgique le premier rang, en Europe, pour la population relative.

**Division basée sur l'altitude.** — Les différences d'altitude et le relief du sol permettent d'établir trois grandes divisions ou zones altimétriques : la *Basse Belgique*, la *Moyenne Belgique* et la *Haute Belgique*.

1<sup>o</sup> La *BASSE BELGIQUE* comprend tout le nord du pays. C'est une *plaine*, sans relief, presque horizontale; l'altitude, sauf en quelques points, ne dépasse guère 20 m., et certains endroits sont même inférieurs au niveau de la mer. Elle a pour limite méridionale une ligne passant par Ypres, Courtrai, Audenarde, Alost, Vilvorde, Louvain et Maestricht.

La *Basse Belgique*, autrefois recouverte par les eaux de la mer, est formée de terrains *sablonneux*, devenus très fertiles dans la Flandre, restés pauvres dans la Campine.

2<sup>o</sup> La *MOYENNE BELGIQUE* est comprise entre cette première zone et la vallée de Sambre et Meuse, de la frontière française à Maestricht. Elle occupe le centre du pays et marque la transition entre la plaine et la partie élevée : c'est une succession de *plateaux* qui s'élèvent graduellement, mais dont l'altitude dépasse rarement 200 m.

Elle est formée de terrains *limoneux* d'une grande fertilité et, vers le sud, la contrée devient très industrielle (bassin houiller).

3<sup>o</sup> La *HAUTE BELGIQUE* est située tout entière au sud de la vallée de Sambre et Meuse. Elle comprend tout le sud du pays. C'est un *massif montagneux*, formé d'une suite de *croupes* arrondies que séparent des vallées profondes et sinuuses. Des bords de la Sambre et de la Meuse, le sol continue à s'élèver jusqu'à la *crête des Ardennes*, à une altitude qui atteint 675 m. à la Baraque Michel et 692 au point culminant, à Botrange, et est rarement en dessous de 400 m., sauf dans les vallées. Passé cette arête, le sol s'abaisse insensiblement.

Le sol, formé de terrains *rocheux*, était autrefois couvert de vastes forêts, et l'on peut encore y parcourir de grandes étendues de bois. Cette zone est peu favorisée sous le rapport de la culture; mais elle est, par excellence, dans certaines parties, le pays des carrières.

**Aspect général.** — En résumé, l'aspect général présente la forme de deux plans inclinés, adossés l'un à l'autre, des deux côtés de la crête ardennaise : le premier dessine une longue pente vers le nord-ouest et comprend les  $\frac{6}{7}$  environ du territoire; l'autre, beaucoup plus petit, est incliné vers le sud-est.

### TRACÉ DE LA CARTE DE LA BELGIQUE ET APPRÉCIATION DES DISTANCES.

**Tracé de la carte.** — La carte de la Belgique s'inscrit très facilement dans un quadrilatère principal formé de deux méridiens et de deux parallèles (voir carte 26).

1<sup>o</sup> *Du N. au S.* — Un degré, 360<sup>e</sup> partie de la circonférence, vaut la 360<sup>e</sup> partie de 40.000 km., soit presque 112 kilomètres. — Un demi-degré vaut donc environ 56 km.

2<sup>o</sup> *De l'E. à l'W.* — Chaque degré vaut, au nord de la Belgique, 70 km. seulement.

Il en résulte donc que le rectangle R, base de notre système pour le tracé de la carte de la Belgique, mesure, sur le terrain, 70 km. sur 56, ou 5 divisions sur 4, chacune représentant une longueur de 14 km.

Le carré C a 14 km. de côté.

**Distances.** — *Superficies.* — Il est facile, avec ce système, non seulement d'apprécier les distances, mais encore les surfaces. — En effet, nous trouvons, pour la surface du carré C, 14 km.  $\times$  14, soit environ 20.000 hectares, et pour celle du rectangle R, 20 fois plus ou environ 4.000 km<sup>2</sup>.

Nos cartes de Belgique ont, comme méridien initial, soit le méridien de Bruxelles, soit celui de Greenwich, les autres cartes, le méridien de Greenwich qui est à 4°22' à l'ouest de celui de Bruxelles.

La seule méthode scientifique pour construire une carte consiste dans le tracé de méridiens et de parallèles, canevas servant de base au dessin des frontières, des cours d'eau et à la localisation des signes représentant les villes.

## BELGIQUE : CLIMAT.

Le *climat* de la Belgique est influencé par le voisinage de la mer, par la prédominance des vents d'ouest et du sud-ouest et par les différences, relativement faibles cependant, du relief et de l'altitude de ses diverses régions naturelles.

Toute la Belgique, sauf peut-être les parties les plus élevées de notre Ardenne, appartient à une même zone climatique, de caractère tempéré maritime.

La *température* moyenne annuelle du pays est d'environ 9°5, mais sur les hauts plateaux ardennais, elle n'est plus que de 8° (voir, carte 26, le tracé de quelques isothermes).

La *pluie* est fréquente : il pleut en Belgique, en moyenne, 195 jours par an et surtout en automne et en hiver. La quantité d'eau qui tombe annuellement va en augmentant du littoral (650 mm.) à la crête ardennaise (1500 mm.).

La *neige* est assez rare sur le littoral; c'est en Ardenne que l'hiver est le plus long et le plus précoce.

Les *vents* dominants sont ceux du Sud-Ouest et de l'Ouest, qui nous amènent le plus souvent de la pluie. Les vents d'Est et du Nord-Est sont fréquents en hiver.

## BELGIQUE : BASSINS MARITIMES ET FLUVIAUX.

**Bassins.** — La Belgique appartient à deux bassins maritimes et à cinq bassins fluviaux.

Les deux bassins maritimes sont celui de la *mer du Nord*, qui renferme la presque totalité du territoire, et celui de la *Manche*, dont fait partie une faible portion du Hainaut.

Les cinq bassins fluviaux sont ceux de l'*Yser*, de l'*Escaut*, de la *Meuse*, du *Rhin* (par la *Sûre*) et de la *Seine* (par l'*Oise*). — Les bassins de l'*Escaut* et de la *Meuse* sont de beaucoup les plus étendus : le premier mesure, en Belgique, la moitié du territoire; le second compte les  $\frac{5}{6}$  du restant.

Le bassin de l'*Yser* (avec le petit bassin côtier) et le bassin de l'*Escaut*, situés dans la Basse et la Moyenne

Belgique, sont formés de plaines basses et de collines à faible pente. — Ces fleuves et leurs affluents, généralement navigables, y coulent à pleins bords et très lentement, au point qu'en beaucoup d'endroits de la Flandre, le cours de l'eau est presque insensible.

Les bassins de la *Meuse*, de la *Sûre* et de l'*Oise* se développent presque entièrement dans la Haute Belgique. Ces cours d'eau, avec les rivières qui les grossissent, coulent à travers des terrains accidentés : de là, la pente et la vitesse considérable de leur cours (le *Hoyoux*, pente kilométrique : presque 10 m.), les rapides et cascadelles de leurs eaux murmurantes; et aussi leur limpide et leur abondance en poissons.

## BELGIQUE : COURS D'EAU ET CANAUX.

**Escaut.** — L'*Escaut* est un *fleuve de plaine* : pente faible, cours lent, profond et régulier; entre des bords plats, son niveau est proche de celui de la plaine environnante; il est de sa nature *navigable* et influencé par le flot de marée, qui exhause son niveau de 4 m. à Anvers et se fait sentir jusqu'à Gand. C'est notre principale voie fluviale. On peut le comparer à la Tamise.

Longueur : 370 km., dont environ 200 en Belgique; — largeur : 20 m. à la frontière; 500 à Anvers; — profondeur : 2 à 3 m. à Tournai; 5 à Gand; 9 à Anvers (à marée basse); — altitudes principales : 150 m. à la source; 16 à la frontière; 3 à Gand; 0 à Tamise; — pente kilométrique en Belgique : 0m08.

AFFLUENTS NAVIGABLES. — Voir carte 26.

*L'Escaut* a sa source en France, où il arrose Cambrai, Valenciennes et Condé. Dans cette dernière ville, il reçoit à droite

*la Haine* qui traverse la région hennuyère et passe un peu au N. de Mons.

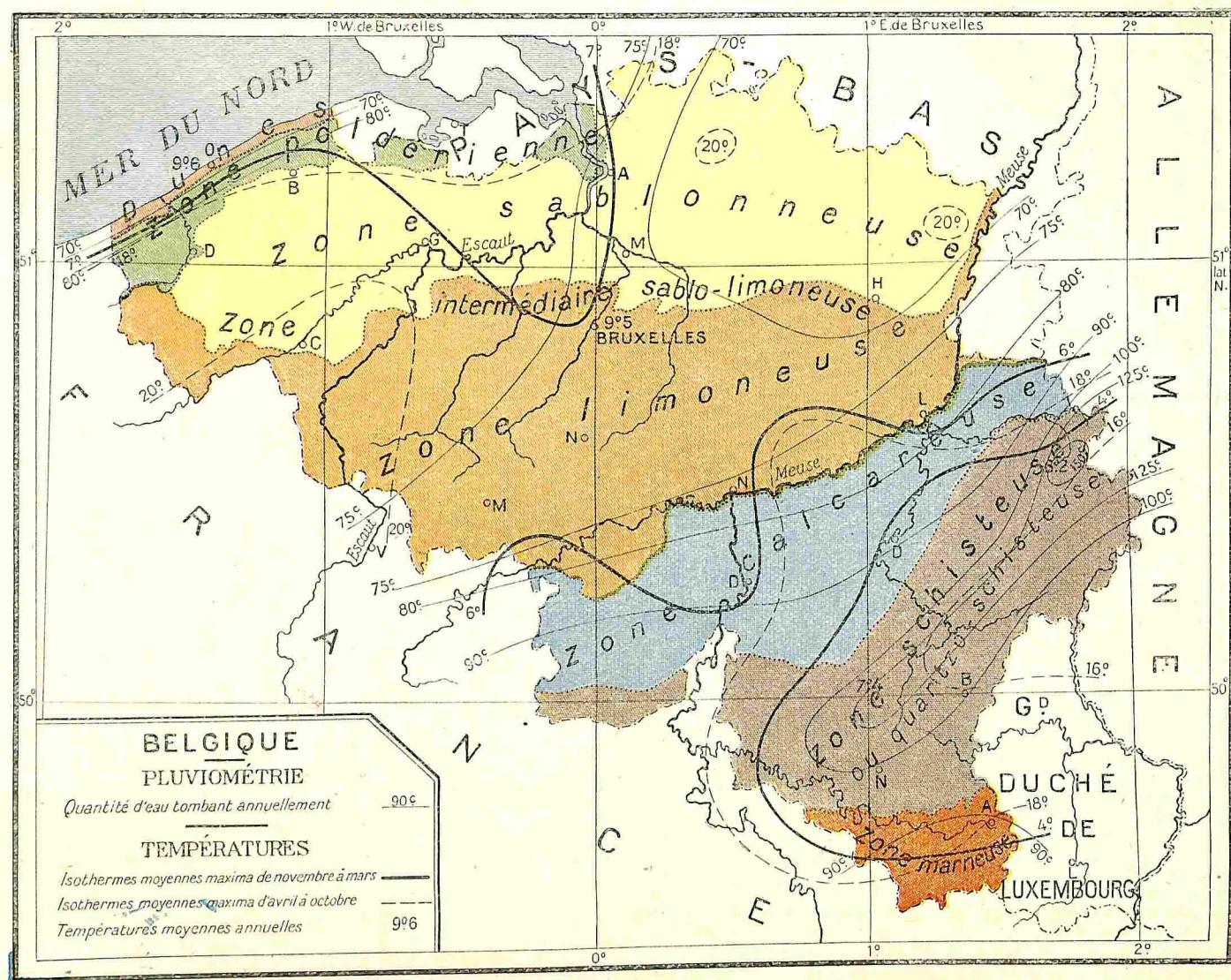
L'*Escaut* entre alors en Belgique, baigne Antoing et Tournai, arrose Audenarde, puis Gand, où il se grossit à gauche de

*la Lys* qui a sa source en France, sépare ce pays de la Belgique et arrose Courtrai.

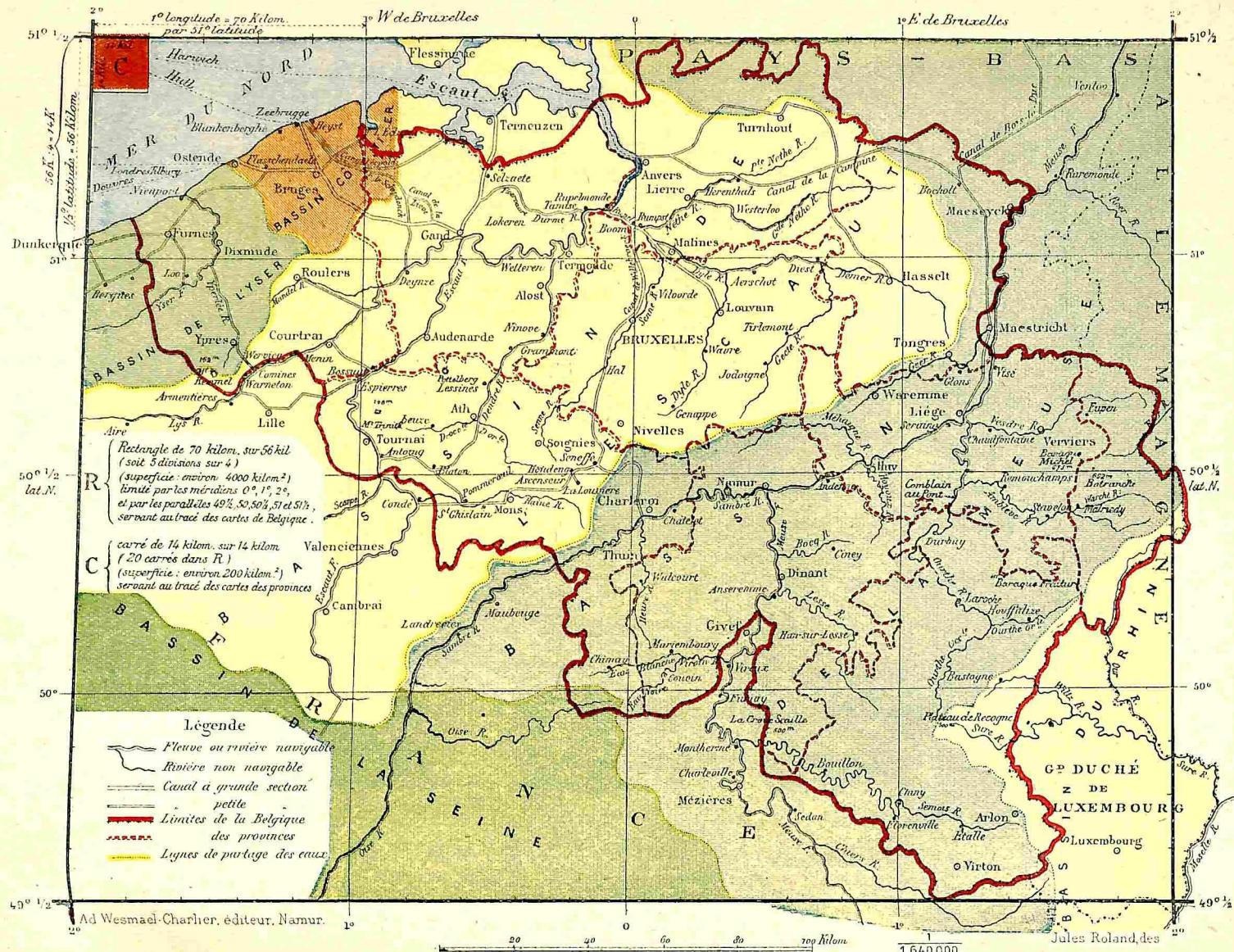
Passé Gand, l'*Escaut* tourne brusquement à l'E., baigne Termonde, où il reçoit à droite

*la Dendre* qui est formée à Ath par la réunion de la *Dendre orientale* et de la *Dendre occidentale*; elle passe à Lessines, Grammont, Ninove et Alost et se jette dans l'*Escaut* à Termonde.

## BELGIQUE : CLIMAT ET ZONES AGRICOLES



## BELGIQUE: COURS D'EAU



## BELGIQUE : COURS D'EAU ET CANAUX (suite).

L'Escaut passe ensuite à Rupelmonde, où il se grossit à droite d'un affluent large et profond :

formé par la réunion de la *Dyle* et de la *Nèthe*.

*le Rupel* { 1<sup>o</sup> *la Dyle* { a sa source près de Nivelles; elle arrose Wavre et Louvain; puis elle reçoit à droite le *Démer*, qui arrose Hasselt, Diest et Aerschot. Puis la *Dyle* baigne Malines, et se grossit à gauche de la *Senne*, qui passe à Soignies, Hal, Bruxelles et Vilvorde. — La *Dyle* se réunit alors à 2<sup>o</sup> *la Nèthe* { qui est formée à Lierre par la réunion de la *Grande Nèthe* et de la *Petite Nèthe*.

Le *Rupel* arrose Boom et se réunit à l'*Escaut* vis-à-vis de Rupelmonde.

L'*Escaut* passe ensuite à Anvers, pénètre aux Pays-Bas et se jette par deux larges embouchures dans la mer du Nord.

**Meuse.** — La Meuse est un *fleuve de montagne* : pente forte, cours rapide, profondeur variable, débit irrégulier; son lit est au fond d'une vallée bordée de hauteurs. De sa nature, son cours n'est pas navigable, et il ne l'est devenu que par la construction de barrages, munis d'écluses, qui rompent la pente du fleuve.

Longueur : 900 km., dont environ 200 en Belgique; — largeur : 80 m. à la frontière; 120 m. à Namur; 140 à Liège; — profondeur : de 2 à 4 m. en amont de Liège, à 0<sup>m</sup>60 entre Liège et Maestricht; — altitudes principales : 382 m. à la source; 100 m. à la frontière; 77 à Namur; 58 à Liège; 27 à Maeseyck; — pente kilométrique en Belgique : 0<sup>m</sup>40 (cinq fois plus que celle de l'*Escaut*).

AFFLUENTS NAVIGABLES. — Voir carte 26.

**La Meuse** a sa source en France. Elle y baigne Sedan et Mézières, et reçoit à droite

*la Semois* { qui a sa source non loin d'Arlon et arrose Bouillon. Cette rivière est très sinuose et fort encaissée.

La Meuse passe ensuite à Givet, entre en Belgique et reçoit à droite *la Lesse* { qui forme à Han-sur-Lesse une grotte très remarquable. Puis la Meuse baigne Dinant, Namur, où elle reçoit à gauche

*la Sambre* { qui a sa source en France. En Belgique, elle baigne Thuin et Charleroi.

A Namur, la Meuse se dirige vers l'E.; elle arrose Andenne, Huy et Liège, où elle se grossit à droite de

*l'Ourthe* { formée en Ardenne par la réunion de l'*Ourthe occidentale* et de l'*Ourthe orientale*. L'*Ourthe* passe à Laroche et à Durbuy; elle reçoit à droite l'*Ambière*, puis la *Vesdre*, qui baigne Eupen et Verviers.

La Meuse passe alors à Visé, sépare la Belgique des Pays-Bas, et baigne Maestricht, où elle reçoit à gauche *le Geer* { qui arrose Waremme et Tongres.

Puis la Meuse baigne Maeseyck, pénètre aux Pays-Bas, où elle se jette dans la mer du Nord par trois larges embouchures.

A remarquer au sujet des deux grands fleuves de la Belgique :

1<sup>o</sup> *La concordance de leurs affluents* : à gauche, la *Lys* correspond à la *Sambre*, et à droite, la *Haine*, la *Dendre* et le *Rupel* correspondent à la *Semois*, à la *Lesse* et à l'*Ourthe*, cette dernière drainant, comme le *Rupel*, une grande étendue de pays;

2<sup>o</sup> *La direction uniforme des vallées* : la *Lys*, l'*Escaut*, la *Dendre*, la *Senne*, la *Dyle*, la *Geete*, la *Meuse* et l'*Ourthe* coulent presque parallèlement.

De même l'*Escaut* change brusquement de direction à Gand, comme la *Meuse* à Namur, pour reprendre ensuite leur cours vers le N., le premier à Termonde, la seconde à Liège.

**Yser.** — L'*Yser* est un fleuve de plaine : il est navigable, et son affluent l'*Yperlée* est canalisé depuis Ypres.

**L'Yser** a sa source en France. Il entre en Belgique par la Flandre, et reçoit à droite l'*Yperlée*, qui arrose Ypres. — Puis l'*Yser* passe à Dixmude, à Nieuport, et se jette dans la mer du Nord.

**La Sûre** a sa source en Ardenne; elle traverse le Grand-Duché et se jette dans la Moselle, qui va se réunir au Rhin.

**L'Oise** a sa source dans l'*Entre-Sambre-et-Meuse*. Elle entre en France, où elle va se réunir à la Seine non loin de Paris.

**Canaux.** — A raison de l'horizontalité du sol, la Basse Belgique est pourvue d'un réseau complet de canaux; ceux-ci sont moins nombreux dans la Moyenne Belgique; ils font défaut dans la Haute Belgique, à cause du relief.

Les canaux à grande section (pouvant porter des bâtiments de mer) sont au nombre de cinq : le canal maritime de Bruges à Zeebrugge; le canal de Gand à Ostende, par Bruges; le canal de Gand à Terneuzen; le canal de Bruxelles à Boom ou canal de Willebroeck; le canal de Louvain au *Rupel*, par Malines.

A étudier sur la carte les canaux à petite section (bateillerie). Voici ceux qui relient l'*Escaut* à la *Meuse* : 1<sup>o</sup> le canal d'Anvers à Maestricht, ou canal de la Campine; 2<sup>o</sup> le canal de Charleroi à Bruxelles (continué par le canal de Willebroeck); 3<sup>o</sup> le canal du Centre, qui relie le canal de Mons à Condé au canal de Charleroi à Bruxelles (à Seneffe).

**Mer.** — La côte belge est une plage bordée de dunes. La mer du Nord, près de la côte belge, est peu profonde. La hauteur moyenne de la marée est de 4<sup>m</sup>50.

## BELGIQUE : GRANDES DIVISIONS.

**Division basée sur l'altitude** (voir carte 24). — Cette division a été donnée précédemment p. 33. Suivant le relief du sol, il y a trois grandes zones altimétriques : la Basse, la Moyenne et la Haute Belgique.

**Division basée sur la nature du sol ou division en zones agricoles** (voir carte 25). — Les zones agricoles sont : poldérienne, sablonneuse, limoneuse, calcaireuse, schisteuse ou quartzo-schisteuse, marneuse (voir plus de détails, p. 47).

**Division basée sur les caractères physiques, les ressources et les formes de l'activité des habitants ou division en régions naturelles** (voir carte 27). — Les régions naturelles se distinguent par leurs caractères physiques, les ressources de leur sol, le mode d'activité de leurs habitants et l'économie agricole. Ce sont : la Flandre, la Campine, la région mixte formée du Petit Brabant, de la Campine brabançonne et du Hageland; la Hesbaye, la région brabançonne, la région hennuyère, la région condruisienne, la Famenne, l'Entre-Vesdre-et-Meuse, l'Ardenne, la Lorraine belge, la région d'industries charbonnière et métallurgique (pp. 37 à 46).

Nous ne comprenons pas dans les régions naturelles les grosses agglomérations urbaines : celle de Bruxelles (183 km<sup>2</sup> et 800.000 hab.); celle d'Anvers (78 km<sup>2</sup> et 426.000 hab.); celle de Liège (127 km<sup>2</sup> et 358.000 hab.); celle de Gand (63 km<sup>2</sup> et 260.000 hab.); celle de Verviers (55 km<sup>2</sup> et 85.000 hab.).

**Division basée sur l'hydrographie ou division en bassins fluviaux** (voir carte 26 et p. 34). — Nous distinguons le bassin hydrographique de la Meuse et celui de l'Escaut; puis beaucoup plus petit, le bassin de l'Yser; enfin de très peu d'étendue en Belgique, les bassins de la Seine et du Rhin. Les lignes de séparation des eaux, qui délimitent ces bassins fluviaux, ne coïncident pas partout avec les lignes de faîte.

**Division administrative ou division en provinces** (voir cartes 35-36-37-38). — Au point de vue administratif, la Belgique est divisée en neuf provinces qui sont : le Brabant, chef-lieu Bruxelles; la Flandre occidentale, chef-lieu Bruges; la Flandre orientale, chef-lieu Gand; la province d'Anvers, chef-lieu Anvers; le Limbourg, chef-lieu Hasselt; la province de Liège, chef-lieu Liège; le Luxembourg, chef-lieu Arlon; la province de Namur, chef-lieu Namur; le Hainaut, chef-lieu Mons (pp. 52 à 55).

Chaque province est administrée par un *gouverneur*, représentant le Roi; il est assisté par la *Députation permanente*, composée de membres choisis dans le *Conseil provincial*. Celui-ci se compose d'un certain nombre de membres élus par les divers cantons judiciaires de la province. — Les provinces sont divisées en *arrondissements administratifs*. A la tête de chacun est placé un *commissaire d'arrondissement*, nommé par le Roi et chargé, sous les ordres du gouverneur, de surveiller l'administration des communes. — La plus petite division administrative est la *commune*. Chaque commune est administrée par un *bourgmeestre*, nommé par le Roi, et par des *échevins* nommés par le *Conseil communal*. Celui-ci se compose de membres choisis par les électeurs communaux.

Sous le rapport judiciaire, chaque province est divisée en un certain nombre d'*arrondissements judiciaires*, et ceux-ci en *cantons judiciaires*. Chaque arrondissement judiciaire possède un *tribunal de première instance*, chaque canton une *justice de paix*. Au-dessus de ces tribunaux, il existe trois *Cours d'appel*, à Bruxelles, Liège et Gand, et une *Cour de cassation*, à Bruxelles, pour tout le royaume.

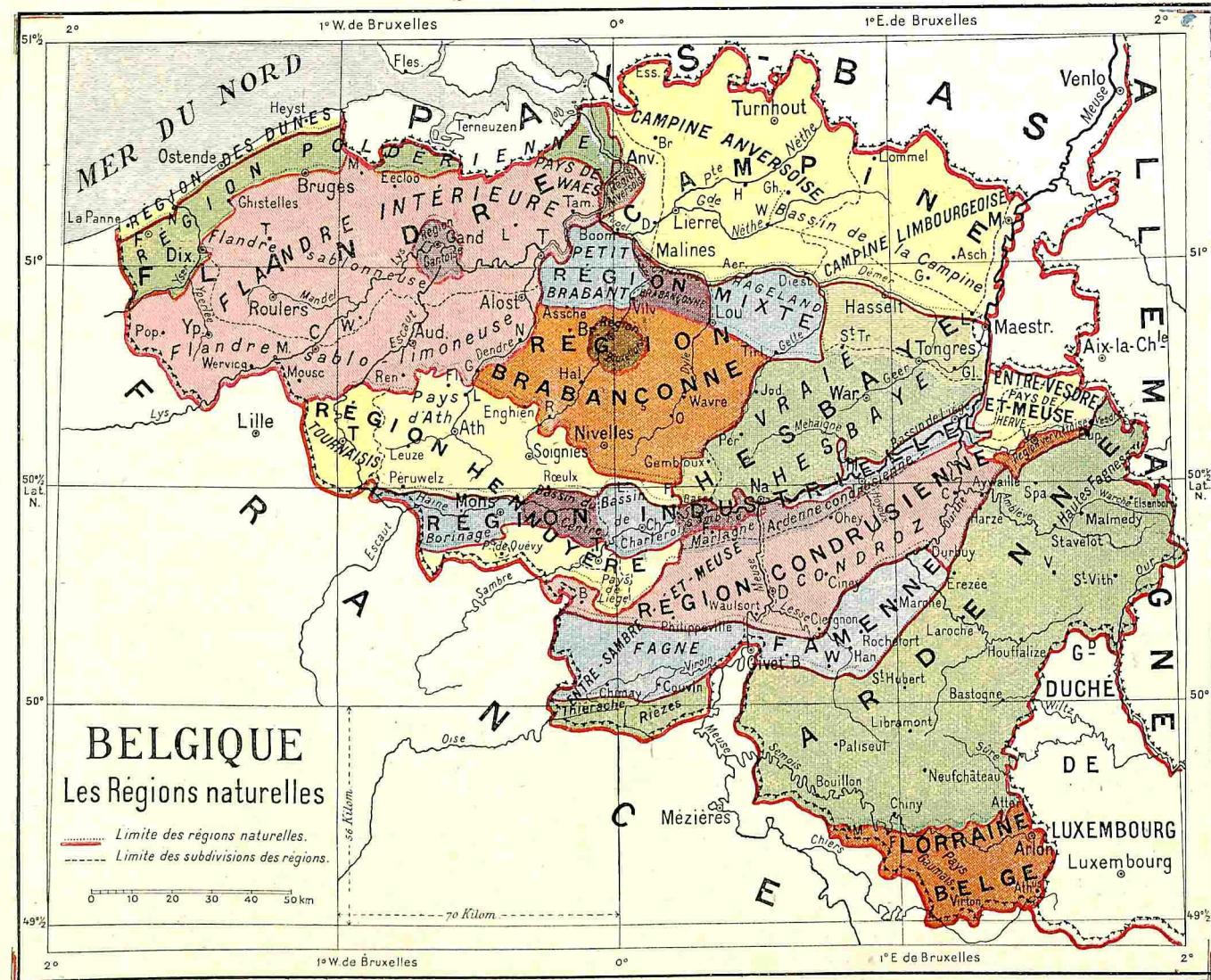
**Division religieuse.** — La grande majorité des Belges appartient au culte catholique. Sous ce rapport, la Belgique est divisée en six *diocèses* : l'archevêché de Malines, dont le chef est le primat de l'Église de Belgique, et les cinq évêchés de Bruges, Gand, Tournai, Namur et Liège.

Quatre cultes sont reconnus, et leurs ministres salariés par l'État. Ce sont : le culte *catholique*, le culte *protestant-évangélique*, le culte *anglican* et le culte *israélite*.

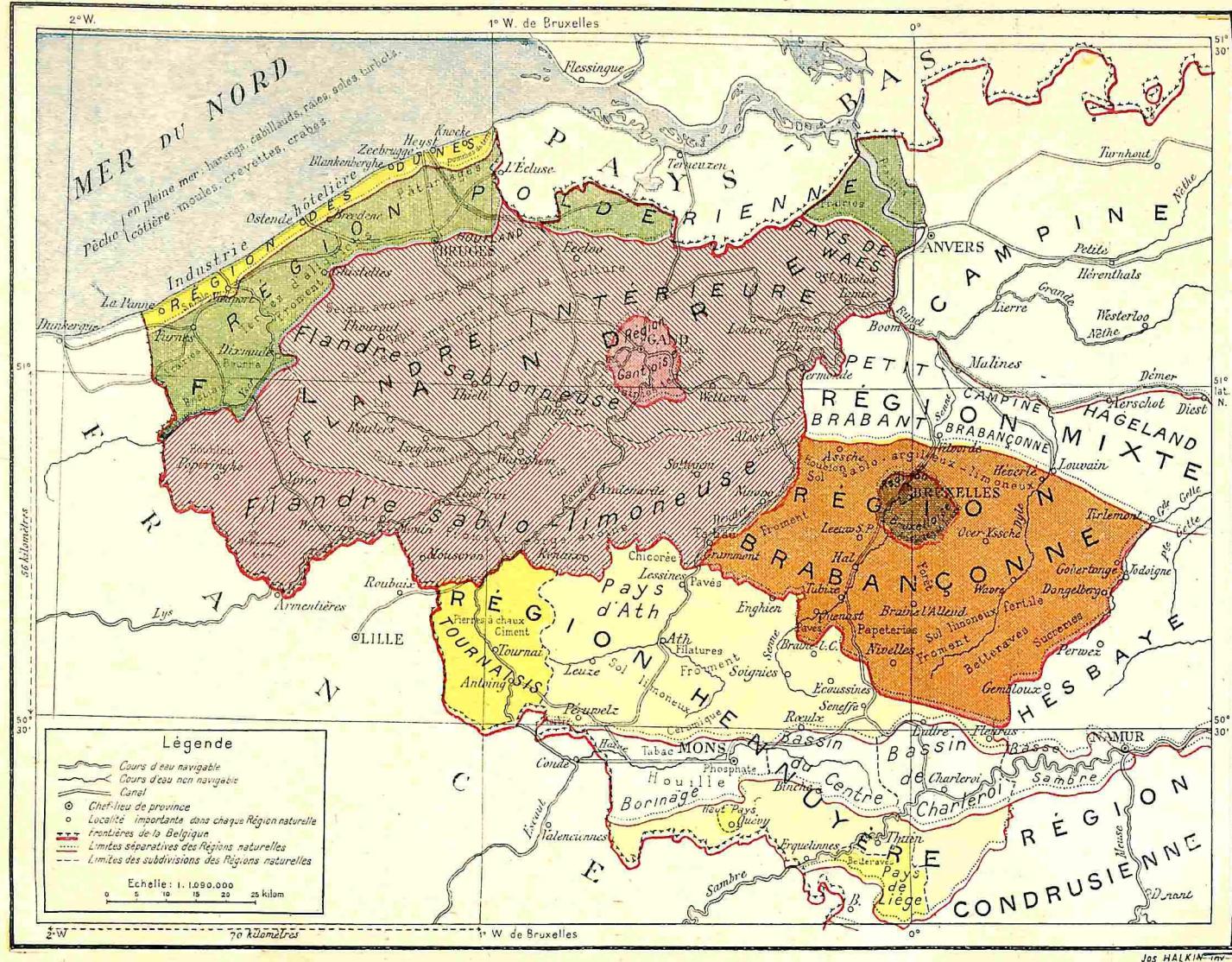
**Division linguistique.** — La Belgique appartient pour une part au domaine linguistique *français* ou *roman*, et pour une autre part au domaine linguistique *germanique*; ces deux domaines linguistiques sont séparés par une ligne allant de Mouscron à Waterloo, Oreye, Visé, Aubel, Limerlé, Fauvillers et Halanzy.

Au nord de cette ligne, on parle des dialectes flamands (flamand de Flandre, brabançon, limbourgeois); à l'est, des dialectes allemands (environs d'Eupen, d'Elsenborn et d'Arlon); au sud et à l'ouest, des dialectes romans (wallons liégeois, namurois et ardennais, dialecte gaumais et dialecte hennuyer). Le français est, dans tout le pays, la langue des familles cultivées.

# BELGIQUE : RÉGIONS NATURELLES



## 28.- DUNES, FLANDRE, RÉGIONS POLDÉRIENNE, BRABANÇONNE ET HENNUYÈRE.



## BELGIQUE : RÉGIONS NATURELLES (voir carte 27).

### I. — FLANDRE (voir carte 28).

#### GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

**Situation.** — La Flandre est, en Belgique, la plaine s'étendant sur l'W. et le N.-W.; elle comprend :

- 1<sup>o</sup> La *région des dunes*, qui borde la mer du Nord;
- 2<sup>o</sup> La *région poldérienne*, qui longe la précédente sur une largeur de 10 à 15 kilom.; on y rattache deux petites régions de polders le long du bas Escout; le *Veurne Ambacht* ou *Métier de Furnes* en est la partie occidentale;
- 3<sup>o</sup> La *Flandre intérieure*, formée de : *a*. la *Flandre sablonneuse* au N. de la ligne Ypres-Courtrai-Alost, comprenant le *Pays de Thourout*, le *Houtland*, le *Meetjesland* ou *Pays d'Eecloo* et le *Pays de Waes*; *b*. la *Flandre sablo-limoneuse*, au S. de la précédente.

4<sup>o</sup> La *région gantoise*, comprenant la ville de Gand et les communes voisines industrielles.

La superficie totale est de 6.100 km<sup>2</sup>, soit un peu moins du 1/5 de la Belgique.

**Relief.** — La partie septentrionale (Plaine maritime et Flandre sablonneuse) est située dans la Basse Belgique; c'est une région de *faible altitude*, presque horizontale. — La partie méridionale (Flandre sablo-limoneuse) appartient à la Moyenne Belgique : le sol *se relève par degrés* et, aux confins de la région, surgit *une ligne plus ou moins continue de collines*.

Dans le N., le niveau est inférieur à celui de la mer sur de larges espaces dans les polders, mais ailleurs ne dépasse guère 20 mètres; dans le S., le mont Kemmel, au S. d'Ypres, atteint 156 m.

#### GÉOGRAPHIE HUMAINE.

**Population.** — La Flandre est très peuplée : sans y comprendre l'agglomération gantoise, elle compte 1.625.000 habitants, soit 270 h. par km<sup>2</sup>.

Cette forte densité de la population provient de la fertilité du sol, du rôle historique et de la situation géographique de la Flandre.

**Peuplement.** — Les habitations sont le plus souvent assez disséminées et isolées au milieu des exploitations, grâce à la facilité de se procurer de l'eau; mais entre Anvers et Bruges, les maisons se groupent le long des voies de communication et forment des villages très allongés.

La Flandre est une région de grandes fermes dont les bâtiments séparés forment trois des côtés d'un rectangle. Basse et sans étage, la maison rurale est construite en briques, couverte de chaume et presque toujours entourée de haies vives.

La côte belge, dans toute sa longueur, soit 67 kilom., est bordée de *dunes*, qui sont des *monticules de sable* de 8 à 30 m. de hauteur et de 2.300 m. à quelques mètres de largeur.

Au sable dés dunes succèdent les *polders* de la plaine maritime : leur sol est formé par des *alluvions*, qui sont relativement fertiles (pâturages et cultures).

Aux terrains poldériens fait suite la *Flandre sablonneuse* : le sol est une *nappe de sable*, presque imprécise; mais le sous-sol est *argileux* en beaucoup d'endroits. Des défoncements répétés et l'amendeinent de la couche supérieure, œuvre des habitants, ont fait de cette région, l'humidité aidant, une contrée des plus fertiles, dite région *sablonneuse améliorée*, dont la partie la plus productive est le *Pays de Waes*.

Plus on s'avance vers le sud, plus le sable se charge de *limon* : c'est la *Flandre sablo-limoneuse*.

La Flandre entière donne l'impression d'une *plaine unie, continue*, parsemée de pâturages toujours verts et de champs cultivés.

**Climat.** — La Flandre a un climat modéré, à cause du voisinage de la mer qui le régularise.

**Eaux.** — Les rivières sont des rivières de *plaine* : pente très faible, cours lent, généralement *navigables*.

Le peu d'altitude et l'uniformité du relief ont permis la création d'un réseau de canaux reliant les cours d'eau entre eux et avec la mer.

**Agriculture.** — Dans les dunes, le sable est *ingrat pour la culture* : un peu de seigle, des pommes de terre hâties et des légumes.

La plaine maritime est à la fois pays *agricole* (froment, orge, féveroles, avoine) et *pays d'élevage* : les alluvions grasses et humides des polders produisent d'excellents *pâturages* propres à l'élevage des chevaux et des bêtes à cornes et à l'engraissement des bêtes pour la boucherie.

La Flandre sablonneuse, surtout où elle est améliorée, est région *agricole* (seigle, pommes de terre et avoine) et *région d'élevage* : des prairies naturelles et la culture de plantes fourragères permettent l'élevage du cheval de gros trait et de bœufs et vaches de race hollandaise. C'est aussi le pays du *lin*, du *chanvre* et du *colza*.

La Flandre sablo-limoneuse est *plus agricole* (production abondante de froment et d'orge, et presque

## BELGIQUE : RÉGIONS NATURELLES (suite).

toutes les cultures de la Flandre sablonneuse; en outre : la culture du houblon (pays de Poperinghe et d'Alost) et celle du tabac (bords de la Lys et de la Dendre).

**Industrie.** — Sauf dans quelques centres, la Flandre est moins industrielle qu'agricole.

On extrait de la tourbe dans la zone poldérienne; de l'argile plastique le long de l'Escaut, de l'Yser et de l'Yperlée; du sable pour divers usages. — L'industrie métallurgique est représentée à Gand par de vastes ateliers de construction de machines et de métiers à tisser. — L'industrie du tissage est l'industrie par excellence de la Flandre : *tissage du lin, coton, laine, chanvre, jute et soie*.

L'industrie linière a ses grands centres à Gand, Roulers et Lokeren pour le filage; Gand, Roulers, Courtrai et Alost pour le tissage. — L'industrie cotonnière est principalement développée à Gand, à Renaix, Alost et Saint-Nicolas. — L'industrie lainière n'est plus représentée que par quelques filatures à Saint-Nicolas, Renaix et Mouscron. — L'industrie du chanvre est établie à Lokeren, à Hamme et à Termonde. — L'industrie du jute s'est développée à Gand

et dans quelques autres localités. — L'industrie de la soie n'occupe qu'une place secondaire : à Deynze et à Alost.

— L'industrie de la dentelle est générale en Flandre, et les tapis se fabriquent à Hamme, Saint-Nicolas, Ingelmunster, Thourout et Bruges. — Les principales industries agricoles sont : la brasserie (Gand et Audenarde), la distillerie (Gand et Bruges), la malterie, la meunerie, l'huilerie, la laiterie et le séchage de la chicorée.

**Localités importantes.** — Dans la région des Dunes : Ostende (45); puis Blankenberghe (6); Heyst (5); Knocke (4); La Panne (4) et Nieuport (3). — Dans la région poldérienne : Furnes (7,5); Breedene (4); Ghistelles (4) et Dixmude (3). — Dans la Flandre intérieure : Bruges (54); Courtrai (36); Alost (34); St Nicolas-Waes (33); Roulers (23); Mouscron (23); Lokeren (23); Renaix (22); Menin (16); Wetteren (16); Zele (14); Iseghem (14); Hamme (14); Eecloo (13,5); Poperinghe (13); Tamise (12,5); Grammont (11); Beveren (11); Thielt (11); Thourout (11). — Dans la région gantoise : Gand (167) qui avec ses faubourgs et communes voisines industrielles forme une agglomération de 260.000 habitants.

### 2. — CAMPINE (voir carte 29).

#### GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

**Situation.** — La Campine s'étend sur tout le N.-E. de la Belgique, entre l'Escaut et la Meuse, entre la frontière néerlandaise et le Rupel, la Dyle, le Démer et une ligne allant de Hasselt à Maestricht.

Elle se divise en trois parties : la Campine anversoise à l'W., la Campine limbourgeoise à l'E. et la région anversoise formée de la ville d'Anvers et des communes voisines. — Entre la Campine et l'Escaut, comme entre la Campine et la Meuse, deux bandes de territoire ne font pas partie de la vraie Campine.

La superficie de la Campine est d'environ 3.300 kilom<sup>2</sup>.

**Relief.** — Située entièrement dans la Basse Belgique, la Campine a une altitude qui varie de 5 à 95 mètres; c'est une plaine continue, avec ça et là quelques dunes ou monticules de sable.

Elle fait entièrement partie de la zone sablonneuse : le sol se compose d'une épaisse nappe de sable; mais le sous-sol renferme d'importants gisements de houille.

La Campine est en général peu fertile : maigres cultures, bruyères, sapinières et marécages.

**Climat.** — Le climat de la Campine peut être considéré comme excessif : hiver très froid, été très chaud (730 millimètres d'eau tombée par an).

**Eaux.** — Les cours d'eau sont à pente très faible; les rivières sont navigables dans leur cours inférieur (rivière de plaine).

Les eaux souterraines sont à de faibles profondeurs et facilement accessibles.

#### GÉOGRAPHIE HUMAINE.

**Population.** — La Campine est peu peuplée.

Si l'on ne tient pas compte de l'agglomération anversoise, la Campine compte 663.000 hab., soit 155 hab. par kilom<sup>2</sup>; cette faible densité provient de la pauvreté du sol, du peu d'industrie et de l'émigration.

**Peuplement.** — Les habitations sont en général disséminées parce que l'habitant, trouvant facilement de l'eau potable, peut construire sa demeure près de

ses champs. Les villages, peu nombreux et fort distants les uns des autres, sont très étendus.

Les petites fermes sont formées de bâtiments d'un seul tenant et rangés sur un même alignement; l'habitation rurale est en général basse et sans étage.

**Agriculture.** — La Campine, pays agricole pauvre, est surtout pays d'élevage. — Les deux cultures dominantes sont le seigle, céréale des sols pauvres,

## BELGIQUE : RÉGIONS NATURELLES (suite).

et la pomme de terre, à qui convient le terrain léger. Elle possède des pâturages naturels et l'on y cultive quelques plantes fourragères; elle est parsemée de sapinières.

L'élevage des bêtes à cornes y constitue une ressource principale : lait, beurre, fromage et viande de boucherie; l'élevage des porcs est général.

**Industrie.** — L'industrie est peu développée. Comme combustibles, la Campine possède la tourbe et aussi des gisements de houille qui commencent à être mis en valeur (voir p. 46). — Comme produits des carrières, du sable blanc, pour verreries (Moll), et de l'argile plastique pour briques, tuiles et tuyaux (bords de la Nèthe, du Rupel et de l'Escaut; aussi à Brée). — Des usines à zinc et à plomb se sont établies le long de quelques cours d'eau et canaux (Overpelt,

Lommel, Baelen). — Hoboken a des chantiers de constructions navales. — Le tissage produit des tapis, dentelles, draps communs et étoffes de laine (notamment à Moll et Hérenthal). — A signaler encore : des distilleries (Anvers, genièvre de Hasselt); des brasseries (orge d'Anvers); des conserves de pois et d'asperges (Duffel); une usine de radium (Oolen).

**Localités importantes.** — Dans la vraie Campine : Lierre (25); Turnhout (24); Gheel (16); Moll (11); Hérenthal (10); Genck (10); Duffel (9), Heyst op den Berg (8); Mortsel (8); Lommel (8); Baelen (7); Brasschaet (7). — Dans la bande occidentale, le long de l'Escaut et du Rupel : Anvers (302), grand port commercial (voir p. 51) qui avec ses communes suburbaines industrielles (Borgerhout, Berchem, Hoboken, etc.) forme une agglomération de près de 426.000 hab.; Boom (17).

### 3. — RÉGION MIXTE (voir carte 29).

#### GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

**Situation.** — La région mixte est située au sud de la Campine anversoise et au nord de la ligne Alost-Vilvorde-Louvain-Tirlemont.

Nous y distinguons : le *Petit-Brabant* (entre la Dendre et la Senne inférieures), la *Campine brabançonne* (entre la Senne et la Dyle inférieures), et le *Hageland* (entre la Dyle et la Geete). La région mixte fait partie d'une zone de transition entre la zone sablonneuse et la zone limoneuse; cette zone intermédiaire sablo-limoneuse

comprend : vers l'ouest, la Flandre sablo-limoneuse; vers l'est, la bande entre la Campine et la Hesbaye proprement dite, et au centre, la région mixte.

Sa superficie est de 1200 km<sup>2</sup>, soit  $\frac{1}{34}$  de la Belgique.

**Relief.** — Cette région est dans la Basse Belgique; l'altitude la plus élevée est dans le Hageland.

Le sol, très sableux dans le nord, devient de plus en plus argileux vers le sud.

#### GÉOGRAPHIE HUMAINE.

**Population.** — La région mixte est de densité assez forte.

La région mixte a 278.000 hab., soit 231 hab. par km<sup>2</sup>; cette densité assez forte (Belgique entière : 245) est due à l'influence d'un sol plus fertile et à l'existence de quelques agglomérations urbaines (Malines, Louvain, etc.).

**Peuplement.** — Les habitations sont en général disséminées.

**Agriculture.** — Elle est développée dans le Petit Brabant, moins dans la Campine brabançonne,

moins encore dans le Hageland. L'élevage n'est pas d'une grande intensité.

Signalons les vergers du Hageland, les cultures d'asperges et de pois hâtifs dans la Campine brabançonne, et du houblon dans le Petit Brabant.

**Industrie.** — Elle est peu développée.

**Localités importantes.** — Sur les limites de la Campine brabançonne : Malines (58); Louvain (38) et Vilvorde (17); dans le Petit Brabant, Willebroek (12); Lebbeke (10); dans le Hageland, Kessel-Loo (10) et Diest (8).

### 4. — HESBAYE (voir carte 29).

#### GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

**Situation.** — La Hesbaye s'étend entre le Démer, la Geete et la Grande Geete, la Meuse et la Sambre.

La vraie Hesbaye est moins étendue : au nord, entre Hasselt et Tongres, s'étend une bande de transition entre la Campine et la vraie Hesbaye; au sud, le long de la Meuse, une bande fait partie de la région d'industries (voir p. 46) et comprend l'agglomération liégeoise. Par

contre, il convient d'y rattacher de petits terroirs à caractères hesbignons, notamment : le Pays de Liège au sud de Thuin; le Haut Pays dans les environs de Givry et de Quévy, au sud de Mons; le nord de l'Entre-Vesdre-et-Meuse. La superficie totale est de 2.400 km<sup>2</sup>.

**Relief.** — La Hesbaye fait partie de la moyenne

## BELGIQUE : RÉGIONS NATURELLES (suite).

Belgique et est un plateau peu élevé à pente faible vers le N.-W. Cette région, partie de la zone limoneuse, est caractérisée par un manteau de *limon hesbayen*, d'une épaisseur de plusieurs mètres, de nature argilo-sableuse avec forte proportion de calcaire, par conséquent très fertile.

Du nord vers le Sud, le sol s'élève régulièrement jusqu'à des altitudes de 200 m. sur les bords de la Meuse. Dans le sous-sol, on rencontre : du sable (Rocour), de la craie

(vallée du Geer), du silex, de la marne, du phosphate de chaux. Sur la bordure sud, on extrait de la houille.

**Climat.** — La Hesbaye, à cause de sa situation presque centrale et de son altitude en général médiocre, jouit du climat moyen de la Belgique; il y tombe en moyenne, annuellement, 750 mm. d'eau.

**Eaux.** — Les rivières navigables sont à la périphérie de la région : Sambre et Meuse; les autres (Geer, Geete et Méhaigne) ne sont pas navigables.

### GÉOGRAPHIE HUMAINE.

**Population.** — La Hesbaye est bien peuplée à cause de la fertilité du sol dans la vraie Hesbaye et à cause de l'industrie du bassin houiller dans le S.

Sans y comprendre des communes de l'agglomération liégeoise, la Hesbaye a 485.000 hab., soit 207 par km<sup>2</sup>.

**Peuplement.** — La Hesbaye offre le type le mieux marqué de la population agglomérée.

Les habitations rurales se sont serrées autour des puits relativement rares, par suite de la nécessité et de la difficulté de les creuser profondément. Le groupement des habitations a donné naissance à de nombreux villages entourés d'un rideau d'arbres et séparés par de fertiles campagnes sans habitations. — Le type de ferme le plus répandu consiste en bâtiments soudés les uns aux autres entourant une cour centrale; la grange y prend de l'importance, conséquence de l'économie agricole.

**Agriculture.** — Terre riche et fertile, la Hesbaye est une région de culture développée et intensive.

La culture prédominante est celle du *froment*, puis viennent celles de l'*avoine*, du *seigle*, de l'*orge* et des

*pommes de terre*. Le pivot de la grande culture est celle de la *betterave sucrière*. — La région n'est pas herbagère quoique chaque ferme possède des *prés* et un cheptel relativement important. — Le *cheval* est l'animal de labour par excellence; la *vache* est productrice de lait; l'élevage des porcs est général. — Le pays de Looz est connu pour ses *fruits*.

**Industrie.** — La vraie Hesbaye est pays agricole uniquement; sur la bordure sud apparaissent les industries extractive et métallurgique (voir p. 46).

La culture de la betterave a donné naissance à une industrie agricole : la *fabrication du sucre de betteraves* dans des sucreries et des râperies; la production de fruits a créé des *stropperies* dans la Hesbaye limbourgeoise.

**Localités importantes.** — Dans la vraie Hesbaye : Jodoigne (4), Hougaerde (4), Waremme (4), Héron-Hozémont (3,7) et Landen (3); les localités les plus importantes sont sur sa périphérie N. : Tirlemont (20), Saint-Trond (15), Tongres (10) ou sur sa périphérie S., et ces dernières sont de la région d'industries (voir p. 46).

## 5. — RÉGION BRABANÇONNE (voir carte 29).

### GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

**Situation.** — La région brabançonne va de la Dendre à la Grande Geete, et de la zone mixte à la Hesbaye et à la région hennuyère.

Elle comprend une petite région particulière : l'agglomération bruxelloise. Sa superficie est de 2.450 km<sup>2</sup>, soit 1/13 de la Belgique; elle forme la partie centrale de la Belgique et de la zone limoneuse.

**Relief.** — C'est une région de plaine légèrement mamelonnée, à pente faible.

Le sol est, dans son fond, composé surtout de sable et d'argile, avec un revêtement discontinu de *limon hesbayen*

et de *limon brabantien*. La courbe hypsométrique (de hauteur) de 160 m. forme un angle dont Bruxelles est le sommet et dont les deux lignes Bruxelles-Soignies et Bruxelles-Hougaerde dessinent les deux côtés. Vers le sud le plateau est fortement entaillé par les rivières.

**Eaux.** — Les rivières principales sont : la Dendre à la limite W., la Senne, la Dyle et la Geete.

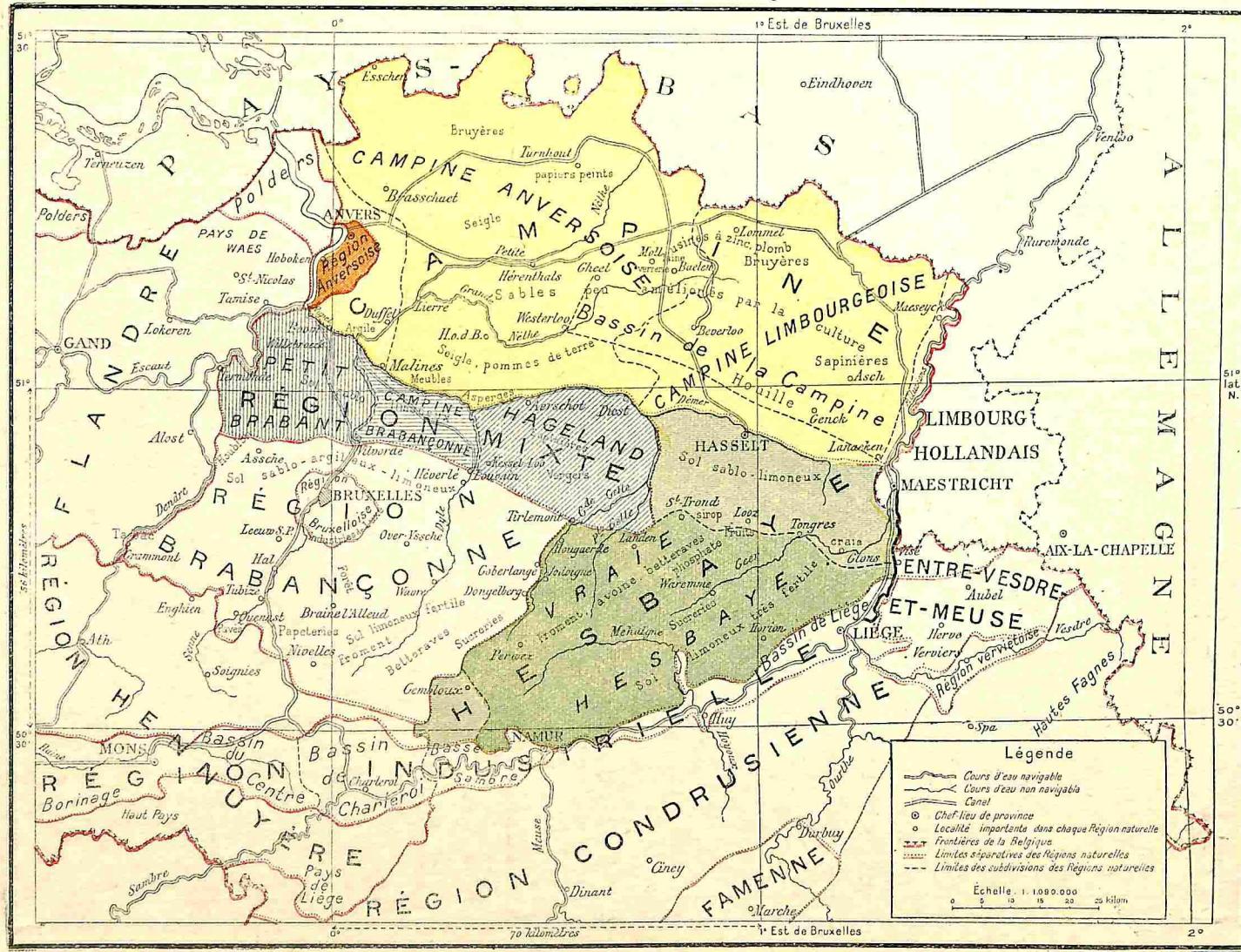
Elles ne sont pas navigables, sauf la Dendre qui a été canalisée; un canal emprunte la vallée de la Senne et de la Senette.

### GÉOGRAPHIE HUMAINE.

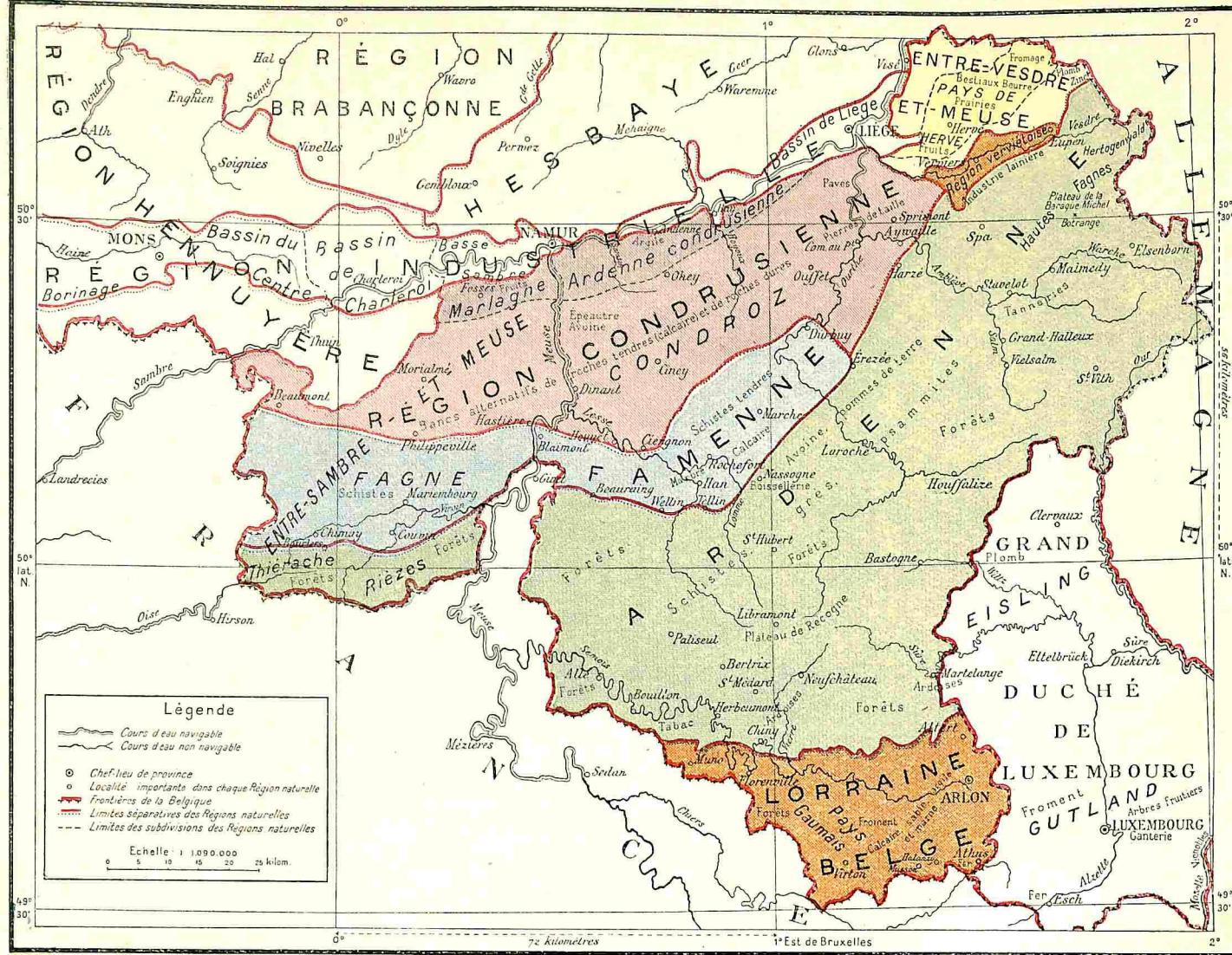
**Population.** — La région brabançonne est très peuplée.

Sans y comprendre la région bruxelloise qui atteint 800.000 habitants, elle a 245.000 hab., soit 280 h. par km<sup>2</sup>

## CAMPINE, RÉGIONS MIXTE ET BRABANÇONNE, HESBAYE.



30.- RÉGION CONDRUSIENNE, FAMENNE, ENTRE-VESDRE-ET-MEUSE, ARDENNE, LORRAINE BELGE.



## BELGIQUE : RÉGIONS NATURELLES (suite).

(la Belgique, 245). Cette densité forte (elle serait de 575 en y comprenant l'agglomération bruxelloise) est due surtout à la fertilité du sol, à quelques centres importants et à des industries florissantes en de nombreux endroits.

**Agriculture.** — La région brabançonne a une agriculture très développée : on y cultive du *froment*, surtout dans les parties limoneuses, et, dans le sud-est, la *betterave à sucre*.

Les vallées, surtout de la Senne et de la Dyle, ont de belles *praïes*; Hoeylaert, Over-Yssche et les environs de la capitale produisent des *raisins de serre* et des *primeurs*; la partie du pays d'Assche avoisinant Alost cultive le *houblon*; les produits maraîchers font l'objet d'une culture importante dans les environs des villes.

**Industrie.** — La région brabançonne, à part quelques centres, n'est pas une région industrielle.

Cependant la vallée de la Senne, le long du canal,

depuis Hal jusque Vilvorde, devient de plus en plus industrielle : papeteries, usines de tissage, industries agricoles et mécaniques. — Mentionnons encore : l'exploitation de *pierres blanches* à Gobertange et à Blanmont, des *grès à paver* à Dongelberg, des *porphyres à paver* à Quenast et à Bierghes; la *papeterie* à Nivelles, Wavre, leurs environs et près de Bruxelles; des *ateliers de construction* de matériel des chemins de fer à Tubize et Nivelles; des *établissements métallurgiques* à Clabecq; des *filatures* et *fabriques de tissus* à Bruxelles, Loth, Forest, Ruysbroeck et Braine-l'Alleud, des *fabriques de soie artificielle* à Tubize et à Maransart.

**Localités importantes.** — Bruxelles (155), avec vingt communes suburbaines, forme la région bruxelloise, avec une population totale de 800.000 habitants. — La région brabançonne possède, en outre, Hal (15), Nivelles (12), Braine-l'Alleud (10), Assche (9), Wavre (8,5), Héverlé (8), Leeuw-Saint-Pierre (8), Over-Yssche (7), Tubize (7).

### 6. — RÉGION HENNUYÈRE (voir carte 29).

#### GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

**Situation.** — La région hennuyère forme la partie occidentale de la zone limoneuse et s'étend au sud de la Flandre et au sud-ouest de la région brabançonne.

Elle comprend : 1<sup>o</sup> le *Tournaisis* à l'ouest; 2<sup>o</sup> le *Pays de Liège*, au sud de Thuin; 3<sup>o</sup> le *Haut Pays*, au sud de Mons; 4<sup>o</sup> la *région hennuyère proprement dite* dont la partie la plus étendue s'appelle le *Pays d'Ath*; 5<sup>o</sup> une partie de la région d'industries charbonnière et métallurgique (voir p. 46). — Sa superficie est de 3370 km<sup>2</sup>.

**Relief.** — La région hennuyère, au nord de la région houillère, est un plateau peu élevé et incliné vers le nord.

Dans la partie centrale, le *limon hesbayen* fait réapparaître les caractères de la Hesbaye; dans la partie septen-

troniale, ce sont plutôt les caractères de la région brabançonne qui sont dominants; dans la région d'industrie charbonnière, l'agriculture est presque disparue et l'industrie est dominante. — Dans le sous-sol, on rencontre, outre la houille (voir p. 46), de la *marne* et du *phosphate de chaux* aux environs de Mons, du *calcaire carbonifère* dans le Tournaisis et le nord, notamment aux Écaussines; de la *craie* à Obourg et à Ciply; des *roches éruptives* à Lessines.

**Climat.** — La région hennuyère comme la région brabançonne, a le climat moyen de la Belgique.

**Eaux.** — L'*Escaut* coule à l'W., dans une large vallée; il reçoit la *Haine*. Le nord est drainé surtout par les composantes de la *Dendre*. Au S. la *Sambre*.

#### GÉOGRAPHIE HUMAINE.

**Population.** — La région hennuyère est très peuplée.

La population totale est de 1.226.000 hab., soit 292 hab. par km<sup>2</sup>; elle est beaucoup moins forte dans le pays d'Ath et dans le Tournaisis.

**Peuplement.** — La région hennuyère est traversée par la ligne de séparation des maisons dispersées, de Tournai à Leuze et à Soignies, et des maisons agglomérées, celles-ci au sud de cette ligne. Dans le bassin houiller, les agglomérations industrielles sont dominantes.

**Agriculture.** — Les cultures dominantes ou spéciales sont le *froment* et la *betterave à sucre*, l'*élévage* est celui de la Hesbaye (chevaux et bétail bovin).

Lessines et la partie nord-ouest produisent la *chicorée à café*; Blandain, Obourg et Roisin, le *tabac*; la vallée de la *Dendre*, les *plantes médicinales*.

**Industrie.** — Quoique surtout agricole, la région hennuyère possède des industries extractives florissantes, autres que celles de la houille.

## BELGIQUE : RÉGIONS NATURELLES (suite).

A mentionner : pierres de taille extraites entre Tournai et Seneffe, surtout à Soignies, Les Écaussines; pierres à pavé à Lessines; pierres à chaux dans le Tournaisis; marbre noir à Basècles, Quevaucamps et Péruwelz; argile plastique à Baudour; engrâis chimiques, etc.; enfin des filatures et des fabriques de meubles à Ath.

Localités importantes. — En dehors de la région houillère (voir p. 46), il faut signaler : Tournai (35), Ath (11); Soignies (10), Lessines (10), Braine-le-Comte (9), Péruwelz (7,5), Les Écaussines (7), Fleurus (6,5), Leuze (6), Enghien (5).

### 7. — RÉGION CONDRUSIENNE (voir carte 30).

#### GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

**Situation.** — La région condrusienne s'étend de la frontière française jusque non loin de Verviers, au sud de la Sambre, de la Meuse et de la Vesdre, et au nord d'une ligne passant par Philippeville, Hastière, Blaimont, Houyet, Aywaille et Fraipont.

Dans ces limites, la région condrusienne comprend : 1<sup>o</sup> le *Condroz* proprement dit, à l'est de la Meuse, dans lequel la partie septentrionale s'appelle *Ardenne condrusienne*; — 2<sup>o</sup> la continuation du Condroz à l'ouest de la Meuse, dont la partie septentrionale s'appelle vers l'est la *Marlagne*. — Le reste de l'Entre-Sambre-et-Meuse, vers le sud, comprend la Fagne, qui doit être rattachée à la Famenne (voir 8), et la Thiérache et les Rièzes, qui doivent être rattachées à l'Ardenne (voir 10). — Le Condroz proprement dit a une étendue de 1780 km<sup>2</sup>.

**Relief.** — La région condrusienne fait partie de la Haute Belgique.

Des hauteurs qui bordent la Sambre et la Meuse

(175 à 200 m. d'altitude), le sol accidenté s'élève assez rapidement à environ 350 m. — Toute la région appartient à la zone calcaire, caractérisée par la succession de bancs alternatifs de *roches tendres* (calcaire) et de *roches dures* (psammites, schistes, quartzo-schistes) qui forment des protubérances et des rides.

**Climat.** — A cause de l'altitude et de l'éloignement de la mer, la température moyenne est inférieure à celle de la partie centrale de la Belgique.

Il y tombe en moyenne annuellement un peu plus de 800 mm. d'eau.

**Eaux.** — Les cours d'eau de la région sont *impropres à la navigation*, à cause de leur pente rapide.

Le Hoyoux a la pente kilométrique la plus forte de toutes les rivières belges : il descend de 9 m. 50 par kilom.

— La Meuse, sans les barrages et les écluses, ne serait guère navigable. — L'Ourthe a été canalisée depuis le confluent de l'Amblève, à Comblain-au-Pont.

#### GÉOGRAPHIE HUMAINE.

**Population.** — La région condrusienne est peu peuplée.

Dans le Condroz proprement dit, il y a 175.000 habitants, soit 98 hab. par km<sup>2</sup>; dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, on en compte 153.000, soit 72 hab. par km<sup>2</sup>.

Cette faible densité est due à un *sol moins favorable à la culture que dans la zone limoneuse*, et à la rareté ou au manque d'industrie.

**Peuplement.** — Les habitations sont *agglomérées* en villages situés sur les crêtes de grès, l'eau s'y rencontrant à une faible profondeur; quelques hameaux sont établis dans les vallées près d'une source.

C'est une région de *grandes propriétés* et de *grandes fermes*. La ferme, rectangulaire comme en Hesbaye, est construite en moellons de calcaire et de grès.

**Agriculture.** — Cette région est *agricole*, sans cultures industrielles. La céréale par excellence est l'*épeautre*, puis l'*avoine*, le *froment*, le *seigle*, la *pomme de terre*.

Le développement de l'élevage a amené la création de

prairies artificielles à côté des prairies naturelles, et le développement de la culture de *plantes fourragères* : betterave, trèfle, luzerne et sainfoin. — L'espèce *chevaline* est fortement représentée dans les fermes; mais la région est essentiellement un *pays d'élevage de bêtes à cornes*. — La principale *région fruitière* est le Pays de Fosses.

**Industrie.** — Les productions minérales sont relativement *abondantes*, spécialement les *produits des carrières*. L'*industrie métallurgique* est assez développée; l'*industrie céramique* est à citer aussi.

Les *produits des carrières* sont *remarquables* : pierres à bâtir, dites *petit granit* (dans le Condroz liégeois, à Anthisnes, Ouffet, Sprimont; dans la vallée du Hoyoux et de la Meuse, surtout à Samson); pierres à pavé (aux mêmes endroits et aussi le long de l'Ourthe et de l'Amblève, principalement à Poulseur, Esneux, Comblain, Aywaille); pierres à chaux, un peu partout; marbre noir à Denée; argile plastique à Andenne.

L'*industrie métallurgique* est représentée par : des *forges* et *laminoirs à tôles* le long du Hoyoux (Marchin et Huy);

## BELGIQUE : RÉGIONS NATURELLES (suite).

et de l'Ourthe inférieure (Tilff et Embourg); des établissements métallurgiques à Thy-le-Château. — La céramique compte des centres importants dans l'Entre-Sambre-et-Meuse (Bourlers, Morialmé, Bouffioulx), et à Andenne.

**Localités importantes.** — Dans le Condroz proprement dit, Dinant (5,6) et Ciney (5,2); à l'ouest de la Meuse, les localités à citer se trouvent toutes dans la vallée de la Sambre et dans la région d'industries (voir p. 46), sauf Fosses (3,5).

### 8. — FAMENNE (voir carte 30).

#### GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

**Situation.** — La Famenne forme une petite région entre le Condroz et l'Ardenne.

Elle comprend deux parties séparées par le territoire français de Givet : à l'E., la *Famenne* proprement dite, environ 700 km<sup>2</sup>, s'étendant entre, au nord, une ligne laissant dans le Condroz Houyet, Ciergnon et Leignon, et au S., une ligne englobant dans la Famenne Beauraing, Wellin, Rochefort et Marche; à l'W., la *Fagne* qui s'allonge entre Philippeville et le S. de Chimay.

**Relief.** — La Famenne est dans la Haute Belgique, mais forme une dépression entre deux bourrelets.

L'un de ces bourrelets est la bande de calcaire qui limite l'Ardenne au N., l'autre le tige condrusien sur lequel se trouvent Havérin, Nettines et Borlon. —

Le sol est presque uniquement composé de schistes tendres; vers le S., une bande de calcaire passant à Han-sur-Lesse et à Rochefort. Dans la Fagne, le sol schisteux a donné des plateaux stériles ou recouverts de forêts.

**Climat.** — Climat intermédiaire entre celui du Condroz et celui de l'Ardenne.

**Eaux.** — Par l'Ourthe et la Lesse, la Famenne est du bassin de la Meuse.

C'est dans la Fagne que l'on rencontre la plus grande nappe d'eau douce de la Belgique : l'étang artificiel de Virelles (115 hectares). — L'action érosive de l'eau sur les roches calcaires a formé des grottes (Han, Rochefort) et la disparition momentanée de rivières.

#### GÉOGRAPHIE HUMAINE.

**Population.** — La Famenne compte 37.000 hab.

La densité très faible (53 hab. par km<sup>2</sup>) est due au sol peu fertile; la Fagne est encore moins peuplée.

**Peuplement.** — La Famenne est dans la région des maisons agglomérées.

**Agriculture.** — L'épeautre est la céréale dominante; l'élevage des bêtes à cornes est assez développé.

**Industrie.** — La Famenne est très pauvre au point de vue industriel.

Signalons : exploitations de marbres à Rochefort et à Wellin; fonderie de cloches à Tellin; fonderies de fer à Couvin.

**Localités importantes.** — A mentionner : Marche (3,8), Rochefort (3,2), Chimay (3), Couvin (3).

### 9. — ENTRE-VESDRE-ET-MEUSE (PAYS DE HERVE).

#### GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

**Situation.** — Le Pays de Herve est compris entre la Meuse, la Vesdre et la frontière.

Cette région, mieux dénommée Entre-Vesdre-et-Meuse, a 530 km<sup>2</sup> et comprend : le vrai pays de Herve, au centre; une bande au S., dont une partie forme l'agglomération verviétoise; une bande au N.-W., qui est à caractères hesbignons, et une bande à l'W., dont une partie est dans l'agglomération liégeoise.

**Relief.** — Le Pays de Herve fait partie de la Haute Belgique et se présente comme une succession de plateaux ondulés, dont l'altitude de 200 m., près

de la Meuse, atteint 400 m., puis s'abaisse vers l'Allemagne. Il est compris dans la zone calcaireuse : sous-sol de formations argileuses ou calcaro-argileuses, recouvert dans le N. de limon hesbayen.

Le sol fertile, le sous-sol humide, caractères du vrai Pays de Herve, donnent de riches prairies, de magnifiques vergers que séparent des haies vives.

**Climat.** — Le Pays de Herve a une température moyenne inférieure à celle de la partie centrale du royaume (moyenne d'eau tombée par an : 875 mm.).

#### GÉOGRAPHIE HUMAINE.

**Population.** — L'Entre-Vesdre-et-Meuse est très peuplée : sans y comprendre l'agglomération verviétoise, elle compte 134.000 h., soit 251 au km<sup>2</sup>.

Cette densité est due à la fertilité du sol et à l'existence d'une industrie charbonnière, surtout sur les confins S.-W.

## BELGIQUE : RÉGIONS NATURELLES (suite).

**Peuplement.** — Les habitations, dans le Pays de Herve, sont fortement disséminées grâce aux sources nombreuses, et de préférence accrochées aux flancs des coteaux; cependant elles sont rarement isolées, mais groupées par deux ou trois. Les villages agglomérés sont peu nombreux et de faible importance.

La propriété est très divisée et la petite culture domine. La ferme hervienne, entourée d'un enclos gazonné, est d'un seul tenant, sans grange, mais avec une étable communiquant directement avec la maison d'habitation.

**Agriculture.** — Le vrai pays de Herve est essentiellement une région herbagère, donc d'élevage de bêtes à cornes, de vaches laitières presque uniquement.

Les porcs sont abondants, mais les chevaux sont rares, car il n'y a pas de terres à labourer, ni d'engrais à voiturer. — La culture des arbres fruitiers est très étendue.

**Industrie.** — Le S.-W. du Pays de Herve fait partie

de la région houillère (voir p. 46); des minerais de plomb et de zinc sont exploités à Lontzen; dans l'agglomération verviétoise, l'industrie lainière est développée : lavoirs, teinturerie, filatures, fabriques de draps (ces dernières aussi à Eupen).

Signalons encore : des laminoirs et fabriques d'instruments aratoires à Chaudfontaine, de machines agricoles à Fléron; quelques exploitations de calcaire pour les usages locaux. — Les industries agricoles sont : la laiterie, la fromagerie (Herve), la siroperie; l'industrie du cuir comporte des tanneries (Herve), des fabriques de chaussures (Dison et Herve).

**Localités importantes.** — Dans le vrai Pays de Herve, Herve (4,3), Battice (4,3), Aubel (3). Dans la région verviétoise, Verviers (42), Eupen (12), Dison (10); l'agglomération verviétoise atteint 80.000 hab. Dans le reste de l'Entre-Vesdre-et-Meuse, Bressoux (13), Grivegnée (12), Chénée (10) qui font partie de l'agglomération liégeoise.

### 10. — ARDENNE (voir carte 30).

#### GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

**Situation.** — L'Ardenne, limitée à l'W. par le Condroz et la Famenne, s'étend du pays de Herve à la Lorraine belge.

Ses limites sont, au nord, la Vesdre, et au sud, une ligne allant de Munro à Attert par Florenville et Chiny.

Sa superficie est de 5.150 km<sup>2</sup>, soit environ 1/6 de la Belgique. Il faut y ajouter le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse, au sud de Chimay (Thiérache et Rièzes).

**Relief.** — L'Ardenne est située dans la Haute Belgique; son relief est en dos d'âne : de la côte 300 m. à la lisière du Condroz et de la Famenne, il s'élève jusqu'à la crête ardennaise (de 500 à 692 m. d'altitude), et s'abaisse ensuite jusqu'à la côte 400 m., aux abords de la Lorraine belge.

C'est la région la plus accidentée de la Belgique : massif formé de plateaux élevés et allongés, aux vastes horizons, et découpés par des vallées profondes et sinuueuses. — L'Ardenne constitue la zone schisteuse, dans laquelle se rencontrent des schistes, des grès et des psammites, mais pas de calcaire. — Certaines de ces roches, en se désagrégant, ont donné un sol argileux imperméable : ce sont les Hautes Fagnes.

La crête ardennaise est orientée du S.-W. au N.-E.; ses points les plus élevés sont : la Croix-Scaille (502 m.), à la frontière franco-namuroise; le plateau de Recogne (506 à 587 m.); la Baraque Fraiture (651 m.); la Baraque Michel (675 m.); Botrange (692 m.).

Le sol est pauvre ou rebelle à la culture. Sur les croupes des montagnes s'étagent de grands bois.

**Climat.** — A cause de l'altitude et de l'éloignement de la mer, le climat de l'Ardenne est excessif; l'hiver y est très froid.

On considère le plateau de la Baraque Michel comme un « îlot glaciaire », avec flore et faune alpestres.

L'Ardenne est la région de notre pays où il tombe le plus d'eau : plus d'un mètre annuellement et jusque 1500 mm. sur le plateau de la Baraque Michel.

**Eaux.** — Du plateau de Recogne ou de Libramont, proviennent la Sûre, l'Ourthe occidentale, la Lomme, la Lesse et la Vierre, affluent de la Semois.

Les rivières sont des rivières de montagne, à pente très forte, d'allure torrentueuse et profondément encaissées, sauf dans leur cours tout à fait supérieur : elles ne sont donc pas navigables.

#### GÉOGRAPHIE HUMAINE.

**Population.** — L'Ardenne est peu peuplée : 215.000 h., soit 41 h. par km<sup>2</sup>.

C'est la région qui a la plus faible densité : la pauvreté du sol, le manque d'industrie et l'émigration en sont les causes principales.

## BELGIQUE : RÉGIONS NATURELLES (suite).

**Peuplement.** — Les habitations sont groupées, vu la rareté des eaux, à proximité des sources, des cours d'eau quand ils ne sont pas trop encaissés et dans le haut de vallées secondaires exposées au midi, mais ne forment que de petites agglomérations très distantes les unes des autres.

Bâties en pisé, en briques et souvent en schiste, les maisons rurales sont couvertes d'ardoises et parfois encore de chaume; elles ont presque toujours un étage et des fenêtres basses et étroites.

**Agriculture.** — L'Ardenne est peu agricole : la céréale prédominante est l'avoine, puis l'épeautre, un peu de froment, de seigle et surtout des pommes de terre. — Elle est pays d'élevage : l'humidité est favorable aux prairies et à la culture du trèfle rouge.

Les forêts occupent le tiers de la superficie de la région. — La seule culture industrielle est celle du tabac qui a pris une certaine extension, surtout dans la vallée de la Semois. — La chasse et la pêche sont fructueuses..

**Industrie.** — Les produits des carrières sont impor-

tants : des ardoises et des dalles dans une bande allant de Chimay en Rhénanie, principalement à Alle, Herbeumont, Bertrix, Martelange; des pierres à rasoir à Vielsalm; des crayons d'ardoise à Grand-Halleux; un peu de grès utilisé comme pierres à pavier. — La principale industrie agricole est la laiterie, grâce à la création de nombreuses coopératives laitières; dans la fagne, des exploitations de tourbe.

Parmi les industries secondaires, signalons l'exploitation des bois et forêts : l'Hertogenwald entre la Vesdre et la Baraque Michel et les trois bandes de forêts qui courent parallèlement de l'W. à l'E., dans le Luxembourg, dont la première renferme la forêt de Saint-Hubert; la boissellerie à Nassogne et Florenville; la fabrication d'objets en bois verni à Spa; la vannerie à Saint-Médard; — la fabrication des tabacs et cigares, sur les bords de la Semois.

**Localités importantes.** — L'Ardenne ne possède pas de villes, au sens géographique de ce mot, sauf peut-être Spa (7,7). A mentionner : Malmedy (5), Stavelot (5), Bastogne (4), Saint-Hubert (3,5).

## II. — LA LORRAINE BELGE (voir carte 30).

### GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

**Situation.** — La Lorraine belge occupe le coin S.-E. du royaume, au sud de l'Ardenne.

La Lorraine belge, que l'on nomme aussi région jurassique et Bas-Luxembourg, a une superficie de 850 km<sup>2</sup> environ.

**Relief.** — Elle fait partie de la Haute Belgique.

Elle occupe le flanc méridional du massif de l'Ardenne et son altitude s'abaisse du N. au S. de 400 à 200 m. Son sol présente une alternance de dépressions et de protubérances, les premières en cultures et prairies, les secondes en partie boisées. — La Lorraine belge forme la zone

marneuse : le sol arable des meilleures terres se compose d'un mélange de calcaire, de sable et d'argile, avec de ci de là des sédiments marneux; le sous-sol est schisteux.

Le long de la frontière franco-grand-ducale existe un gisement de mineraï de fer, connu sous le nom de minettes, se rattachant aux gisements du Grand-Duché et de la Lorraine française.

**Climat.** — Le climat est très sensiblement plus doux que celui de l'Ardenne.

**Eaux.** — La Semois n'est pas navigable.

### GÉOGRAPHIE HUMAINE.

**Population.** — La Lorraine belge est peu peuplée : 78.800 h., soit 93 h. par km<sup>2</sup>.

Cette faible densité est due aux grandes étendues boisées et incultes et au manque de grosses agglomérations humaines.

**Peuplement.** — Les habitations sont agglomérées, de préférence dans les vallées. — Les villages sont relativement rares, très distants et peu peuplés.

**Agriculture.** — La Lorraine belge est un pays surtout agricole : les deux céréales prédominantes sont le froment et le mœteil.

La culture de la pomme de terre y est très développée; la région est par excellence le pays des fruits. — Outre des prairies naturelles, la région possède d'abondantes cultures fourragères et une seule culture industrielle, celle du tabac.

**Industrie.** — Le S.-E. de la région a une industrie extractive importante : celle des minettes, qui fournit la presque totalité de la production belge en mineraï de fer et qui a donné naissance à une industrie métallurgique importante à Athus, Halanzy et Musson.

Quelques exploitations de grès et de calcaire sont d'intérêt local; des carrières de pierre blanche sont

## BELGIQUE : RÉGIONS NATURELLES (suite).

exploitées à Grandcourt sur la Vire. — Comme industries agricoles, citons la *laiterie* et la *brasserie*.

L'*industrie du bois* est générale dans la région forestière qui s'étend sur une longue bande, au S. de la Semois

et dont Orval, à l'W., et Arlon, à l'E., sont les deux centres commerciaux principaux.

**Localités importantes.** — Ce sont : Arlon (11,2), Athus (4), Virton (3), Halanzy (2), Aubange (2).

### 12. — RÉGION D'INDUSTRIES CHARBONNIÈRE ET MÉTALLURGIQUE (voir carte 31).

**Situation des bassins houillers belges.** — Ils s'étendent : 1<sup>o</sup> le long de la Haine, de la Sambre et de la Meuse un peu en aval de Namur (bassin occidental); 2<sup>o</sup> le long de la Meuse, à l'E. du ruisseau de Samson jusqu'en aval de Liège et sur le plateau de Herve (bassin oriental); 3<sup>o</sup> en Campine, au N d'une ligne allant de Maestricht vers Anvers en longeant le Démer (bassin septentrional).

Le *bassin occidental* comprend : 1<sup>o</sup> le *Borinage* ou couplant de Mons, entre la frontière française à l'W., Mons, à l'E., et la Haine, au N.; — 2<sup>o</sup> le *bassin de Mons*, dans les environs de cette ville; — 3<sup>o</sup> le *bassin du Centre*, entre Mons, à l'W., et une ligne passant à l'W. de Courcelles (sur le Piéton) et de Fontaine-l'Évêque; — 4<sup>o</sup> le *bassin de Charleroi*, à l'E. du bassin du Centre et jusque Tamines; — 5<sup>o</sup> le *bassin de la Basse Sambre*, à l'E. du précédent et jusqu'un peu au delà de Namur; — 6<sup>o</sup> le *massif du Midi* au S. des bassins précédents, où les gisements de houille ne sont pas encore exploités.

Le *bassin oriental* comprend : 1<sup>o</sup> le *bassin de Liège* qui commence non loin d'Andenne et se prolonge jusqu'en aval de Liège; — 2<sup>o</sup> les charbonnages du *Plateau de Herve*, qui continuent le bassin de Liège vers l'E.

Le *bassin septentrional*, ou de la Campine, commence à être exploité et de nombreux sondages ont décelé des gisements de houille sur une étendue approximative de 100 km. de long. et 10 à 15 km. de large. Six charbonnages sont en exploitation : Winterslag, Beeringen, Eysden, Waterschei, Zwartberg et Voort.

La *production* des deux premiers bassins réunis est annuellement en moyenne de 23 millions de tonnes; celle du bassin de Campine est actuellement de 1 million de t.

**Industrie métallurgique.** — L'industrie métallurgique est surtout active dans les bassins houillers occidental et oriental; elle se développera aussi dans le

bassin septentrional. Elle est plus spécialement localisée dans les bassins du Centre et de Charleroi et dans l'agglomération liégeoise.

L'*industrie de la fonte, du fer et de l'acier* est représentée par ; des *hauts-fourneaux*, à Seraing, Ougrée, Jemeppe, Grivegnée, La Louvière, Marchienne-au-Pont, Monceau-sur-Sambre, Dampremy, Marcinelle, Couillet, Châtelineau, Bouffioulx; des *aciéries* à Seraing, Ougrée, Angleur, Tilleur, Liège, Grivegnée et Jupille; des *ateliers de construction de machines et mécaniques*, dans les mêmes centres; des *usines pour le matériel des chemins de fer et tramways*, à Seraing et Tubize; des *fonderies, boulonneries et clouteries*, dans nombre de localités; la fabrication d'*objets en fer émaillé*, à Gosselies; des *forges et des laminoirs à tôles*, à Marchin, Huy, Tilff et Embourg; des *établissements métallurgiques*, à Thy-le-Château. — A l'industrie de l'acier et du fer se rattachent l'*armurerie* pour laquelle Liège est renommé dans le monde entier; la *fonderie royale de canons*, à Liège et la *fabrication d'armes à feu*, à Seraing (Cockerill); la *manufacture d'armes*, cycles et automobiles, à Herstal; etc.

L'*industrie du zinc* est développée à Angleur, Hollogne-aux-Pierres et Flône (Vieille-Montagne), à Engis, Ougrée, Ampsin, Sclaigneaux, Corphalie et Prayon; l'*industrie du plomb*, à Sclaigneaux; du cuivre, à Liège et Grivegnée.

**Industrie verrière.** — C'est aussi une des principales industries du bassin occidental; elle compte des centres très actifs le long de la Basse Sambre et dans l'agglomération liégeoise.

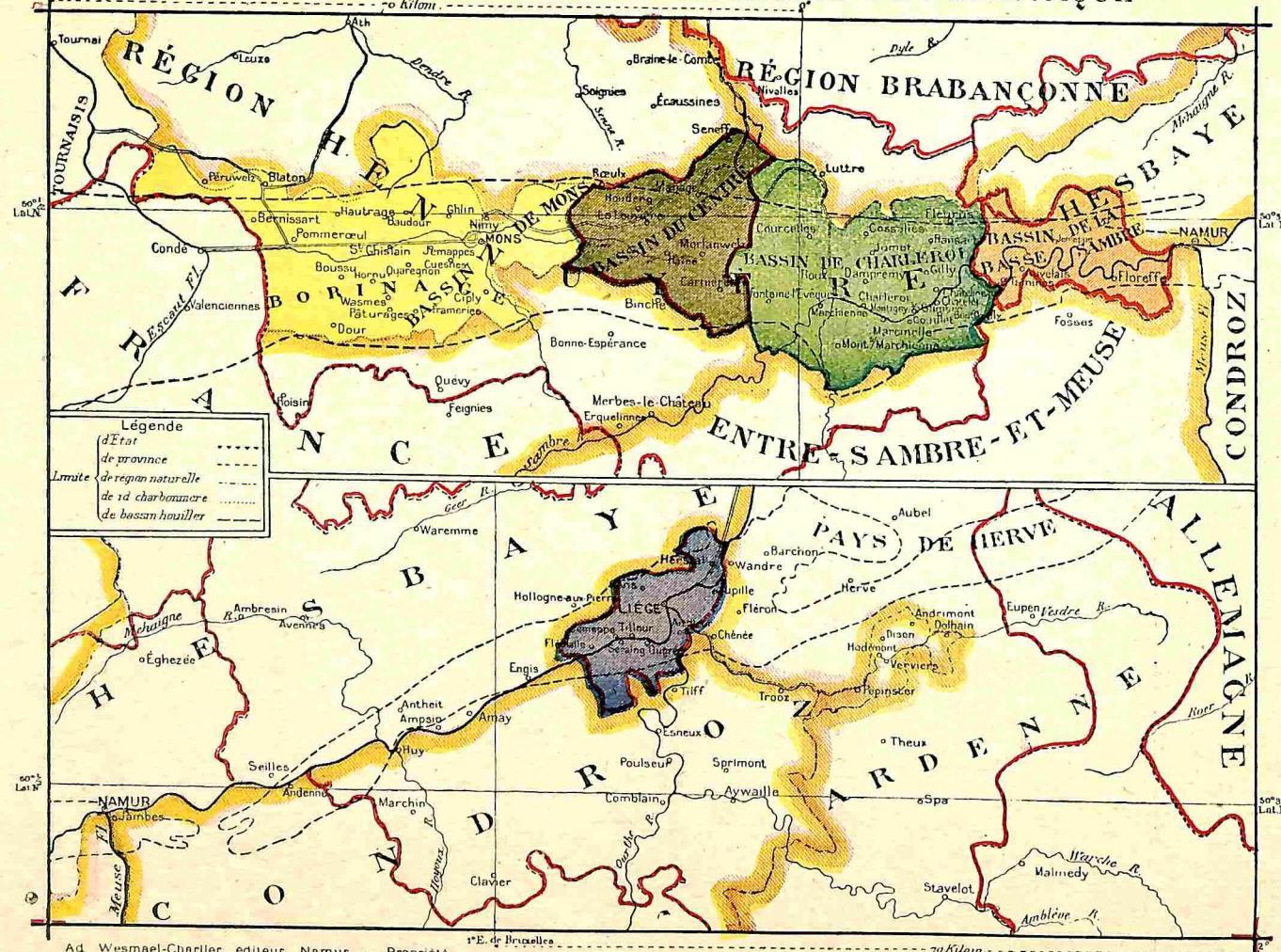
Les *verrières à vitres* ont leurs centres les plus importants dans le bassin du Centre et au N. de Charleroi à Herbatte (Namur), à Jambes, à Chênée, à Vaux-sous-Chèvremont; — les *cristalleries* se rencontrent surtout dans le bassin du Centre et au Val-Saint-Lambert, les *glaces coulées* se fabriquent à Roux, Courcelles, Aiseau, Floreffe, Franière, Moustier et Auvelais.

### GÉOGRAPHIE HUMAINE.

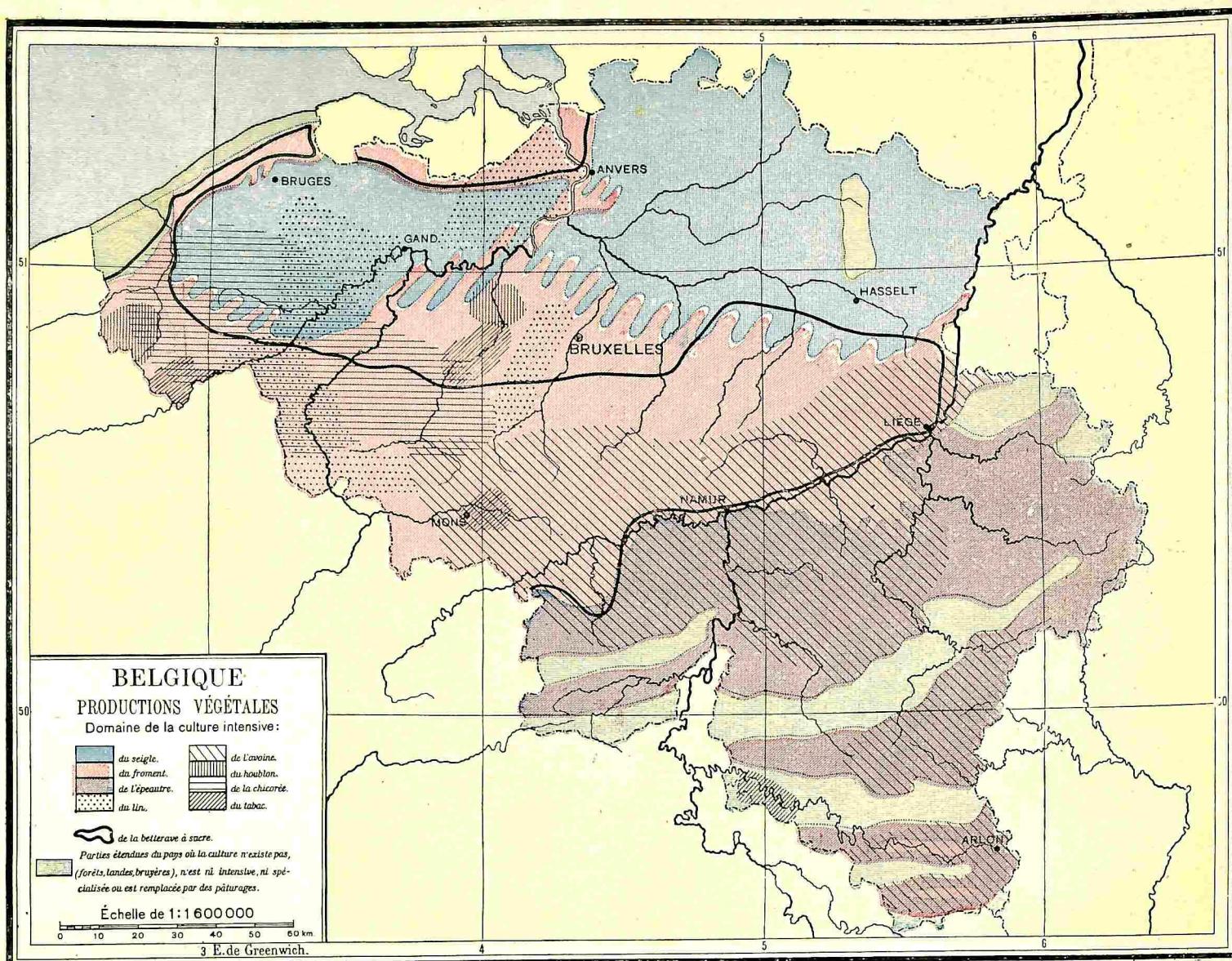
Ces exploitations et ces nombreuses usines ont donné aux localités où elles se sont installées, et qui auparavant étaient presque toutes agricoles, un aspect tout différent d'autrefois : ces localités sont devenues de grosses agglomérations humaines très populeuses qui tout le long des bassins houillers se sont étendues au point de se toucher quelquefois. Aussi est-ce là que la densité de la population est la plus forte : 784 hab. par km<sup>2</sup> dans le bassin occidental.

**Localités importantes.** — A l'W., Namur (32), Jumet (28), Charleroi (28), Mons (27), Gilly (24), Montignies (23), La Louvière (22), Marchienne (22), Marcinelle (20), Quaregnon (17), Courcelles (17), Châtelineau (16), Wasmes (15), Jemappes (14), Chatelet (14), Frameries (13), Dampremy (13), Dour (12), Boussu (12), Couillet (11), Pâtrages (11), Binche (11), Cuesmes (10), Anderlues (10), Lodelinsart (10), Roux (10); — à l'E., Liège (164; avec les communes suburbaines industrielles, l'agglomération liégeoise compte 358.000 hab.), Seraing (39), Herstal (24), Ougrée (17), Huy (14), Bressoux (14), Jemeppe-sur-Meuse (12), Grivegnée (12). Ans (11) Angleur (11), Montegnée (10), Chênée (10).

## LES RÉGIONS D'INDUSTRIES CHARBONNIÈRE ET MÉTALLURGIQUE



## BELGIQUE : CULTURES



## BELGIQUE : GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE.

### I. — AGRICULTURE.

**Conditions générales.** — Le domaine agricole belge a une étendue d'environ 2 millions d'hectares; les  $\frac{3}{8}$  sont en céréales, près des  $\frac{3}{8}$  en prairies,  $\frac{1}{4}$  est affecté aux plantes industrielles et fourragères.

Le territoire belge comprend encore environ 500.000 hectares en forêts et 250.000 en terres incultes.

**Zones agricoles.** — La nature du sol ou de la terre arable est d'une grande importance pour l'agriculture : elle détermine souvent le degré de fertilité d'une région. Dans notre pays, le facteur pluies joue un rôle moins important.

La Belgique se divise en six zones agricoles basées sur la nature du sol (voir carte 25) :

1<sup>o</sup> La zone poldérienne, le long de la mer et sur les rives du Bas-Escout, avec terrains d'alluvions : sable, argile, calcaire; les polders ont été aménagés, grâce à l'humidité constante du sol, surtout en gras pâturages et aussi en bonnes terres de cultures.

2<sup>o</sup> La zone sablonneuse, des Polders à la Meuse inférieure, au nord de la ligne Ypres-Courtrai-Alost-Vilvorde-Louvain-Hasselt-Maastricht, avec terrains de sable recouvrant souvent un sous-sol argileux; cette zone, vers l'ouest, est devenue, grâce aux travaux des hommes, une contrée très fertile (région sablonneuse améliorée et pays de Waes), tandis que vers l'Est (et aussi le long de la mer dans les Dunes) une grande partie de la surface est restée stérile ou inculte.

La zone vraiment sablonneuse est séparée de la zone vraiment limoneuse par une zone de transition dite *sablon-limoneuse* (voir p. 39, région mixte).

3<sup>o</sup> La zone limoneuse, de la zone sablonneuse, au nord, jusqu'à la vallée Sambre-Meuse, au sud, avec terrains limoneux, surtout le limon hesbayen, excellente terre de culture et très fertile.

4<sup>o</sup> La zone calcareuse, parallèle à la précédente, mais au sud de la vallée Sambre-Meuse depuis la frontière française jusque la frontière hollandaise et allemande, avec terrains ou affleurements de grès, de calcaire et de schiste; cette zone est moins fertile que la précédente, mais elle possède cependant de belles cultures notamment dans les vallées; dans les parties schisteuses, le sol est généralement aride.

5<sup>o</sup> La zone schisteuse, ou quartzo-schisteuse, a pour limites celles de l'Ardenne (voir p. 44), avec terrains de schiste et vers le nord-est de phyllades, sans calcaire; cette zone n'est productive que grâce à des amendements nombreux, et quelquefois aussi à des essartages.

6<sup>o</sup> La zone marnaise, dont les limites vers le nord sont celles du sud de l'Ardenne, avec terrains de marne, calcaire tendre, sables et argiles; cette zone est fertile.

En général donc le sol belge est fertile; les dunes, les

landes de Campine et les hauts plateaux de l'Ardenne sont les moins productifs.

La production agricole de la Belgique est considérable : à elle seule, elle a plus de valeur que chacune des industries les plus florissantes, mais elle ne suffit pas aux besoins du pays parce que la population à nourrir est une des plus denses du monde : nous sommes tributaires de l'étranger pour une très grande partie de notre alimentation végétale.

#### A. — Cultures alimentaires.

**Céréales.** — La Belgique l'est riche en céréales. Ce sont, par l'ordre d'importance quant aux quantités produites : le seigle, l'avoine, le froment; l'orge, l'épeautre et le sarrasin ne sont représentés que d'une façon très secondaire (voir carte 32).

Le froment, céréale des terres riches et fertiles, prédomine dans les zones limoneuse, poldérienne et marnaise; sa culture couvre environ 250.000 hectares et son rendement moyen est de 2.500 kg. à l'hectare.

Le seigle, céréale des sols pauvres, est cultivé surtout dans la zone sablonneuse, un peu aussi dans la zone schisteuse; sa culture couvre aussi 250.000 hectares et avec un rendement moyen de 2.200 kg. par hectare.

L'avoine, qui s'accorde bien avec un terrain et un climat humides, est cultivée surtout dans les zones schisteuse et calcareuse; sa culture couvre environ 300.000 hectares et va en augmentant, surtout en Hesbaye.

L'épeautre, céréale des sols pauvres est localisée en Condroz et en Ardenne.

Le sarrasin est localisé en Campine.

**Pomme de terre.** — La culture de la pomme de terre est très répandue dans toutes les parties du pays.

Elle occupe 150.000 hectares et a un rendement moyen de 16.000 kg. à l'hectare; elle est une culture dominante dans la zone sablonneuse et en Ardenne parce qu'elle y trouve des terrains légers.

#### B. — Cultures fruitières.

**Arbres à fruits.** — La culture des arbres à fruits est répandue partout, mais ses résultats sont particulièrement abondants dans les pays de Looz et de Herve, dans la Lorraine belge et dans la Marlagne.

Les arbres les plus cultivés pour les fruits sont : les pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers et noyers. — La vigne n'est plus guère cultivée en plein air (quelques vignobles subsistent à Huy); mais la culture du raisin en

## BELGIQUE : GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE (suite).

serre s'est fortement développée dans les environs de Bruxelles (production annuelle : plus de 3 millions de kg. de raisin).

### C. — Cultures maraîchères.

**Légumes.** — La culture des légumes est florissante dans les grands jardins maraîchers des environs des grandes villes, leurs produits vont alimenter les marchés quotidiens des grosses agglomérations.

Surtout développée en Flandre, la culture maraîchère se localise et se spécialise, notamment pour la fabrication de conserves (environs de Bruxelles et de Malines).

### D. — Cultures industrielles.

**Betterave à sucre.** — La Belgique est pauvre en cultures industrielles : il n'y a pour ainsi dire que celle de la betterave sucrière : on la rencontre surtout dans la zone limoneuse, car elle exige un excellent terrain et elle épouse beaucoup le sol.

Dans les bonnes terres limoneuses, la betterave est devenue le pivot de la culture des grandes fermes.

## 2. — ÉLEVAGE, CHASSE, PÊCHE.

**Élevage.** — La Belgique pourrait être davantage un pays d'élevage. Les deux espèces les plus fortement représentées sont l'espèce *bovine* et l'espèce *porcine*.

**Bétail bovin.** — Les bêtes à cornes se rencontrent dans toutes les régions du royaume, mais les pays de Furnes et de Herve sont les deux régions les plus riches en ce qui concerne l'élevage. La vache belge est bonne laitière, bonne beurrière et bonne bête de boucherie.

**Bétail porcin.** — Il est très développé partout, comme élevage d'appoint.

**Bétail ovin.** — Il diminue à cause de la disparition des anciens terrains de parcours et des jachères nues.

**Chevaux.** — L'élevage du cheval de trait est très important (250.000 étaient employés par l'agriculture en 1923). Dans la région limoneuse, cet élevage est très développé et fournit les plus beaux spécimens.

## 3. — INDUSTRIE (voir carte 33).

**Conditions générales.** — Les productions agricoles de la Belgique ne sont pas suffisantes pour nourrir la population belge. La nécessité s'impose pour elle de s'occuper d'industrie.

L'industrie moderne a besoin, pour se développer : 1<sup>o</sup> de matières premières, 2<sup>o</sup> de combustible, 3<sup>o</sup> d'une main d'œuvre abondante ou qualifiée, 4<sup>o</sup> de débouchés dans le pays même et surtout au delhors. — La Belgique est un pays très industriel : elle possède des gisements de houille qui d'ici peu suffiront à ses besoins ; elle n'a pas de

Le *houblon* est cultivé aux environs de Poperinghe et d'Alost.

La *chicorée* est cultivée aux environs de Lessines, Renaix, Quiévrain et dans le sud de la Flandre.

La culture du *lin*, du *colza* et de la *navette*, particulière à la Flandre, est en diminution sensible.

Les *plantes médicinales* se cultivent le long de la Dendre supérieure.

Le *tabac* est cultivé en Flandre (Menin, Haarlebeke, Appeltere), en Hainaut (Obourg, Roisin) et sur les bords de la Semois.

### E. — Cultures forestières.

**Forêts.** — La partie de notre pays actuellement la plus boisée est la partie méridionale.

Les grandes forêts sont celles de la Thiérache, de Senzeilles, de Couvin, de St-Hubert, d'Herbeumont, d'Anlier et d'Orval. Plus au nord, il faut signaler d'abord l'Hertogenwald ; ensuite la forêt de Soignes.

Les *sapinières* sont assez nombreuses en Campine, dans la Famenne et en Ardenne.

En général, les animaux de la Basse et de la Moyenne Belgique (race de plaine, brabançonne) se distinguent par leurs formes massives et leur grande force musculaire et ceux de la race ardennaise, par leur petite taille, leur vivacité et l'excellence de leurs produits. La *basse-cour* est bien garnie, en poules principalement.

**Chasse.** — Elle est surtout riche en petit gibier, le gros gibier ne se rencontre guère que dans les forêts de la Haute Belgique.

**Pêche.** — Elle se divise en pêche maritime et pêche fluviale.

La *pêche maritime* se fait dans la mer du Nord (harengs, cabillauds, soles, etc.) et sur la côte (mollusques et crustacés).

La *pêche fluviale* se fait surtout dans les rivières de la Haute Belgique (truites, brochets, barbeaux, carpes, saumons) et aussi dans l'Escaut (anguilles à Baesrode).

matières premières, sauf un peu de minerai de fer et des pierres à pavé et à bâtir. — Nous achetons à l'étranger des matières premières, nous les travaillons pour en fabriquer des objets manufacturés (demi-produits et produits finis) que nous vendons surtout à l'étranger.

### A. — Industries extractives.

**Industrie charbonnière.** — La Belgique est riche en houille.

## BELGIQUE : GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE (suite).

La houille est extraite dans une bande de territoire qui s'étend de Douai à Aix-la-Chapelle, le long de la Haine, de la Sambre et de la Meuse, et dans une autre bande parallèle à la ligne Maestricht-Hasselt. On distingue le bassin occidental (Borinage, Mons, Centre, Charleroi, Basse-Sambre), le bassin oriental (Huy-Liège et plateau de Herve), le bassin septentrional (Campine). — La main-d'œuvre occupée dans les charbonnages belges est d'environ 150.000 ouvriers (parmi lesquels le pourcentage d'étrangers va en augmentant) qui travaillent soit à l'extraction de la houille, soit à la fabrication d'agglomérés, de coke et de sous-produits. — La production annuelle de houille dépasse 23 millions de tonnes; elle augmentera rapidement à cause de l'exploitation plus intensive du bassin de la Campine, et d'ici peu la Belgique sera exportatrice de houille.

**Industrie des carrières.** — La Belgique est riche en minérais pierreux.

Les principales exploitations sont situées dans la Haute-Belgique : marbres dans différents centres (Bassècles, Denée, Chimay, Rochefort, Wellin); pierres à bâtir (pierre bleues ou petit granit à Soignies, Écaussines, Ligny, Ouffet, Anthisnes, Sprimont; pierres blanches à Gobertange, Blanmont, Grandcourt); pierres à pavier (Lessines, Quenast, vallées de l'Ourthe, du Hoyoux et de la Grande Geete); pierres à chaux, dans la zone calcaire; pierres à ciment, dans le calcaire de Tournai; les ardoises, à Vielsalm et dans le banc schisteux qui va de Chimay à Martelange; pierres à aiguiseur, à Vielsalm; silex, en Hesbaye. — La main-d'œuvre dans ces carrières est d'environ 40.000 ouvriers. Les produits des carrières sont presque tous employés en Belgique même.

**Industrie des minéraux terreux.** — La Belgique est suffisamment dotée en minéraux terreux.

Argile plastique des bords de l'Escaut et du Rupel, et des environs de Mons et d'Andenne; sable de la Campine et de la zone sablo-limoneuse; craie et craie phosphatée dans le bassin du Geer inférieur et aux environs de Mons; phosphate de chaux en Hesbaye et dans le Borinage; marne, en Hesbaye et dans la Lorraine belge.

**Industrie des minéraux métalliques.** — La Belgique est pauvre en minérais métalliques.

Un seul gisement de minerai de fer a quelque importance : celui de la région des Minettes dans le sud de la Lorraine belge; le zinc et le plomb ne sont plus extraits qu'à Lontzen.

### B. — Industries métallurgiques et chimiques.

**Industrie sidérurgique.** — L'industrie du fer est surtout développée dans les bassins houillers du Centre, de Charleroi et de Liège.

L'industrie sidérurgie comprend la fabrication de la

fonte, du fer, de l'acier et la mise en œuvre de ces produits dans la construction des machines et mécaniques. La fonte s'obtient du minerai dans les hauts-fourneaux, localisés dans le sillon de Sambre et Meuse parce qu'ils réclament beaucoup de combustible, et à Athus-Halanzy-Musson, près des gîtes miniers. Le fer se travaille aux mêmes endroits dans les forges, fonderies, laminoirs, fabriques de fer. L'acier est produit dans les aciéries de l'agglomération liégeoise, du bassin du Centre, du bassin de Charleroi et à Bruges, Thy-le-Château et Athus. Les usines et ateliers de construction mécanique se sont étendus de la région minière à tous les grands centres et à leurs environs. Parmi les branches importantes que l'on y rattache, citons la fabrication des armes, la coutellerie, la taillanderie, les constructions navales, cycles, automobiles, etc. — Les centres d'industrie sidérurgique ont été signalés p. 46; ils emploient du minerai extrait en petite partie dans la Lorraine belge; la presque totalité vient de l'étranger.

**Industrie du zinc.** — Elle vient, en Belgique, au deuxième rang et a ses principaux sièges dans les environs de Liège et en Campine.

Elle utilise presque exclusivement du minerai importé; les plus grandes usines sont celles de la Vieille-Montagne, à Angleur, Hollogne, Flône et Tilff. Plus de 10.000 ouvriers sont occupés dans les usines à zinc.

**Industrie du plomb et du cuivre.** — Elles sont moins importantes que celle du zinc.

Signalons en outre la fabrication des cloches à Louvain et à Tellin.

**Industries chimiques.** — Ces industries ont pris une assez grande extension.

Notons spécialement : acide sulfurique à Sclaigneaux, Overpelt, Baelen et Engis; sulfate de soude dans la Basse Sambre; superphosphate de soude à Rocour et Ciply; engrais chimiques dans la Basse Sambre; poudre à Wetteren, Caulille et Clermont; dynamite à Matagne, Baelen et Arendonck. On peut y ajouter : soie artificielle à Tubize, Obourg, Maransart et Alost.

### C. — Industries agricoles et alimentaires.

Elles sont en rapport avec les richesses et les produits du sol.

Sucreries dans la zone de culture de la betterave à sucre (Hesbaye surtout, puis Donstienne et Fontaine-Walmont, enfin Moerbeke et Selzaete), et raffineries dans quelques centres particuliers (Anvers, Tirlemont); brasseries et malteries, pour la consommation locale; distilleries (Anvers, Hasselt, Huy, Hal); meuneries établies, pour la facilité des transports, le long des voies navigables, et aussi aux abords des grandes villes; huileries

## BELGIQUE : GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE (suite).

et manufactures de *tabac*, aux lieux de production; fabriques de *conserves*, *sirop*, *confiture*, *beurres* et *fro-mages*, etc.

### D. — Industries textiles.

Ces industries emploient comme matières premières : le lin, le coton, la laine, le chanvre, le jute et la soie, qui sont importée dans presque leur totalité.

**Industrie linière.** — Elle est localisée en Flandre et surtout à Gand.

La préparation et le travail du lin nécessitent diverses opérations : rouissage, teillage, peignage, filage, tissage et blanchissement; les deux premières et la dernière sont localisées dans la vallée de la Lys; le filage et le tissage s'effectuent surtout à Gand, Roulers, Courtrai, Alost et Lokeren. Roulers fabrique les toiles les plus fines; Courtrai est surtout connu pour son linge damassé. — A l'industrie linière se rattache le travail de la dentelle (Flandre et Namur).

**Industrie cotonnière.** — La majeure partie des filatures et tissages de coton est localisée en Flandre.

Gand est le plus grand centre de cette industrie et fournit les trois quarts de la production belge, aussi cette ville est-elle dite le Manchester belge. Viennent ensuite Alost, Saint-Nicolas et surtout Renaix.

**Industrie lainière.** — Le grand centre de cette industrie est la région verviétoise.

Verviers, son agglomération, Eupen et la vallée de la Vesdre, de Nessonvaux à Dolhain, possèdent des lavoirs, filatures, teintureries et fabrique de tissus. En Flandre, cette industrie autrefois si florissante, n'a plus que quelques filatures à Saint-Nicolas, Renaix et Mouscron. Elle s'est répandue aussi à Bruxelles, Loth, Tournai, Péruwelz et Dinant. — A l'industrie lainière se rattachent : la fabrication des tapis (Thourout, Saint-Nicolas, Hamme); la bonneterie (Tournaisis et Flandre); l'industrie du vêtement (les grandes villes et Binche); la chapellerie.

**Industrie du chanvre, du jute et de la soie.** — Elles n'occupent qu'une place tout à fait secondaire.

L'industrie du chanvre est localisée dans le Pays de Waes; celle du jute dans la Flandre; celle de la soie à Deynze; Anvers et Alost.

### E. — Industries céramique et verrière.

**Industrie céramique.** — Elle est localisée dans les endroits où est exploitée la terre plastique.

Signalons : des briques, tubes, tuyaux de drainage à Boom; des produits réfractaires à Andenne, Baudour et Charleroi; de la poterie à Andenne, Bouffioulx, Châtelineau; de la faïence à La Louvière et Nimy; de la porcelaine à Baudour.

**Industrie verrière.** — Elle est localisée dans la région charbonnière, parce qu'elle demande beaucoup de combustible, et en Campine près des gisements de sable pour verreries.

La verrerie est développée surtout dans le bassin de Charleroi, dans le Centre et le Borinage, à Namur, à Liège et à Moll (Campine); la cristallerie surtout au Val-Saint-Lambert; les glaces coulées dans la région de Charleroi et de la Basse-Sambre.

### F. — Industries diverses.

Ce sont les industries du bois, du cuir, du papier, de luxe et électriques.

L'industrie *du bois* comprend, outre les travaux dans les forêts mêmes, la saboterie (Chimay, Saint-Hubert, Florenville et Pays de Waes), la boissellerie (Nassogne, Florenville (Étalle), l'industrie des meubles (Malines) la carrosserie, la vannerie et la construction des bateaux de rivière.

L'industrie *du cuir* comprend la tannerie, la cordonnerie (Dison, Herve, Fosses, Binche), la ganterie et la maroquinerie.

L'industrie *du papier* localisée surtout entre la Senne et la Dyle et dans les environs (Virginal, La Hulpe, etc.), puis à Liège, Huy, Andenne, Saint-Servais, etc.

Les industries *de luxe* sont établies dans les grandes villes et surtout dans la capitale : bijouterie, orfèvrerie, parfumerie, etc.

Les industries *électriques* développées surtout à Charleroi, Liège et Bruxelles.

Les industries *spéciales* sont : celle du caoutchouc (Bruxelles, Liège), la fabrication des instruments de musique (Bruxelles), la taille du diamant (Anvers), l'industrie hôtelière (littoral et Ardenne).

## 4. — COMMERCE.

### A. — Voies et moyens de communication.

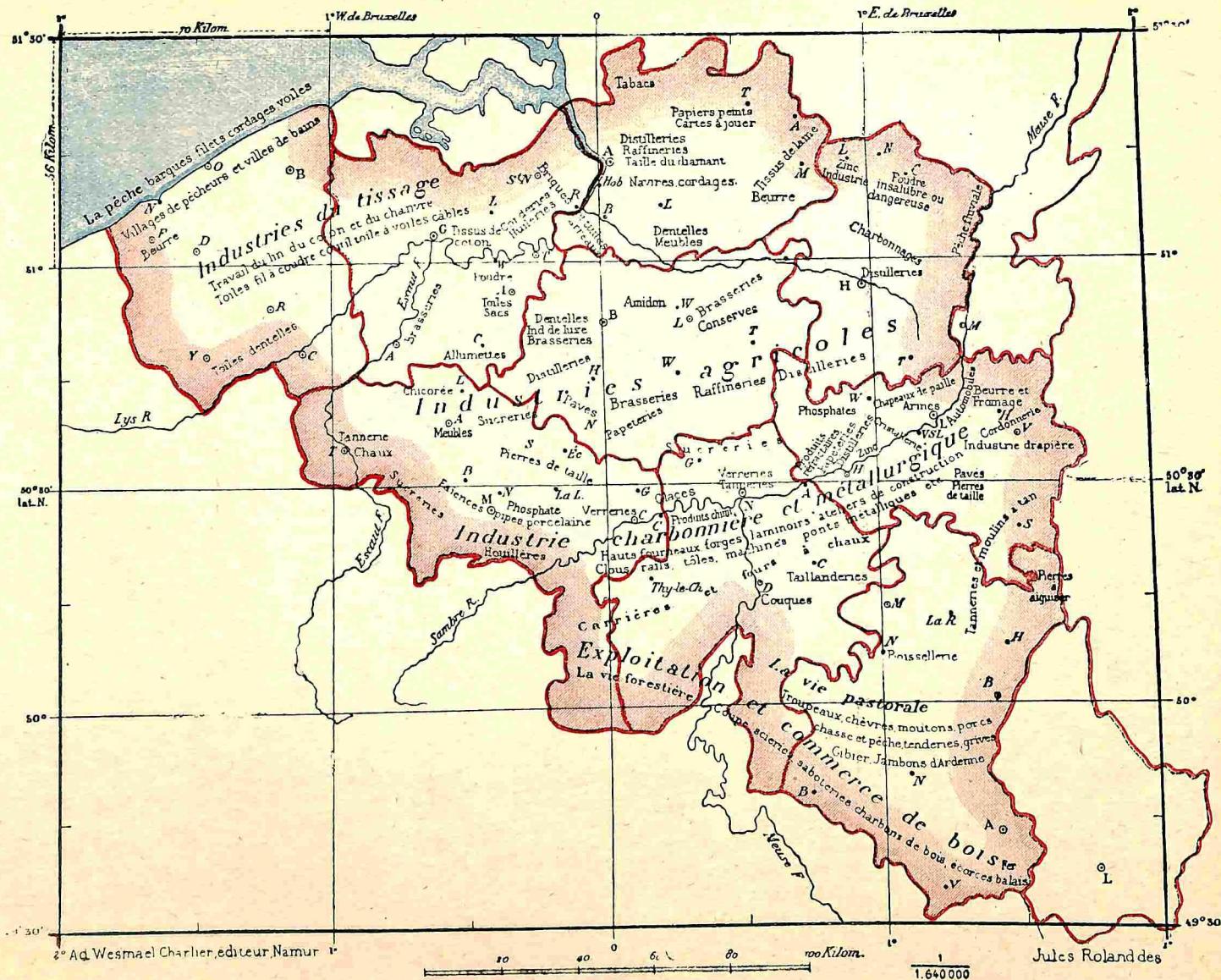
La Belgique est bien pourvue de voies et moyens de communication; aussi son commerce en est-il très favorisé. Son outillage économique comprend : les routes, les voies ferrées, les voies navigables,

les voies aériennes, les ports, les postes, télégraphes et téléphones.

**Routes.** — Elles sont surtout nombreuses dans les régions très peuplées ou très industrielles.

Les routes de l'État, des provinces et des communes ont un développement de plus de 40.000 km. (le tour du

## BELGIQUE: INDUSTRIE ET COMMERCE.



## BELGIQUE: CHEMINS DE FER.

1<sup>o</sup> W de Bruxelles

10 E. de Bruxelles

1° 30'

N.B. On a indiqué en traits renforcés les lignes principales avec des express internationaux

Ad Wesmael-Charler éditeur Namur

1 640 000

## BELGIQUE : GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE (suite).

monde), dont 9.850 km. de grande voirie et 31.000 de voirie vicinale.

**Voies ferrées.** — Le réseau total des voies ferrées dépasse 9.300 km. de longueur, dont 4.744 de chemins de fer de grande communication et 4.640 de chemins de fer vicinaux (voir carte 34).

Les principales voies *internationales* sont : 1<sup>o</sup> de Bruxelles à Amsterdam, par Malines et Anvers; — 2<sup>o</sup> de Bruxelles à Cologne, par Louvain, Liège et Verviers; — 3<sup>o</sup> de Bruxelles à Luxembourg, par Namur et Arlon; — 4<sup>o</sup> de Bruxelles à Paris, par Mons; — 5<sup>o</sup> de Bruxelles à Calais, par Tournai et Lille; — 6<sup>o</sup> de Bruxelles à Ostende, par Gand et Bruges en correspondance avec les malles de Douvres; — 7<sup>o</sup> de Paris à Cologne, par Charleroi, Namur, Liège et Verviers; — 8<sup>o</sup> d'Anvers à Gladbach, en Allemagne, par Ruremonde.

**N. B.** — L'étude des chemins de fer se fera exclusivement sur la carte. Après l'indication des grandes voies internationales, viendra celle des lignes partant des principales villes du pays, puis celle des voies secondaires. — De nombreux *voyages fictifs* faciliteront cette étude, et apprendront en même temps aux élèves à se servir du *Guide officiel des Voyageurs*. On établira successivement pour chaque voyage : 1<sup>o</sup> sur la carte placée en tête du *Guide* le tracé du voyage; — 2<sup>o</sup> sur les tableaux portant les n<sup>o</sup>s des lignes à parcourir, les distances en kilomètres, et les heures de départ, d'arrivée et de correspondance des trains; — 3<sup>o</sup> sur le barème donné dans le *Guide*, le prix du billet.

**Voies navigables.** — Elles comprennent : l'Escaut, la Meuse et l'Yser; la plupart des principaux affluents de l'Escaut et quelques affluents de la Meuse; les canaux à grande section et les canaux à petite section (voir carte 26); la mer du Nord.

L'étendue totale des voies navigables de la Belgique est de 2.170 km., dont environ 1.000 km. en cours d'eau naturels et le reste en canaux.

**Voies aériennes.** — Des services réguliers de transport par avion sont établis de Bruxelles vers Paris, vers Londres et vers Amsterdam.

**Ports.** — La Belgique possède neuf ports de commerce. Ce sont, par ordre d'importance et de tonnage : Anvers, Gand, Ostende, Bruges, Zeebrugge, Selzaete, Bruxelles et Nieuport.

Le principal est Anvers, qui vient au 3<sup>e</sup> rang parmi les grands ports du monde : son mouvement, en 1922, a été de 8.300 navires, d'un tonnage de plus de 15 millions de tonnes; plus de 100 lignes de navigation maritime à vapeur, sans compter les services réguliers de navigation à voiles, ont Anvers comme tête de ligne ou comme port d'escale; elles mettent cette ville en communication régulière avec les pays d'Europe et d'outre-mer : telle la ligne d'Anvers-Harwich, et la Compagnie belge du Congo qui mène d'Anvers à Matadi en 19 jours. — Ostende est relié à l'Angleterre par trois services réguliers : Ostende-Douvres, Ostende-Londres, Ostende-Tilbury. Zeebrugge est relié à l'Angleterre par des lignes aboutissant à Hull et à Harwich.

La Belgique n'a malheureusement qu'une marine marchande insuffisante : une centaine de navires presque tous à vapeur. Elle a une toute petite marine militaire.

**Postes; télégraphes et téléphones.** — Ces services sont très bien établis et facilitent grandement les relations commerciales.

Le service de la poste est assuré par environ 1.700 perceptions et sous-perceptions, agences locales et bureaux de dépôts, créés sur toute la surface du pays. La longueur des lignes télégraphiques est de 8.000 km., et celle des fils conducteurs de 44.000 km. Un câble sous-marin relie Ostende et Douvres. — Le téléphone tend ses milliers de fils au-dessus des rues de nos grandes villes et relie les principaux centres du pays entre eux et même avec l'étranger. La longueur des fils téléphoniques dépasse 300.000 km. — La Belgique possède quelques postes d'émission de télegrammes par télégraphie sans fil.

### B. — Commerce extérieur et intérieur.

**Commerce extérieur.** — Le commerce de la Belgique avec d'autres pays est très développé : en 1923, il a valu 21 milliards  $\frac{1}{2}$  de francs et il s'est fait principalement avec la France, la Grande Bretagne les Pays-Bas, les États-Unis, l'Allemagne et la Suisse.

Notre commerce extérieur se fait surtout avec les pays voisins (70 % avec les pays cités ci-devant). Nous devrions développer plus nos relations commerciales d'abord avec notre colonie, ensuite avec des pays qui naissent à la vie économique comme le Brésil, l'Argentine ou qui sont très peuplés, comme la Chine et les Indes.

**Commerce intérieur.** — Le commerce intérieur est très actif, mais aucune statistique ne permet d'en déterminer exactement l'intensité.

Il est facilité par des marchés quotidiens, des foires hebdomadaires ou périodiques, des bourses de commerce, de nombreuses voies et moyens de communication; il est très actif à cause de la forte densité de population du pays et parce que un grand nombre d'habitants vivent de l'industrie.

### C. — Importations et exportations.

**Importations.** — Nous importons de l'étranger surtout des matières premières pour notre alimentation (grains) et pour nos industries (textiles, minéraux). En 1923, la valeur des importations fut de 12  $\frac{1}{2}$  milliards de francs.

Nos fournisseurs principaux sont : la France (2,8), la Grande Bretagne (1,9), les États-Unis (1,4), les Pays-Bas (1,2), l'Argentine (0,9), l'Allemagne (0,9), l'Italie (0,2).

**Exportations.** — Nous exportons vers l'étranger surtout des produits fabriqués, finis ou demi-finis, notamment des fils et tissus, des métaux ouvrés, des machines et mécaniques, du sucre et du verre. En 1923, la valeur des exportations fut de 8 milliards 890 millions de francs.

Nos clients principaux sont : la France (1,9), la Grande Bretagne (1,7), les Pays-Bas (1,2), l'Allemagne (0,4), la Suisse (0,3), l'Argentine (0,2), les États-Unis (0,2).

## BELGIQUE : ORGANISATION POLITIQUE.

**Forme de Gouvernement.** — La Belgique est une monarchie constitutionnelle représentative sous un chef hérititaire.

C'est une monarchie, parce qu'elle n'a qu'un seul chef, le Roi. Elle est constitutionnelle, parce qu'elle a pour base une Constitution réglant les droits et les devoirs mutuels du souverain et de la nation, ainsi que l'organisation générale de l'Etat. Elle est représentative parce que la nation délègue ses pouvoirs à des représentants.

La Constitution proclame : « Tous les pouvoirs émanent de la nation. »

Les trois grands pouvoirs sont : le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire.

Le pouvoir législatif est le pouvoir de faire des lois, de les modifier, de les abroger. Il est exercé collectivement par le Roi, la Chambre des Représentants et le Sénat.

Le pouvoir exécutif est le pouvoir de faire exécuter les lois. Il appartient au Roi seul, qui l'exerce par l'intermédiaire de ses Ministres.

Le pouvoir judiciaire est le pouvoir de réprimer les infractions aux lois, et de juger les contestations qui s'élèvent entre les citoyens. Il est exercé par les cours et tribunaux du pays.

Bruxelles est la capitale, c'est-à-dire le siège du gouvernement.

Le drapeau belge se compose des couleurs nationales : rouge, jaune et noir, placées verticalement, le noir lon-

geant la hampe. Les armes de la Belgique sont figurées par un lion, avec la devise en français : *L'union fait la force*; en flamand : *Eendracht maakt macht*.

**Colonne.** — La Belgique possède le Congo belge (voir pp. 56-58) et une concession à Tien-tsin (Chine).

**Enseignement.** — L'enseignement comprend trois degrés : l'enseignement primaire, l'enseignement moyen et l'enseignement supérieur.

L'enseignement primaire comprend les écoles primaires, les écoles gardiennes, les écoles d'adultes et les écoles normales.

L'enseignement moyen comporte deux degrés : le degré inférieur, qui comprend les écoles moyennes et les sections normales moyennes, et le degré supérieur, qui comprend les athénées et les collèges.

L'enseignement supérieur est donné dans les universités, qui sont au nombre de quatre : à Liège, Gand, Bruxelles et Louvain. Sont classées aussi dans l'enseignement supérieur un certain nombre d'écoles spéciales de hautes études.

**Force publique.** — La force publique se compose de l'armée; on y rattache le corps de la gendarmerie nationale, chargé du maintien de l'ordre public. — L'armée se recrute par le service personnel et obligatoire. — L'âge de milice est de 19 ans.

## BELGIQUE : LES PROVINCES.

### 1. — FLANDRE OCCIDENTALE.

**Superficie; population.** — 3.234 km<sup>2</sup>; — 803.000 hab. 251 hab. par km<sup>2</sup>.

**Aspect du sol.** — Cette province forme presque tout entière une plaine basse et unie, légèrement inclinée vers la mer; elle en est séparée par une ligne de collines sablonneuses, les *dunes*. Vers le S., apparaît une suite de hauteurs, parmi lesquelles se trouve le mont Kemmel, point le plus élevé de la province : 156 m. Le point le plus bas est à Moeres, dans les polders de Furnes.

**Régions naturelles.** — Flandre maritime ou Dunes et Polders; Flandre intérieure, Veurne Ambach ou Métier de Furnes, Pays de Thourout. — Zones agricoles. — Zones poldériennes, sablonneuses, limoneuses.

**Productions.** — Tourbe dans la région poldérienne, argile à briques le long de la Lys, sable au bord de la mer. — Les cultures dominantes ou spéciales sont : l'orge et le froment; la féverole, le seigle et la pomme de terre; le houblon, le tabac, la chicorée, le lin. Les polders ont de grasses prairies. — Elevage des chevaux et engrangement du bétail. La pêche fournit : harengs, soles, turbot, raies, cabillauds, moules et crevettes.

**Industries.** — La principale industrie de la province est le travail du lin (Roulers et Courtrai).

**Divisions.** — La Flandre occidentale compte 4 arrondissements judiciaires : Bruges, Courtrai, Ypres et Furnes; — et 8 arrondissements administratifs : Bruges,

Courtrai, Ypres, Furnes, Ostende, Roulers, Thielt et Dixmude.

**Localités remarquables.** — I. Bruges, Brugge (52). Cette ville, surnommée autrefois la *Venise du Nord*, était la plus commerçante de notre pays. — Un canal maritime la relie aujourd'hui à son avant-port, Zeebrugge. — Thourout, Torhout (11). — Blankenberghe (6) Heyst (5) et Knocke (4), sur la mer du Nord.

II. — Ostende (45), la reine des plages. C'est notre 3<sup>e</sup> port de commerce.

III. — Furnes, Veurne (8). — Nieuport, Nieuwpoort (3), port de commerce.

IV. — Dixmude Diksmuide (1), commerce de beurre.

V. — Ypres, Ieperen (7). — Poperinghe (13). — Werwicq (9). — Warneton (4). — Comines (4.5).

VI. — Courtrai, Kortrijk (37). — Mouscron, Moeskroen (23). — Menin (18).

VII. — Roulers Roeselare (22). — Iseghem (14) et Ingelmunster (7).

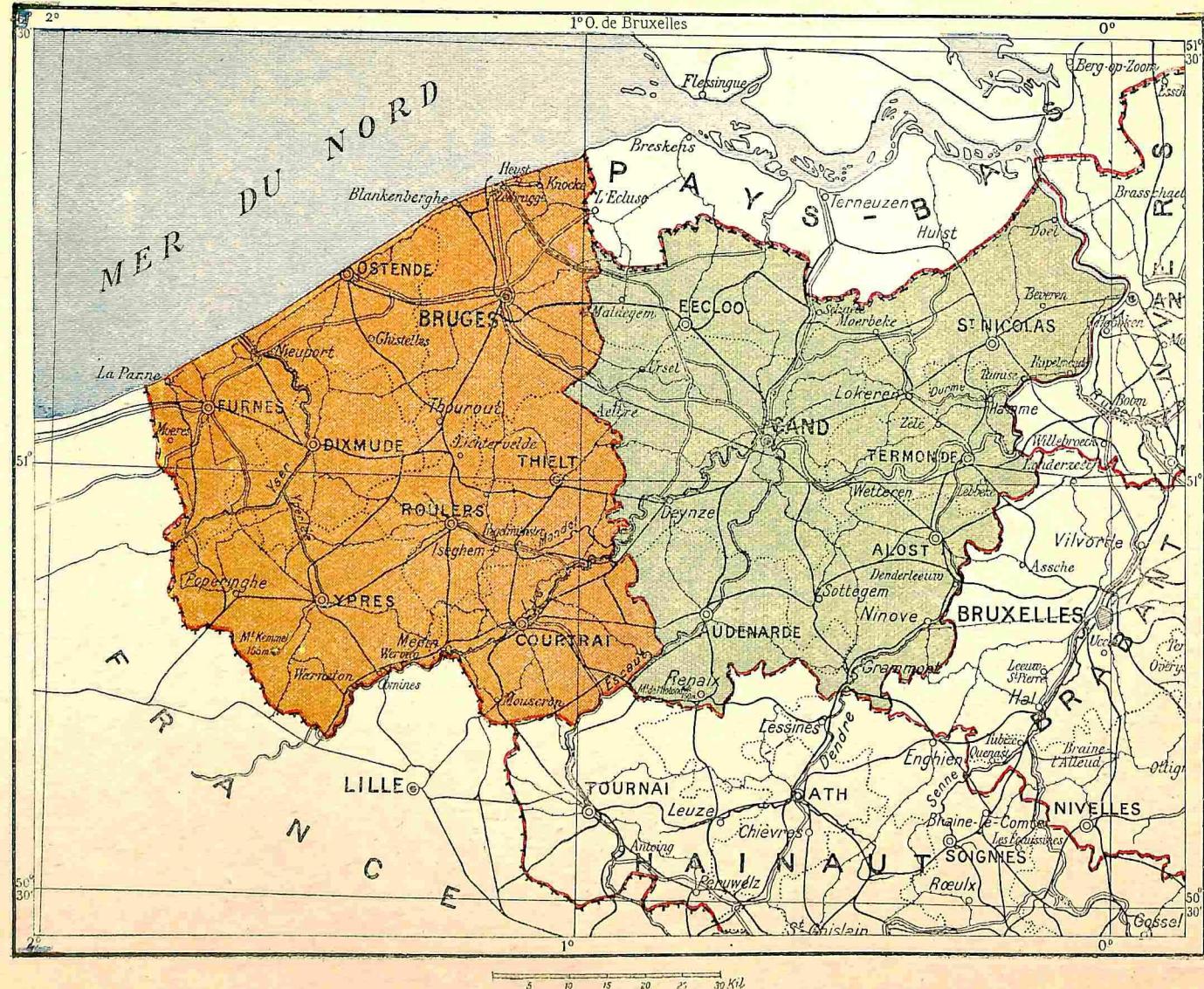
VIII. — Thielt (11).

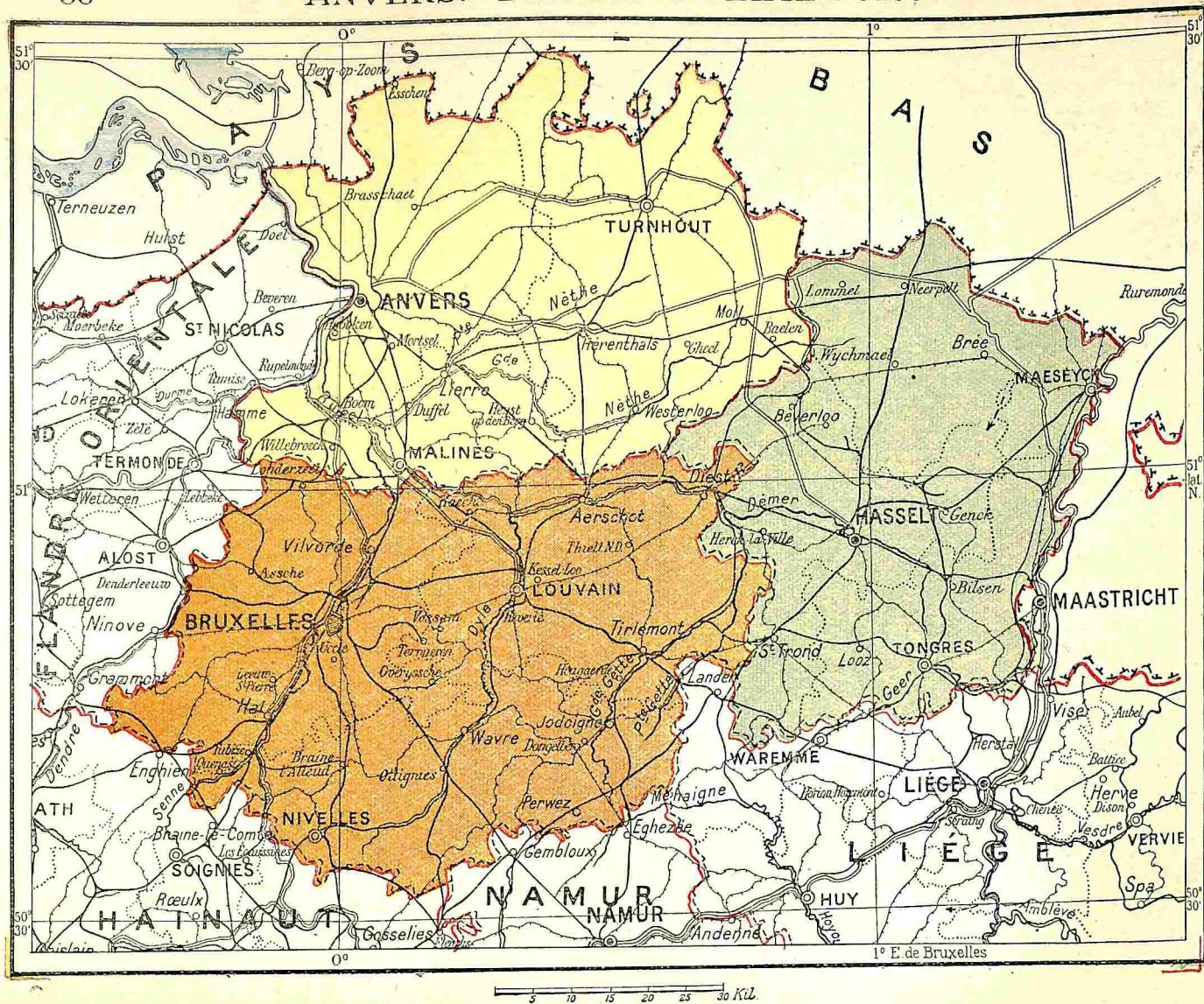
### 2. — FLANDRE ORIENTALE.

**Superficie; population.** — 3.000 km<sup>2</sup>; — 1.105.000 hab. 368 hab. par km<sup>2</sup>.

**Aspect du sol.** — Tout le Nord de la province est une plaine basse et unie. Vers le S., le sol se relève insensiblement pour former, aux environs de Renaix et de Grammont,

35 FLANDRE OCCIDENTALE. FLANDRE ORIENTALE





## BELGIQUE : LES PROVINCES (suite).

une ligne de petites collines : monts de l'*Hotond* (150 m.), point culminant de la province, mont de l'*Enclus* (147 m.). Les points les plus bas sont dans les polders, où quelques endroits sont inférieurs au niveau de la mer

**Régions naturelles.** — Flandre intérieure; Pays de Waes; Houtland; Meetjesland ou pays d'Eecloo; Polders. — **Zones agricoles.** — Zones poldérienne, sablonneuse, limoneuse.

**Productions.** — Tourbe au nord de la province, et argile plastique le long de l'*Escaut* et de la *Lys*. — Les cultures dominantes ou spéciales sont : le froment et l'orge; le seigle et la pomme de terre; le lin, le chanvre et le colza; le houblon, le tabac, la chicorée. Il y a de grasses prairies dans les polders et au bord des cours d'eau. — Chevaux et bestiaux abondants.

**Industrie.** — Le groupe des industries textiles est spécialement important : linière (Gand, Lokeren et Alost). — L'industrie cotonnière à Gand, Renaix, Alost et St-Nicolas. — L'industrie lainière à Renaix et Saint-Nicolas. — Gand possède de vastes ateliers de construction de machines.

**Divisions.** — La Flandre orientale comprend 3 arrondissements judiciaires : Gand, Audenarde et Termonde; et 6 arrondissements administratifs : Gand, Audenarde, Termonde, Alost, Saint-Nicolas et Eecloo.

**Localités remarquables.** — I. Gand, *Gent* (167), est la première ville manufacturière de Flandre : filatures de lin et de coton, ateliers de construction; brasseries et distilleries; établissements horticoles. C'est notre 4<sup>e</sup> port. L'agglomération gantoise compte 260.000 habitants. — *Deynze* (5).

II. — Eecloo (14). — *Maldegem* (10). — *Selzaete* (7).

III. — Audenarde (6). — *Renaix*, *Ronse* (22).

IV. — Alost, *Aalst* (35), premier marché au houblon de la Belgique. — *Grammont*, *Geraardsbergen* (16). — *Ninove* (9).

V. — Termonde, *Dendermonde* (8). — *Wetteren* (16).

VI. — Saint-Nicolas, *Sint-Niklaas* (34), filatures de laines et de coton; toiles. — *Lokeren* (23). — *Tamise*, *Temsche* (13). — *Beveren* (12). — *Rupelmonde* (3).

### 3. — BRABANT.

**Superficie; population.** — 3.283 km<sup>2</sup>; — 1.521.000 h. C'est la plus peuplée de nos provinces; — 462 h. par km<sup>2</sup>.

**Aspect du sol.** — La partie du Brabant au N. de la ligne Alost-Vilvorde-Louvain-Tirlemont, appartient à la Basse Belgique, la partie au S. à la Moyenne Belgique. — La pente générale est du S. vers le N. Les points les plus élevés se trouvent donc au S. : 174 m. près de Perwez; les plus bas au N. Les vallées des rivières sont larges et assez marquées, avec des versants à pente douce; un bombement de terrain les sépare.

**Régions naturelles.** — Petit-Brabant; Campine brabançonne; Hageland; Région brabançonne; Hesbaye. — **Zones agricoles.** — Zones sablonneuse, limoneuse; avec une zone de transition : sablo-limoneuse.

**Productions.** — Le porphyre à paver à Quenast, le grès à paver à Dongelberg, la pierre blanche à Gobertange et à Blanmont. — Les cultures dominantes ou spéciales sont : le froment et l'avoine; la betterave sucrière; le houblon et le colza; la culture maraîchère et sous verre. — Les vallées

ont de belles prairies. — Élevage du cheval brabançon dans les grandes fermes de la zone limoneuse; des poulets dans la région mixte.

**Industrie.** — Les principales industries du Brabant sont : les brasseries; les sucreries, au S.-E. de la province; les distilleries; les papeteries; les filatures et la métallurgie.

**Divisions.** — Le Brabant comprend 3 arrondissements judiciaires : Bruxelles, Louvain et Nivelles; et 3 arrondissements administratifs ayant les mêmes chefs-lieux.

**Localités remarquables.** — I. Bruxelles, *Brussel*. Cette ville de 155.000 habitants forme une agglomération de 800.000 âmes avec les communes voisines, dont les principales sont : *Schaerbeek* (101), *Ixelles* (81), *Molenbeek-Saint-Jean* (71), *Saint-Gilles* (65) et *Anderlecht* (64). L'industrie et le commerce de l'agglomération bruxelloise ont surtout pour objet les articles de luxe.

Uccle, *Ukkel* (32). — Vilvorde (18). — Hal (15).

II. — Louvain, *Leuven* (38), ateliers de construction. — Tirlemont, *Thienen* (19), raffinerie de sucre. — Diest (8). — Aarschot (8). — Hougaerde (4).

III. — Nivelles, *Nijvel* (12), ateliers de construction. — Braine-l'Alleud (10). — Wavre (8). — Tubize (7).

### 4. — ANVERS.

**Superficie; population.** — 2.832 km<sup>2</sup>; — 1.016.000 h.; — 358 h. par km<sup>2</sup>.

**Aspect du sol.** — La province d'Anvers est une plaine continue : là et là, la ligne uniformément plane du terrain est rompue par des monticules de sable jaune, des dunes. La plus grande partie de son territoire a une altitude inférieure à 20 m.

**Régions naturelles.** — La Campine; les Polders; le Petit Brabant. — **Zones agricoles.** — Zones poldérienne, sablonneuse.

**Productions.** — Tourbe; argile plastique; sable fin. — Les cultures dominantes ou spéciales sont : le seigle, la pomme de terre, le sarrasin, le colza, les asperges et les pois hâtiés aux environs de Malines. Les Polders ont des prairies; la partie orientale de la province est parsemée de sapinières. — Élevage et engrangement du bétail.

**Industrie.** — Les principales branches d'industrie sont : les chantiers de construction; les distilleries, rizeries et raffineries de sucre; les fabriques de tabac et cigares, les brasseries, les étoffes de laine; — la fabrication des briques, tuiles, poteries; — la taille du diamant, à Anvers. — Anvers, comme tous les grands centres, possède aussi des ateliers de construction mécanique; Malines, les ateliers de chemins de fer de l'État. On traite le minerai de zinc à Boom et à Baelen-sur-Nèthe, le plomb argentifère à Hoboken; on travaille le verre et on fabrique des produits chimiques aux environs d'Anvers et le radium à Oolen.

**Divisions.** — La province d'Anvers comprend 2 arrondissements judiciaires : Anvers, Malines et Turnhout; — et 3 arrondissements administratifs, ayant les mêmes chefs-lieux.

**Localités remarquables.** — I. Anvers, *Antwerpen* (302). — Cette ville est renommée à la fois par son industrie, par son commerce, par sa position stratégique et par ses gloires artistiques et ses beaux monuments. — Elle possède de

## BELGIQUE : LES PROVINCES (suite).

grands chantiers de construction de navires; des ateliers de construction mécanique; des brasseries; des distilleries; des fabriques de soieries, de tabac et de cigares. — Le port d'Anvers est l'un des plus importants du globe : il y entre chaque année plus de 8.000 navires. Il dispose d'un outillage complet : quais d'accostage, bassins, cales sèches pour la réparation des bateaux, grues puissantes destinées à enlever rapidement les cargaisons des vaisseaux.

Aux portes d'Anvers, Borgerhout (53), Berchem (32), Merxem (20), Hoboken (21), Deurne (15) et Wilryck (9). L'agglomération anversoise compte 436.000 hab.

Boom (18), briqueteries.

II. — Malines, Mechelen (58). Arsenal de l'État pour matériel de chemins de fer. Meubles; tapis. — Lierre, Lier (25). — Duffel (9). — Willebroek (12).

III. — Turnhout (24), toiles. — Gheel (17). — Moll (11). — Hérentals (10). — Baelen (7).

### 5. — LIMBOURG.

**Superficie; population.** — 2.410 km<sup>2</sup>; la moins étendue de nos provinces; — 304.000 h.; — 121 h. par km<sup>2</sup>.

**Aspect du sol.** — La province de Limbourg appartient à la Basse et à la Moyenne Belgique. Au N. du Démer s'étend la plaine sablonneuse de la Campine; au S., commence le plateau ondulé de la Hesbaye. Le point culminant, au S. de Montenaeken, atteint 145 m.

**Régions naturelles.** — La Campine; la Hesbaye. — **Zones agricoles.** — Zones sablonneuse, limoneuse.

**Productions.** — Tourbe, sable, argile plastique à Brée. Le gisement de houille, au N. de la ligne Diest-Maastricht, commence à être exploité : production en 1924 : 4.000 t. par jour. — Les cultures dominantes ou spéciales sont : le seigle, la pomme de terre et le sarrasin; le froment et la betterave sucrière en Hesbaye; les arbres fruitiers dans le Pays de Looz. — Chevaux et bestiaux dans les grandes fermes de Hesbaye.

**Industrie.** — Peu d'industries importantes à signaler : distilleries (Hasselt); sucreries (Hesbaye); siropieries (Looz); poudre (Caulille); zinc (Overpelt et Lommel).

**Divisions.** — La province de Limbourg comprend deux arrondissements *judiciaires* : Hasselt et Tongres; — et trois arrondissements *administratifs* : Hasselt, Tongres et Maeseyck.

**Localités remarquables.** — I. — Hasselt (20). — Saint-Trond, Sint-Truiden (16). — Camp de Beverloo.

II. — Tongres, Tongeren (11). — Looz, Borgloon (3).

III. — Maeseyck (5). — Lommel (8). — Overpelt (5). — Brée (4).

### 6. — HAINAUT.

**Étendue; population.** — 3.772 km<sup>2</sup>; — 1.220.000 h. — 320 h. par km<sup>2</sup>.

**Aspect du sol.** — Excepté la partie située au S. de la Sambre, la province de Hainaut appartient à la Moyenne Belgique. C'est une succession de plaines ondulées, qui s'élèvent graduellement des rives de l'Escaut jusqu'à la ligne de partage Escaut-Meuse. Au S. de la Sambre, c'est la Haute Belgique avec un sol plus accidenté et souvent

boisé. Le point culminant est à Rièzes, près de Chimay, à 360 m.

**Régions naturelles.** — Régions hennuyère et brabantonne; Tournaisis; région condrusienne, Fagne et Thiérache. — **Zones agricoles.** — Zones limoneuse, calcaireuse, schisteuse.

**Productions.** — La houille est la principale production minérale du Hainaut (voir carte (31)). Les minerais pierreux sont très abondants : pierres de taille (Ath); pierres à pavé (Lessines, Écaussines); pierres à chaux (Tournaisis); marbres, craie et phosphate de chaux. — Les cultures dominantes ou spéciales sont le froment et la betterave sucrière; l'épeautre et l'avoine; la chicorée à café; le tabac. — Au S., s'étendent les grandes forêts de la Fagne et de la Thiérache. — Chevaux et bestiaux.

**Industrie.** — L'industrie sidérurgique est active dans toute la région charbonnière; hauts-fourneaux, fonderies, forges, laminoirs, aciéries, ateliers de construction, usines de toute espèce. — Il en est de même de l'industrie verrière, aux environs de Charleroi surtout. — La céramique est également bien représentée.

**Divisions.** — Le Hainaut comprend 3 arrondissements *judiciaires* : Mons, Charleroi et Tournai; — et 6 arrondissements *administratifs* : Mons, Charleroi, Tournai, Ath, Soignies et Thuin.

**Localités remarquables.** — I. Mons, Bergen (27). Place de commerce, premier marché au charbon et au sucre de la Belgique. — Le Borinage, à l'W. de Mons, est l'un des grands centres charbonniers du globe : Quaregnon (17), Waimes (15), Jemappes (14), Frameries (13), Dour (12), Boussu (12), Pâturages (12), Hornu (12), Cuesmes (10), Flénu (6).

Baudour (4). — Saint-Ghislain (4).

II. — Tournai, Doornik (35). — Peruwelz (8). — Leuze (6). — Antoing (4).

III. — Ath (11).

IV. — Soignies, Zinnik (11). Carrières. — La Louvière (22), Houdeng-Goegnies (9), Houdeng-Aimeries (8), Strépy (8), Haine-Saint-Paul (7).

Lessines, Lessen (11). — Braine-le-Comte, 's Graven-Brakel (9). — Enghien, Edingen (5).

V. — Charleroi (28). Centre d'une région où les trois industries de la houille, du fer et du verre se rencontrent simultanément dans nombre d'importantes localités, Junet (28), Gilly (24), Montignies-sur-Sambre (23), Marchienne-au-Pont (22), Marcinelle (19), Courcelles (18), Dampremy (13), Couillet (12), Lodelinsart (11), Roux (10), Mont-sur-Marchienne (10), Ransart (9), Monceau-sur-Sambre (8).

Châtelaineau (16). — Châtelet (14). — Gosselies (10). — Fleurus (7). — Fontaine-l'Évêque (7).

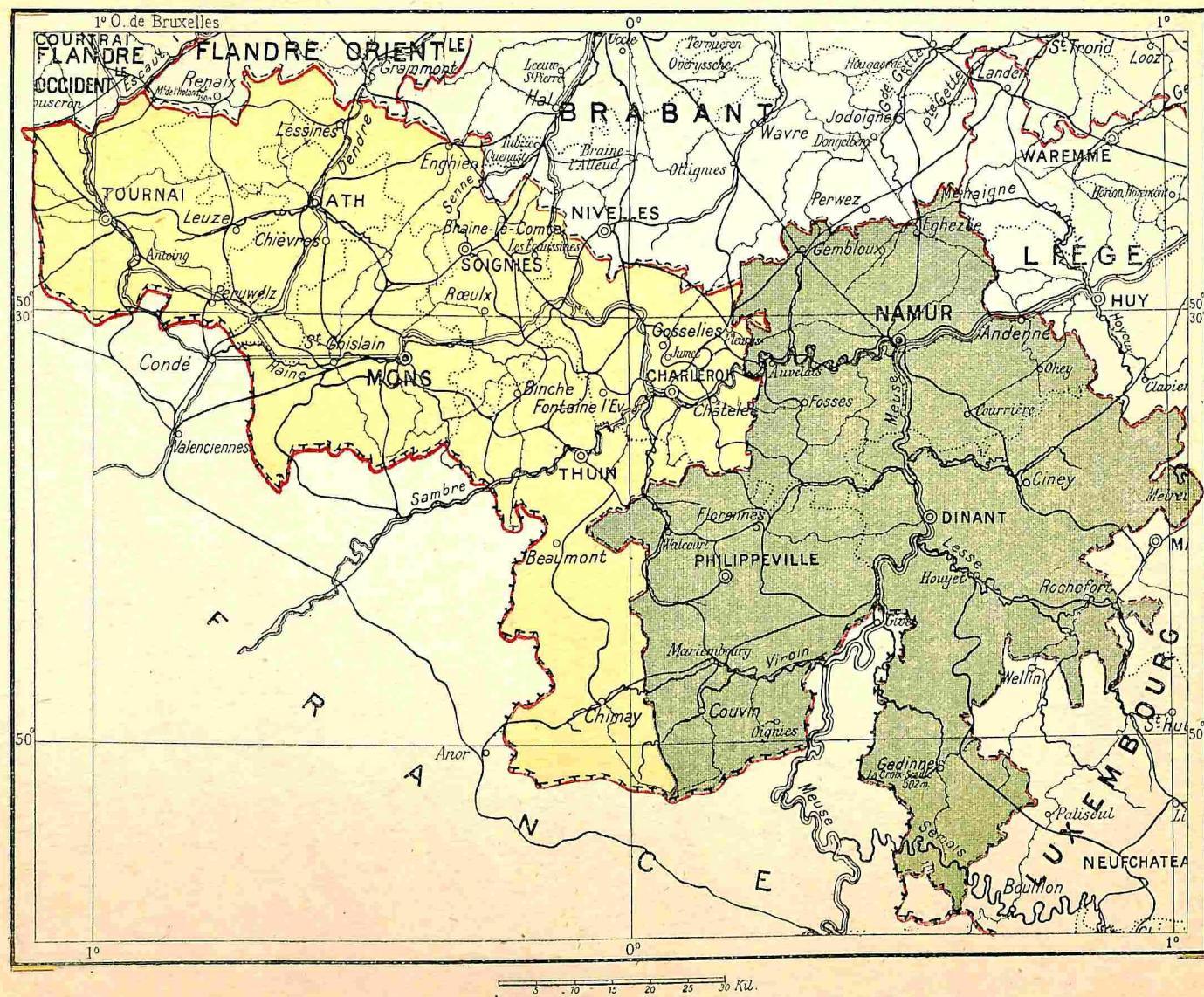
VI. — Thuin (6). — Binche (11). — Anderlues (11). — Morlanwelz (8). — Haine-Saint-Pierre (7). — Chimay (3,3).

### 7. — NAMUR.

**Superficie; population.** — 3.660 km<sup>2</sup>; — 349.000 h., — 95 h. par km<sup>2</sup>.

**Aspect du sol.** — La partie de la province située au N. de la vallée de Sambre et Meuse appartient à la Moyenne Belgique : elle continue le plateau ondulé de

## HAINAUT. NAMUR



## LIÉGE. LUXEMBOURG



1° E de Bruxelles

5 10 15 20 25 30 Kil

la Hesbaye. Au S. de cette vallée, commence la Haute Belgique dont le relief devient de plus en plus accidenté, à mesure que l'on se rapproche de l'Ardenne. — Le point culminant est à la Croix-Scaille, à l'W. de Gedinne : 502 m.

Régions naturelles. — Hesbaye, Condroz, Famenne, Ardenne, Fagne, Thiérache et Marlagne. — Zones agricoles. — Zones limoneuse, calcaire et schisteuse.

Productions. — On extrait la houille le long de la Sambre et la tourbe dans la Fagne. — Les produits des carrières sont surtout abondants; pierres à bâtir, grès à pavé et pierres à chaux; marbre noir, marbre rouge, ardoises; argile plastique. — Les cultures dominantes et spéciales sont : la betterave sucrière et le froment; l'épeautre et l'avoine; le seigle et la pomme de terre; le tabac. Forêts de Couvin, de Senzeilles. — Chevaux et bestiaux.

Industrie. — Industries du zinc et du plomb, la coutellerie, fonderies. — L'industrie verrière compte des centres très actifs le long de la Basse Sambre et autour de Namur. — La céramique a comme centre important Andenne.

Divisions. — La province de Namur comprend comprend 2 arrondissements judiciaires : Namur et Dinant; et 3 arrondissements administratifs : Namur, Dinant et Philippeville.

Localités remarquables. — I. Namur, Namen (31). Tanneries; verreries; imprimeries; chaux.

Autour de Namur : Saint-Servais (6); Jambes (7); l'Orrefe (3). — Andenne (7), Papeteries; poteries. — Avelais (7). — Gembloux (5), — Fosses (3,5).

II. — Dinant (6), tissus. — Ciney (5). — Rochefort (3).

III. — Philippeville (1,3). — Walcourt (2). — Florennes (3). — Couvin (3).

### 3. — LIÈGE.

Étendue; population. — 2.894 km<sup>2</sup>. — 863.000 h. — 800 h. par km<sup>2</sup>.

Aspect du sol. — La province de Liège est comprise dans la Moyenne et dans la Haute Belgique : la vallée de la Meuse en marque la ligne séparative. A l'W., s'étende le plateau ondulé de la Hesbaye; au S. et à l'E., le relief devient plus accidenté et forme les deux plateaux du Condroz et du pays de Herve, puis la région élevée de l'Ardenne avec les Hautes Fagnes. Là se trouve, à Botrange, le point culminant de la province, à 692 m. d'altitude.

Régions naturelles. — La Hesbaye; le Pays de Herve; le Condroz; l'Ardenne, avec les Hautes Fagnes. — Zones agricoles. — Zones limoneuse, calcaire, schisteuse.

Productions. — On extrait la houille le long de la Meuse et sur le plateau de Herve (voir carte 31); de la tourbe dans les Hautes Fagnes. — Le Condroz est le pays des carrières : pierre à bâtir; grès à pavé; pierre à chaux; marbre. — La Hesbaye fournit du phosphate de chaux et du sable. — Les cultures dominantes ou spéciales sont : la betterave sucrière, le froment et l'avoine; l'épeautre, la pomme de terre. Le pays de Herve est essentiellement une région herbagère. — Chevaux de gros trait et bestiaux dans les grandes fermes; vaches laitières du pays de Herve.

Industrie. — L'industrie sidérurgique a pour centre l'agglomération liégeoise. L'industrie du zinc y est

également fort active. L'industrie drapière s'est fixée à Verviers et aux environs. — L'industrie verrière est surtout représentée par les cristalleries du Val-Saint-Lambert (Seraing). — Industries agricoles : sucreries en Hesbaye; beurre et fromage de Herve.

Divisions. — La province de Liège renferme 3 arrondissements judiciaires : Liège, Huy et Verviers; et 4 arrondissements administratifs : Liège, Huy, Verviers et Waremme.

Localités remarquables. — I. Liège, Luik (163), est la cité des armes à feu, de fer et de l'acier.

L'agglomération liégeoise compte 358.000 hab. et une activité industrielle considérable : Seraing (38); Herstal (23); Ougrée (17); Grivegnée (12).

Aywaille (3). — Visé (3). — Glons (2).

II. — Verviers (43). Le premier centre de notre pays pour l'industrie drapière. — Participent à l'industrie verrière : Dison (11), Ensival (7), Andrimont (6), Hodimont (4), Theux (5), Dolhain-Limbourg (5) et Pepinster (3), et forment une agglomération de 80.000 habitants.

Eupen (12). — Spa (8). — Stavelot (5). — Malmedy (5). — Herve (4,3).

Au S. de Dolhain-Limbourg, barrage et lac de la Gileppe.

III. — Huy, Hoey (14). Papeteries; distilleries; tanneries.

IV. — Waremme, Borgworm (4).

### 9. — LUXEMBOURG.

Superficie; population. — 4.418 km<sup>2</sup>; — 224.000 h. La plus étendue et la moins peuplée : 51 h. par km<sup>2</sup>.

Aspect du sol. — La province de Luxembourg est la seule qui soit entièrement comprise dans la Haute Belgique. C'est la région la plus accidentée de notre pays : le relief est constitué par le massif de l'Ardenne, qui y forme des croupes élevées et allongées, aux vastes horizons, coupées de profondes et sinuuses vallées.

Le point culminant est la baraque Fraiture : 651 m.

Régions naturelles. — Ardenne; Famenne; Condroz; Lorraine belge. — Zones agricoles. — Calcaire, schisteuse, marneuse.

Productions. — Tourbe; minerais de fer de la région d'Athus-Halanzy-Musson; ardoises. — Les cultures dominantes ou spéciales sont : l'avoine et la pomme de terre; l'épeautre; le froment et les arbres fruitiers; le tabac (Semois). Forêts de Saint-Hubert et autres. — Chevaux, bestiaux, porcs et moutons.

Industrie. — Athus, Halanzy et Musson possèdent des hauts-fourneaux. Exploitation des bois.

Divisions. — La province de Luxembourg comprend 3 arrondissements judiciaires : Arlon, Neufchâteau et Marche; et 5 arrondissements administratifs : Arlon, Neufchâteau, Marche, Virton et Bastogne.

Localités remarquables. — I. — Arlon, Arel, Aarlen (11). — Commerce de bois, de bestiaux et de produits agricoles. — Athus (4). — Halanzy (2,5), hauts-fourneaux.

II. — Virton (3).

III. — Neufchâteau (2,5). — Saint-Hubert (3,5). — Bouillon (2,6).

IV. — Marche (4). — Laroche (2). — Durbuy.

V. — Bastogne (4). — Vielsalm (3,6). — Houffalize (1,3).

## IX — GÉOGRAPHIE DU CONGO BELGE.

### GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

**Situatiou; superficie.** — Le Congo belge, coupé inégalement par l'équateur, est situé *au cœur de l'Afrique centrale*.

Sa superficie est de 2.365.000 km<sup>2</sup>, soit 80 fois la Belgique.

Il est borné au N. par l'enclave portugaise de Cabinda, par l'Afrique Équatoriale française, par le Soudan anglais; à l'E., par le Kenia et le Tanganika (colonies anglaises); au S., par la Rhodésie anglaise et l'Angola portugais; à l'W., par l'Atlantique avec lequel il communique par une sorte d'étroit couloir et par une côte de 40 kilom. de longueur seulement.

**Relief.** — Le relief de notre colonie se présente sous forme d'une *cuvette centrale*, avec : 1<sup>o</sup> une bordure montagneuse à l'W. qui sépare cette cuvette d'une étroite plaine côtière; 2<sup>o</sup> de *hautes montagnes* à l'E., formant l'arête occidentale d'un effondrement dans lequel sont des lacs allongés; et 3<sup>o</sup> un *plateau* au S. qui monte jusqu'à la ligne de séparation des eaux du Congo et du Zambèze.

On distingue cinq zones d'altitude :

1<sup>o</sup> La *plaine côtière atlantique*, d'étendue restreinte et de 0 à 500 m. d'altitude, qui va de l'Océan au pied des Monts de Cristal.

2<sup>o</sup> La *zone des Monts de Cristal*, traversée par le Congo, et une partie de la *zone périphérique* de la dépression centrale, de 500 à 1000 m. d'élévation.

3<sup>o</sup> La *grande dépression centrale*, en forme de cuvette, dont le fond est occupé, entre autres, par les lacs Léopold II et Tumba et par le Moyen-Congo; vers l'E., elle se termine aux Stanley-Falls et tout autour, aux premières chutes rencontrées en remontant le cours des affluents et sous-affluents du Congo; elle est de 300 à 500 m. au-dessus du niveau de la mer.

4<sup>o</sup> Les *terrasses* de l'est et du sud-est, dont l'altitude va en augmentant jusqu'aux frontières de la colonie vers le S., et jusqu'à l'arête occidentale de la grande fracture, y atteignant jusqu'à 2000 m. de hauteur.

5<sup>o</sup> La grande fracture ou *effondrement très allongé* dont la muraille occidentale est formée par les monts Mitumba qui se prolongent au S.-W. du lac Tanganika.

Entre les lacs Kivu et Édouard, s'élèvent les cônes volcaniques du *Mufumbiro*; entre les lacs Albert et Édouard, une montagne importante (5120 m.): le *Ruwenzori*.

**Climat.** — Situé entièrement dans la zone *torride*, le Congo belge a un climat constamment chaud et des saisons déterminées surtout par la quantité de pluie.

D'une moyenne de 26° à la côte, la température augmente un peu au fur et à mesure que l'on s'avance vers l'intérieur: elle n'est donc pas excessive, mais comme elle varie peu, elle rend le séjour pénible aux Européens. Dans les régions élevées de l'est et du sud, l'altitude diminue de quelques degrés la température moyenne.

Une zone assez étroite, le long de l'équateur n'a qu'une saison humide qui dure toute l'année, il y tombe journallement des pluies intenses mais de peu de durée. Au N. et au S. de cette bande l'année se partage en une saison sèche et une saison de pluies, se présentant inversement suivant l'hémisphère. Les régions les plus éloignées de l'équateur, le Katanga notamment, sont donc les moins arrosées, partant les moins humides.

Une température uniformément chaude et, pour cela, déjà difficilement supportable est rendue plus accablante pendant la saison des pluies parce que l'air est saturé d'eau; en outre, des fièvres règnent dans les parties basses de la cuvette centrale et dans la région côtière. Sur les terrasses de l'est et du sud et dans toutes les parties élevées, tout particulièrement au Katanga, dans le Ruanda et l'Urundi, la chaleur moins forte et les pluies moins copieuses rendent le climat beaucoup plus salubre et plus favorable à la colonisation européenne.

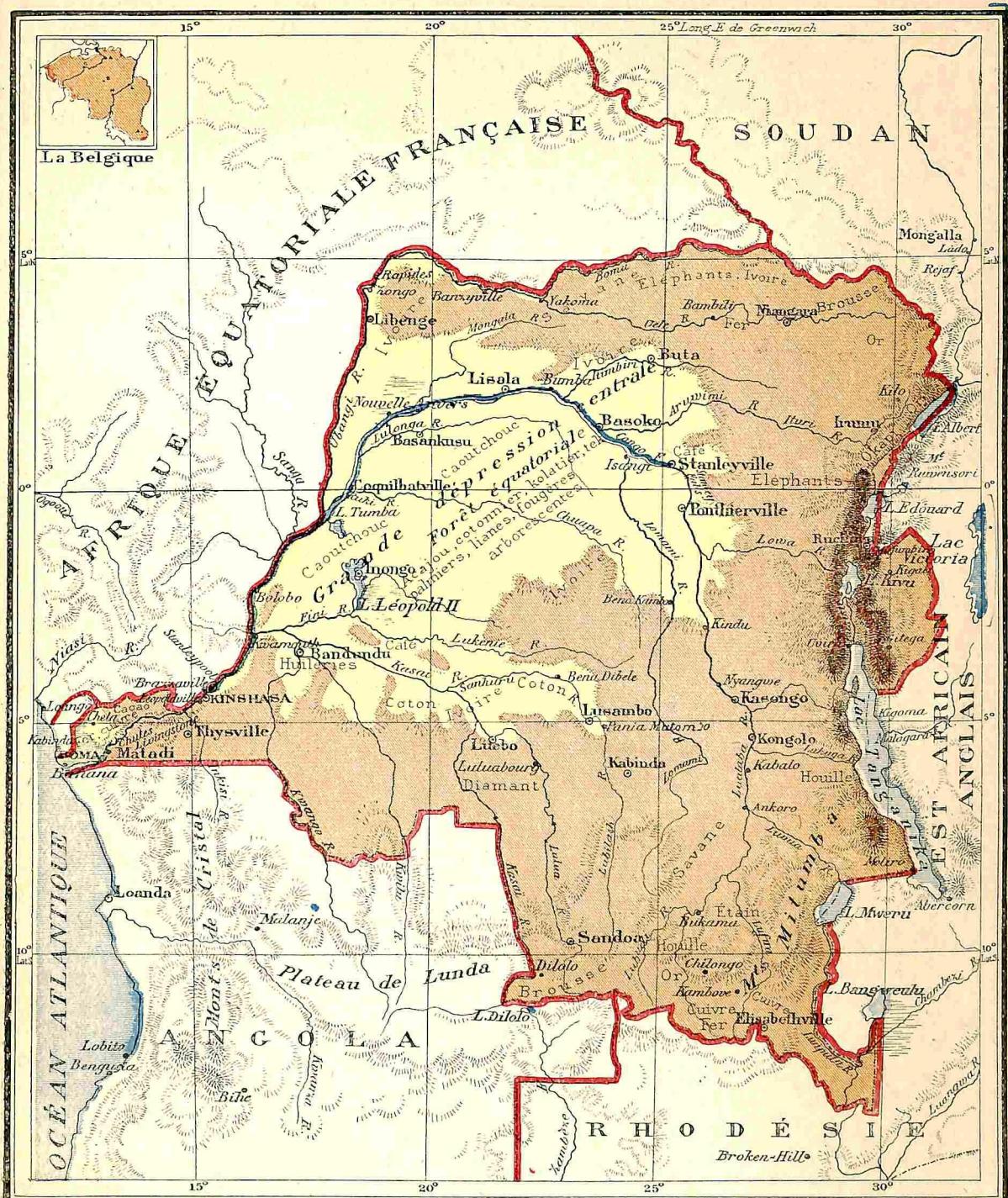
**Hydrographie.** — Le Congo belge appartient à deux bassins maritimes : celui de la Méditerranée par la *Ruchuru* qui descend du *Mufumbiro* et se jette dans le lac Édouard dont les eaux s'écoulent, par la *Semliki* dans le lac Albert, et par la *Kagera* qui prend naissance dans le N.-E. du Ruanda; celui de l'océan Atlantique par le *Congo* et par un tout petit fleuve côtier, le *Chiloango*.

Le Congo est l'un des plus grands fleuves du monde : il a 4640 km. de cours, et il vient au second rang, après l'Amazone, par les dimensions de son bassin et le volume de ses eaux. De sa source à l'océan, il décrit une grande courbe et descend par des chutes et des rapides les terrasses étagées de l'intérieur. De tous les fleuves africains, il est le seul qui ait un débit à peu près régulier.

Le Congo prend sa source sous le nom de *Lubudi* à l'extrémité S.-E. du district de la Lulua, près de la ligne de séparation des eaux du Congo et du Zambèze. Son premier affluent de droite est le *Lualaba*, souvent considéré comme la source du Congo; il draine la partie occidentale du Katanga. Lubudi et Lualaba, réunis un peu avant *Bukama*, forment le *Lualaba*, qui reçoit la *Lufira* drainant la partie orientale du Katanga. A *Ansororo*, il est rejoint par un autre affluent, la *Luapula* qui reçoit le *Chambezi* et les eaux du lac *Bangweulu*, traverse le lac *Mweru* et porte dans son cours inférieur le nom de *Luvua*. Plus au N., le Lualaba reçoit la *Lukuga* qui lui amène les eaux du lac *Tanganika*, alimenté surtout par le *Mlagarazi*, puis traverse par une série de chutes et de rapides, les *Portes d'Enfer*, en amont desquelles se trouve *Kongolo*, et en aval, *Kindu*.

A partir de Kindu, le Lualaba s'appelle *Congo*, développe un bief navigable jusque Ponthierville, puis, sous l'équateur, forme des cataractes nommées les *Stanley-Falls*, entre Ponthierville et Stanleyville. Après les Stanley-Falls, le Congo entre dans la cuvette centrale où, sur un

# CONGO PHYSIQUE





parcours de 1450 kilomètres, aucune chute ne vient plus interrompre la navigation avant les rapides du Bas-Congo. Il commence alors une courbe immense au N. de l'équateur, s'élargit considérablement et reçoit ses principaux affluents : à Isangi, le *Lomami*, qui vient du Bas Katanga et coule parallèlement au fleuve; à Basoko, l'*Aruwimi-Ituri*; à Coquilhatville, le *Ruki*; plus loin, à droite, l'*Ubangi*, formé de deux rivières, l'*Uele* et le *Bomu*, qui drainent les eaux de la partie septentrionale de la colonie et d'une partie de l'Afrique équatoriale française; à Kwamouth enfin, le *Kasai* qui, venant de l'Angola portugais, draine par ses nombreux affluents, notamment la *Lulua*, le *Sankuru* et le *Fini*, tout le S.-W. de la colonie. Puis le fleuve s'élargit en un vaste lac, le *Stanley-Pool*, sur les rives duquel se trouvent d'une part Kinshasa et Léopoldville, d'autre part, Brazzaville.

Le Congo entaille ensuite les Monts de Cristal, s'y creuse un lit coupé de 32 cataractes dites du Bas-Congo ou de *Livingstone*, au sortir desquelles commence, à Matadi, son estuaire qui va s'élargissant. Sur cet estuaire : Boma, puis près de l'océan, Banana.

Quelques-uns des grands lacs africains se rencontrent sur la frontière E. de notre colonie, dans la grande fracture : Tanganyika, Kivu, Edouard, Albert. Dans la cuvette centrale s'étalent les lacs Tumba et Léopold II.

**Régions naturelles.** — Tout comme le climat, la végétation au Congo dépend, non pas tant de la température qui est uniforme, mais de la quantité de pluie.

1<sup>o</sup> La persistance des pluies, bien réparties pendant toute l'année dans la dépression centrale au sol fertile et ses abords, en a fait le domaine de la *forêt vierge*.

La végétation y est *exubérante* et les espèces sont *multiples*. Arbres de toutes tailles, lianes nombreuses, sous-bois épais forment un fouillis presque impénétrable

de branches entrelacées; l'humidité aidant, le séjour y est pénible et malsain.

Les espèces les plus intéressantes sont : l'*acajou*, qui atteint 50 à 60 m. de haut; l'*ireh*, un arbre à caoutchouc, l'*élaïs*, un palmier des fruits duquel on extrait l'huile de palme, le *raphia*, autre palmier dont la feuille peut atteindre 14 m. de long, des *bananiers sauvages*, des *lianes à caoutchouc*.

2<sup>o</sup> L'alternance de la saison des pluies et de la saison sèche détermine une autre forme de végétation : la *savane*. Elle entoure la forêt équatoriale au nord et sur les terrasses de l'est et du sud.

Les pluies moins abondantes, moins régulièrement réparties, et l'apparition d'une saison sèche ne permettent plus une végétation aussi luxuriante puisqu'elle devient *périodique*. Les arbres de petite taille y apparaissent isolés ou par bouquets perdus au milieu d'herbes de haute taille, surtout de *graminées*, vite desséchées par le soleil lors de la sécheresse.

La savane est caractérisée par le *baobab*, au tronc parfois de 30 à 35 m. de diamètre, des *massifs de bambous*, si utiles à l'indigène, et l'*élaïs*.

3<sup>o</sup> Le passage de la forêt vierge à la savane ne se fait pas brusquement : la forêt s'éclaircit de plus en plus, puis on ne la rencontre plus, assez épaisse, que là où les rivières lui assurent une humidité constante : c'est la *forêt galerie*, s'allongeant sur les deux rives.

4<sup>o</sup> Enfin dans les régions les plus sèches et les plus élevées, apparaît la *brousse*.

Ce sont d'immenses prairies aux *herbes hautes et dures*, atteignant jusque trois fois la taille d'un homme. Il n'y a plus d'*arbre*, si ce n'est des *buissons rabougris*.

## GÉOGRAPHIE HUMAINE.

**Population.** — Notre colonie compte environ 12 millions d'habitants, dont 11.250 seulement d'origine européenne (6.900 Belges).

**Variétés humaines; groupes ethniques; langues; religions.** — Les indigènes du Congo belge appartiennent presque tous à la *variété nègre*, à tête allongée, cheveux crépus, nez épataé, peau noir foncé et taille élevée; de-ci delà, et notamment, dans l'*Aruwimi*, on rencontre des indigènes de la *variété négrito*, à peau brun rouge et de taille très petite. — Les groupes ethniques sont au nombre de trois : le groupe *négrilla* ou *pygmée* (les négritos ci-dessus); le groupe *asandé*, au N. de l'*Uélé*; le groupe *bantu*, le plus important de beaucoup, se divisant en un nombre considérable de peuplades : *bangala*, *ababua*, *baluba*, etc. — La langue de presque tous les indigènes est le *bantu*; le *lingala* est le dialecte le plus répandu. — Les indigènes pratiquent le *fétichisme*. De nombreuses missions chrétiennes, poursuivant activement l'œuvre d'évangélisation, travaillent à l'amélioration morale, ainsi qu'à l'éducation agricole et professionnelle des indigènes.

**Gouvernement.** — Le gouvernement central a son siège à Bruxelles, le gouvernement local à Léopoldville-Kinshasa. A Bruxelles, il est exercé par le Roi, assisté du *ministre des colonies* et du *conseil colonial*; à Léopoldville, le Roi est représenté par le *gouverneur général*, assisté d'un *conseil du gouvernement* et d'un *vice-gouverneur général* par province.

La colonie a pour chef-lieu Léopoldville-Kinshasa, sur le Stanley-Pool; elle est divisée en quatre provinces : Congo-Kasai, Équateur, Orientale et Katanga; celles-ci en 19 districts (voir la carte 40 pour les noms et chefs-lieux de ces provinces et districts; celui de la Lowa vient d'être supprimé); les districts sont divisés en territoires et ces derniers en chefferies ayant respectivement à leur tête des *commissaires de district*, des *administrateurs territoriaux* et des *chefs indigènes*. A ces 21 districts, il faut ajouter le *Ruanda* et l'*Urundi*, au N.-E. du Tanganyika, dont l'administration a été confiée à la Belgique et qui, au point de vue administratif, vont sous peu faire partie du Congo belge.

Léopold II, qui fonda en 1885 l'État indépendant du Congo pour en faire plus tard une colonie belge, ce qui advint en 1908, voulut fournir à sa patrie un territoire d'expansion et une région productrice de matières premières pour son industrie et son commerce. Aujourd'hui la Belgique doit, plus que jamais, être reconnaissante à son deuxième Roi de l'avoir mise en possession de richesses végétales, animales et minérales importantes et qui pourraient être augmentées encore par une colonisation belge plus développée.

**Productions végétales.** — Parmi les cultures vivrières, le manioc surtout est la plante nourricière pour les indigènes; après viennent la banane, le maïs, le riz, le sorgho et la patate. La colonisation a introduit le caféier, le cacooyer et les légumes. — La plante industrielle par excellence était le caoutchouc, dont le latex est produit par des lianes indigènes et par ces plantations d'arbres à caoutchouc. C'était le principal produit agricole d'exportation; actuellement, ce sont les produits du palmier : huile de palme et noix palmistes; viennent ensuite l'arachide produisant une huile de bonne qualité, le cotonnier, une des grandes cultures, l'avenir du Congo, le copalier, le chanvre, le tabac, la canne à sucre; enfin, les bois de construction, de teinture et d'ébénisterie (baobab, bambou, palissandre, ébène, acajou, etc.).

**Productions animales.** — L'élevage qui est assez intense dans les régions hautes, notamment dans l'Urundi, est contrarié, dans beaucoup d'endroits, par la mouche tsé-tsé, dont la piqûre est mortelle aux bovidés. Le bétail se réduit, la plupart du temps, à quelques chèvres et moutons, des poulets, des chiens et des porcs. — La faune est très riche en animaux sauvages.

**Productions minérales.** — Toute la cuvette centrale étant formée sur une grande profondeur de terrains relativement récents, c'est dans les montagnes que les gisements métallifères se trouvent le plus près de la surface. Le Katanga est une région, à ce point de vue, privilégiée et très riche en minerais : c'est essentiellement la région minière du Congo belge. Les mines de cuivre y existent par centaines. Le Katanga fournit encore de l'or, du fer, du diamant, de l'étain, du platine et du mercure. — Le fer est abondant aussi, et le cuivre se trouve en dépôts assez riches, dans le Mayumbe (monts de Cristal). — On a reconnu des gisements de houille à l'W. du Tanganyika et

au S. de Bukama, de nickel, dans les monts de Cristal; le diamant est principalement exploité dans le Kasai, et l'or, dans l'Ituri et le Haut Uele (mines de Kilo et de Moto).

**Industrie et commerce.** — La grande industrie commence à prendre de l'extension : dans le Katanga se sont établies des fonderies, notamment de cuivre; dans le bassin du Kasai et ailleurs, il y a des huilleries dans le voisinage de palmeraies naturelles ou près des plantations de palmier élais; dans les grands centres, se développe l'industrie du bâtiment. — Le commerce consiste surtout dans l'exportation des minéraux, principalement du cuivre; du caoutchouc, de l'ivoire, des noix-palmistes, de l'huile de palme. En 1922, les exportations du Congo belge avaient une valeur de 294 millions de francs; les importations, 268 millions. En 1922, la Belgique a importé au Congo pour 131 millions et elle a exporté du Congo pour 127 millions.

**Outilage économique.** — L'outillage économique de notre colonie consiste en : 15.000 km. de voies navigables (Congo et ses affluents); 2.030 km. de voies ferrées; 11.000 km. de routes; 3.000 km. de lignes à la fois télégraphiques et téléphoniques; 15 stations de télégraphie sans fil; des ports bien aménagés : Banana, Boma, Matadi; de grands centres commerçants et industriels.

Sur les 15.000 km. de voies navigables, plus de cent vapeurs et canots à vapeurs servent au transport des voyageurs et marchandises. Pour les communications rapides, on se sert de bateaux-glissoirs et d'hydro-avions; un service régulier fonctionne entre Kinshasa et Stanleyville. — Cinq voies ferrées ont été construites pour suppléer à la non-navigabilité du Congo, notamment là où il forme des rapides : de Matadi à Léopoldville (400 km.); de Stanleyville à Ponthierville (125 km.); de Kindu à Kongolo (355 km.); de Bukama à Elisabethville (472 km.) et au terminus de la ligne du Cap (255 km.) de Kabalo à Albertville (273 km.). — Les voies ferrées en construction ou en projet sont nombreuses : les principales ont pour but de faciliter l'accès du Katanga. — 2.600 km. de routes sont parcourues par des automobiles

Les ports maritimes sont Banana, Boma et Matadi, le premier à l'embouchure même du Congo, les deux autres respectivement à 87 et 150 km. de l'océan, sur l'estuaire. Plusieurs lignes de navigation les relient aux ports européens et la Compagnie maritime du Congo a établi un service régulier entre Anvers et Matadi (19 jours).

N. B. — Dans les mots congolais, *u* se prononce toujours *ou* et *e* toujours *é*.

## X. — NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DE COSMOGRAPHIE.

**Le monde solaire.** — La Terre, que nous habitons, est une sphère, un globe, de 40.000 kilomètres de circonférence, animée d'un mouvement de rotation sur elle-même et d'un mouvement de révolution autour du Soleil (voir pp. 5-6). — Les astres animés de mouvements analogues (rotation sur eux-mêmes et révolution autour du Soleil) sont : Mercure, Vénus, la Terre, Mars, Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune ; ils décrivent dans l'espace des orbites (ou ellipses presque circulaires) dont le Soleil occupe un des foyers ; ils sont appelés planètes, reçoivent du Soleil leur lumière et n'en émettent pas eux-mêmes ; enfin, formant, avec le Soleil, le monde solaire ou le système planétaire.

**Le Soleil.** — Le Soleil est un énorme foyer de lumière et de chaleur, 1.300.000 fois plus volumineux que la Terre, animé de deux mouvements : l'un de rotation sur lui-même, l'autre de translation avec tout le système planétaire dont il est le centre. — Ses mouvements apparents, c'est-à-dire ceux que nous lui attribuons en supposant notre Terre immobile, sont un mouvement journalier d'est en ouest et un mouvement annuel qui nous paraît le rapprocher de notre zénith pendant une moitié de l'année et l'en éloigner pendant l'autre moitié.

**La Lune.** — La Lune est environ 50 fois moins volumineuse que notre globe ; elle est opaque, comme la Terre et les planètes, et c'est du Soleil qu'elle reçoit sa lumière. En  $29\frac{1}{2}$  jours, elle accomplit un tour complet autour de la Terre. Comme elle met exactement le même temps pour tourner sur elle-même, nous n'en voyons jamais que le même hémisphère.

**Phases de la Lune.** — Pendant cette période de  $29\frac{1}{2}$  jours, la Lune nous apparaît sous divers aspects qu'on appelle phases de la Lune.

Supposons d'abord la Lune entre la Terre et le Soleil : celui-ci éclaire la face que nous ne voyons pas ; l'hémisphère lunaire obscur est alors tourné vers la Terre. Nous ne pouvons donc le voir : cette première phase s'appelle la *nouvelle Lune*.

Au bout de quelques jours, une partie de la surface éclairée devient visible : elle prend la forme d'un mince croissant, dont les cornes sont tournées vers l'orient.

Le septième jour, le croissant est devenu un demi-cercle lumineux : c'est le *premier quartier*.

Cette portion lumineuse augmente encore et, le quinzième jour, la surface éclairée nous apparaît tout entière, sous la forme d'un disque brillant : c'est la *pleine Lune*.

Les jours suivants, le cercle éclairé diminue graduellement. La Lune est à son déclin. Le vingt-deuxième jour, elle nous apparaît comme un demi-cercle lumineux, dont les cornes sont tournées vers l'occident : c'est le *dernier quartier*.

Peu à peu, le demi-cercle se transforme en croissant ; celui-ci s'amincit encore et, le vingt-neuvième jour, il est totalement disparu. On se retrouve à la nouvelle Lune, à laquelle succèdent les autres phases.

**Les éclipses.** — La Terre et la Lune, étant des globes opaques, arrêtent à leur surface les rayons du Soleil : il se forme ainsi, du côté de leur face non éclairée, des cônes d'ombre plus ou moins étendus. Or, les trois astres se trouvent sur une ligne droite lorsque (le Soleil n'étant jamais entre la Terre et la Lune) l'ombre de la Terre se projette sur la Lune, ou réciproquement : on dit alors qu'il y a *éclipse*.

On distingue les *éclipses de Soleil* et les *éclipses de Lune*.

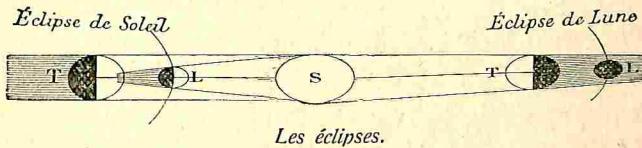
**1<sup>o</sup> Éclipses de Soleil.** — Les éclipses de Soleil se produisent lorsque la Lune, se trouvant entre le Soleil et la Terre, nous dérobe la lumière solaire en tout ou en partie. Selon la portion du Soleil qui nous est alors cachée, l'éclipse

est *totale*, *partielle* ou *annulaire*.

**2<sup>o</sup> Éclipses de Lune.** — Les éclipses de Lune se produisent lorsque la Terre se trouve directement entre le Soleil et la Lune. L'ombre de la Terre se projette sur son satellite, qui disparaît alors à nos yeux totalement ou en partie : les éclipses de Lune sont donc *totales* ou *partielles*.

Comme les éclipses se reproduisent dans le même ordre au bout d'une période de 18 ans et 10 jours, il est facile d'annoncer, bien longtemps à l'avance, l'instant précis où une éclipse doit se produire.

**Les planètes.** — Les planètes sont des globes tournant autour du Soleil et décrivant des orbites ; les plus rapprochés du Soleil (Mercure et Vénus) sont les



plus petites; la Terre est, dans l'ordre d'éloignement la troisième planète; Jupiter est la plus volumineuse: son diamètre est presque onze fois plus grand que celui de la Terre; Neptune, la plus éloignée, met 60.000 jours pour accomplir une révolution autour du soleil.

Quelques-unes de ces planètes sont accompagnées de satellites, ou globes plus petits, qui tournent autour de ces planètes. Le satellite de la Terre est la Lune. Jupiter a neuf satellites. Saturne a dix satellites et, en outre, un anneau qui l'entoure sans le toucher.

**Les comètes.** — Les *comètes* sont des astres composés d'un *noyau brillant* comme une étoile, d'une auréole moins brillante qui entoure le noyau et nommée la *chevelure*, et enfin d'une longue trainée lumineuse, qui est la *queue* de la comète.

La queue des comètes est formée d'une matière gazeuse extrêmement ténue : on peut, en effet, apercevoir les étoiles à travers cette trainée lumineuse. Elle se montre toujours du côté opposé au Soleil, et elle augmente de longueur et d'éclat à mesure que la comète se rapproche de l'astre du jour.

La plupart des comètes sont *périodiques* : après s'être montrées très brillantes dans le voisinage du Soleil, elles s'éloignent de cet astre à des distances incalculables, pour nous apparaître de nouveau au bout d'un certain nombre d'années.

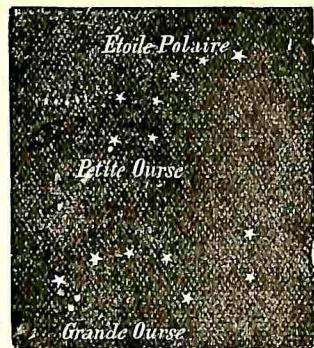
**Les étoiles.** — Le monde solaire ou planétaire (Soleil, planètes, satellites, comètes) ne constitue qu'une minime partie de l'Univers : une foule de mondes semblables s'aperçoivent dans l'espace pendant la nuit et à l'œil nu; d'autres ne se déclinent que par la photographie ou au moyen de télescopes puissants. Les astronomes ont classé ces étoiles en groupes ou constellations, parmi lesquelles il faut citer la Grande Ourse et la Petite Ourse; une des étoiles qui forment cette dernière est l'étoile polaire.

**Moyens d'orientation.** — *S'orienter*, c'est chercher l'*orient* ou déterminer, pour l'endroit où l'on se trouve, la direction de tout autre point cardinal.

Le jour, on peut s'orienter d'après la position du Soleil; pendant la nuit, au moyen de l'étoile polaire; en tout temps, à l'aide de la boussole.

1<sup>o</sup> Pendant le jour, il suffit de placer une montre horizontalement, de manière que la petite aiguille soit dans la direction du Soleil; le milieu entre cette direction et le chiffre XII du cadran indique la direction du sud.

2<sup>o</sup> La nuit, il faut chercher l'*étoile polaire*, qui indique la direction du nord. Pour la découvrir, on cherche d'abord la brillante constellation de la *Grande Ourse*, composée de sept étoiles magnifiques, dont quatre figurent un quadrilatère — les quatre roues d'un chariot — et dont les trois autres forment une ligne légèrement brisée — le timon du char; — sur une droite passant par les deux roues d'arrière



L'étoile polaire.

du char, on reporte cinq fois la distance entre ces deux roues, et cela à partir de la roue d'arrière placée sur la droite du char, et l'on arrive à une étoile particulièrement éclatante : c'est l'étoile polaire, qui est elle-même la septième d'une constellation appelée *Petite Ourse*, dont la forme rappelle celle de la Grande Ourse, mais les étoiles qui la composent sont disposées en sens opposé.

3<sup>o</sup> La *boussole* consiste en une aiguille aimantée tournant librement sur un pivot. L'aiguille aimantée a la propriété de se diriger constamment suivant une ligne qui va du sud magnétique au nord magnétique; cette ligne fait, à Bruxelles, un angle de 11° avec le méridien de ce lieu : l'aiguille de la boussole dévie de 11° vers l'ouest. On peut donc, au moyen de cet instrument, trouver la direction du nord.

**REMARQUE.** — Ces trois moyens d'orientation sont utilisables dans nos régions et dans la zone tempérée Nord. — L'orientation d'après la position du Soleil et au moyen de la montre est utilisable ailleurs aussi, mais en opérant quelquefois différemment; l'orientation au moyen de l'étoile polaire est inutilisable dans l'hémisphère sud; l'orientation à l'aide de la boussole est utilisable partout, mais la déviation de l'aiguille aimantée varie considérablement suivant les régions et les années.

Mississippi (avec Missouri) (AMÉRIQUE) **6600 km.**

	Nil (AFRIQUE) <b>6500 km.</b>
	Amazone (AMÉRIQUE) <b>5500 km.</b>
	Yang-tse (ASIE) <b>5100 km.</b>
	Congo (AFRIQUE) <b>4680 km.</b>
	Volga (EUROPE) <b>3690 km.</b>
Danube (EUROPE)	<b>2800 km.</b>
Don (EUROPE)	<b>2100 km.</b>
Rhin (EUROPE)	<b>1225 km.</b>
Vistule (EUROPE)	<b>1050 km.</b>
Meuse (EUROPE)	<b>900 km.</b>
Seine (EUROPE)	<b>776 km.</b>

**Longueur comparée des FLEUVES.**

Les principaux fleuves du Monde  
et quelques Fleuves d'Europe.

- Hauteur comparée des MONTAGNES les plus élevées des diverses parties du monde.
1. Everest 'Asie, Himalaya), altitude : **8.882 m.** hauteur au-dessus du niveau de la mer;
  2. Aconcagua (AMÉRIQUE, Andes) **7.040**
  3. Kilimandjaro (AFRIQUE ORIENTALE) **6.010**
  4. Elbrouz (EUROPE, Caucase) **5430**
  5. Mont Blanc (EUROPE, Alpes) **4.808**

**Longueur comparée du RÉSEAU DES CHEMINS DE FER des principaux États de l'Europe.**

(Longueur des lignes exploitées par mille kilomètres carrés.)

1er rang : Belgique.

Belgique (**283 km.**)Grande-Bretagne (**183 km.**)Suisse (**120 km.**)Allemagne (**114 km.**)Pays-Bas (**97 km.**)France (**92 km.**)Danemark (**84 km.**)Autriche-Hongrie (**68 km.**)Italie (**60 km.**)Espagne (**1 km.**)Russie (**7 km.**)Portugal (**10 km.**)Italie (**10 km.**)Suisse (**14 km.**)Suède (**15 km.**)Autriche-Hongrie (**18 km.**)France (**23 km.**)Allemagne (**25 km.**)Grande-Bretagne (**39 km.**)Belgique (**67 km.**)

1er rang : Pays-Bas.

Pays-Bas (**156 km.**)

ULg - U.D. GEOGRAPHIE



\*170300328\*

**(1913) Longueur comparée du RÉSEAU DES VOIES NAVIGABLES des principaux États de l'Europe.**

(Longueur des voies navigables par mille kilomètres carrés.)

(Statistique de 1910)

Parmi les aliments les plus recherchés de l'humanité, figurent le FROMENT ou le RIZ et la POMME DE TERRE.



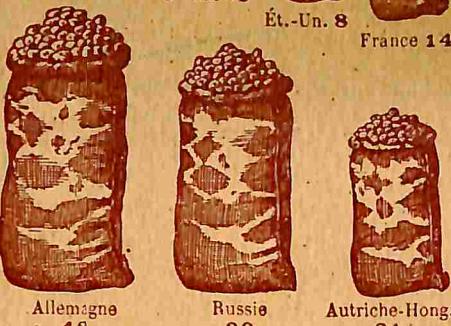
**FROMENT.**

Production mondiale :  
100 millions de tonnes



**POMMES DE TERRE.**

Prod. mond. :  
140 millions de tonnes. Gde Bret. 6



Ét.-Un. 8 France 14

**RIZ.**

Production mondiale :  
80 millions de tonnes

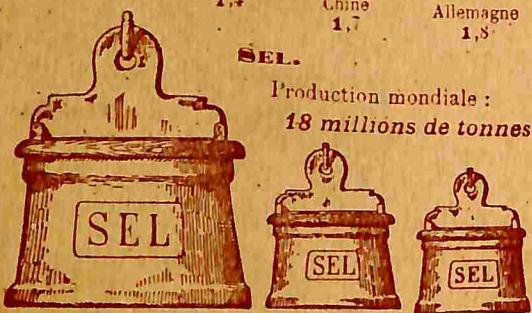


(1910) Le SEL et le SUCRE entrent pour beaucoup dans la préparation des aliments.

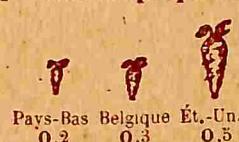


**SEL.**

Production mondiale :  
18 millions de tonnes



(Les chiffres des six séries ci-dessus indiquent des millions de tonnes.)



**SUCRE DE BETTERAVE.**

Prod. mond. : 7 mill.  
800 m. tonnes



**SUCRE DE CANNE.**

Production mondiale :  
7 millions  
400 mille tonnes



(1910) BŒUFS et MOUTONS, surtout, alimentent le marché en VIANDES DE BOUCHERIE.

**BÈTES A CORNES (Bœufs et Buffles).**

Nombre global :

420 millions de têtes



Brésil 1,7



Dag. n° 3.

(Les chiffres indiquent des millions de têtes.)

**MOUTONS.**

Nombre global :  
550 millions de têtes



(Les chiffres indiquent des millions de têtes.)